Lettre de Melvan

Corpus 2014-2017 / n° 21 au n° 28

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Lettre de Melvan

Patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Décembre 2013 - n° 21

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 1

Houat et Hoedic entre hier et demain

Plus de cent personnes se sont retrouvées le 24 août dans le fort de l'île d'Hoedic pour fêter les 10 ans de l'association Melvan avec Aristide comme maître de cérémonie.

Aristide Lévi

page 3

Verbatim...

Extraits choisis des contributions lors de notre journée du 24 août : Aristide Lévi, Henri Buttin, André Blanchet, Jean-Marc Large, Valentine Zuber, Arnaud Le Nevé, Gérard Pierre, Louis Brigand, Denis Bredin, Benjamin Guézet, Patrick Gerbeno.

Gérard Pierre

page 6

4 défis pour les deux îles

En quatre point, une série de questions et de réflexions sur les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les deux îles, sans prétention d'exhaustivité...

10 ans de Melvan — 24 août 2013 — Fort d'Hoedic

2014 sera une année charnière pour l'avenir des deux îles avec la mise en place de l'intercommunalité et de nouvelles équipes municipales. Au delà de l'archéologie et de l'histoire, plusieurs questions d'avenir ont été abordées durant notre journée du 24 août célébrant les 10 ans de Melvan. Une préoccupation dans l'esprit de tous : comment maintenir une vie insulaire de qualité douze mois de l'année, et en même temps préserver cette richesse patrimoniale exceptionnelle qui caractérise Hoedic et Houat ? Afin d'alimenter cette réflexion, nous avons assemblé dans cette lettre une synthèse des sujets abordés le 24 août, à laquelle nous avons associé les extraits les plus marquants des propos de nos invités. En prolongement et dans le même esprit, nous vous proposons une revue des défis actuels auxquels sont confrontées les deux îles : des questions qui nous touchent, sans prétention d'exhaustivité.

Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Houat et Hoedic entre hier et demain

Plus de cent personnes se sont retrouvées dans le fort de l'île d'Hoedic, propriété du Conservatoire du littoral, pour fêter les 10 ans de l'association Melvan. Fondée en 2003 avec quelque 30 personnes, Melvan réunit aujourd'hui plus de 300 membres, venus des îles, mais pas seulement puisqu'on peut parler d'une véritable diaspora qui a essaimé bien au-delà du Morbihan.

La journée a débuté par un accueil du président de l'association, Pierre Buttin, qui a rendu hommage à Joëlle Le Roux, de Houat, et Henri Buttin, d'Hoedic, dont le lent et patient travail de rassemblement d'une documentation exceptionnelle sur les deux îles a servi de point de départ et sert toujours de base à l'activité de Melvan.

Si Joëlle Le Roux n'est plus, Henri Buttin était présent et il a remis le « *bâton de maréchal* » à son fils Pierre, se réjouissant de la continuité du travail entrepris il y a plus de 40 ans.

André Blanchet, maire d'Hoedic, qui a soutenu Melvan dès sa création, s'est pour sa part réjoui du « *sang neuf* » apporté par l'association et souhaite voir aboutir le projet suite page 2

de classement des îles au Patrimoine mondial de l'Unesco.
Conseiller général du Morbihan, Gérard Pierre, présent à cette journée anniversaire, a félicité « *tous les bénévoles* » pour leur travail à la fois « *colossal* » et « *remarquable* », citant particulièrement le travail de communication de Melvan.
Au cours des différentes interventions de la journée sur le thème « *entre hier et demain* », la très riche histoire et préhistorique des îles a été présentée, reprenant notamment les découvertes des Péquart, dont des sépultures exceptionnelles datant de 7000 à 5000 avant J.-C. conservées aujourd'hui au musée de Carnac. Les deux îles offrent « *une réserve de recherches, dans un état de conservation exceptionnel, pour les générations à venir* », selon un message lu de Jean-Marc Large, absent pour des raisons de santé.
La vie quotidienne des deux îles jusqu'à la moitié du XX[e] siècle, largement centrée autour du rôle prééminent du recteur, a été présentée par Valentine Zuber, professeur d'histoire. Sur la base notamment d'une série de récits de voyages, elle a longuement commenté ce type de « *gouvernement théocratique* », qualifié d'« *omnipotence cléricale* », que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.
Arnaud Le Névé, ornithologue, a présenté le « *patrimoine naturel* », la biodiversité des deux îles aujourd'hui, très spécifique en raison de leur isolement géographique : côtes rocheuses, plages de sable blanc, dunes, landes

Henri Buttin

CA

PB

Le fort d'Hoedic

à ajoncs, fourrés à pruneliers et même des zones humides, des vieilles pierres et deux villages sans voiture.
Les îles offrent une flore exceptionnelle de quelque 500 espèces, dont 18 sont protégées. On y trouve aussi bien le chou marin, nordique, que le lys de mer, méditerranéen. On y dénombre 297 espèces d'oiseaux, dont 47 espèces de nicheurs, 28 espèces de papillons de jour et 129 de nuit, des coléoptères, 184 espèces d'araignées… Hannetons, moineaux, faisans, lapins, mais aussi dératisation ou gestion des déchets verts et des gravats, autant de sujets abordés au cours d'un échange vivant avec Arnaud Le Névé qui a insisté sur la fragilité d'un tel patrimoine et alerté sur la nécessité de le protéger.
Louis Brigand, professeur de géographie, a fait une présentation socio-économique des îles du Ponant et passé en revue les différentes options pour leur avenir : pêche, tourisme, agriculture, culture, etc. Ont aussi été abordées les questions du logement sur les îles, du prix du foncier, des résidences secondaires, du transports, de l'eau, des liaisons internet, des écoles, de la santé, etc. Des progrès considérables y ont été faits sur les 50 dernières années. « *Aujourd'hui on présente les îles sous un angle beaucoup plus positif* », s'est-il félicité en évoquant le cas de jeunes entrepreneurs faisant le choix de s'installer sur une île.
Denis Bredin, délégué régional au Conservatoire du littoral, a expliqué les différents objectifs de cette institution : protéger le paysage, la biodiversité — la faune et la flore — et le patrimoine culturel. Il a présenté le projet européen ISLA qui a permis de travailler sur des questions de sauvegarde du patrimoine des îles en liaison avec d'autres îles en Écosse, en Irlande ou encore aux Pays-Bas. Faire que les îles deviennent des « *ambassadrices du développement durable* », telle est l'ambition affichée du Conservatoire du littoral.
Responsable du port d'Hoedic, Benjamin Guézet[1] a relevé les atouts et les contraintes du tourisme et de la plaisance, ainsi que du transport des résidents, des touristes et des marchandises. Côté atout : une zone portuaire délimitée, organisée. Et, pour les contraintes : une présence obligatoire d'un personnel d'accueil et le risque de saturation en haute saison. Quant aux mouillages forains, encore gratuits à ce jour, ils sont essentiellement le fait des deux mois de juillet et août. Ils posent notamment des problèmes de détérioration des fonds marins avec les ancres et de gestion des déchets solides ou liquides.
Pour terminer les débats, Patrick Gerbeno, patron de la compagnie Océane qui assure la continuité territoriale entre le continent et les deux îles, a annoncé que le trafic connaissait une croissance à deux chiffres. « *Un bon signe* » pour l'activité insulaire alors que la desserte de ces deux petites îles est complexe avec le transport, non seulement des passagers, mais aussi de la pêche, du fuel, du gaz avec leurs contraintes spécifiques.
Le local du Club nautique hoedicais a été le lieu d'un bon déjeuner partagé au son de l'accordéon de Philippe Dewaele, juste avant une assemblée générale de Melvan qui a pris acte d'une actualisation des statuts, indispensable avec l'évolution de l'association. ■

Véronique Malamitsas

1. Benjamin Guézet a remplacé Brigitte Vadier-Métra qui n'a pu nous rejoindre pour raison de santé.

Verbatim... entre hier et demain

Extraits choisis des propos tenus le 24 août 2013 lors de notre réunion pour la célébration des 10 ans de Melvan.

Aristide Lévi

« *Le programme de cette journée est d'une simplicité biblique, "Houat et Hoedic entre hier et demain". Il va nous faire couvrir quelque 9 millénaires. Nous allons commencer par le premier volet, d'hier à aujourd'hui, et on pourrait même dire d'avant-hier à aujourd'hui. Le "fonds de commerce" de l'association — quelques-uns nous ont taquiné là-dessus — est, il est vrai, plutôt l'exploration du passé que de l'avenir. Cette journée va leur donner tort puisque l'après-midi sera consacrée à tracer quelques perspectives d'évolution, Melvan fait donc quelques pas dans la prospective.* »

Henri Buttin

« *Cette journée est une double fête pour moi. D'abord une fête hoedicaise, Melvan étant une partie de l'âme d'Hoedic, mais également une fête de famille puisque c'est mon fils aîné qui a rassemblé toute l'équipe Melvan à l'origine du remarquable travail de ces 10 années. J'ai réussi encore à venir cette année, je suis donc très heureux de participer à cet événement. La meilleure solution pour témoigner de ma joie dans cette occasion, c'est de confier à mon fils aîné le bâton de chef de clan qui doit lui revenir. Un grand merci à tous d'être venus participer à cette réunion.* »

André Blanchet

« *Melvan nous apporte du sang neuf et un bon dynamisme. Hoedic grâce à Melvan est redevenue une terre archéologique. Après les Péquart, il y a longtemps, Melvan a découvert des sites archéologiques. Et grâce à cela nous faisons partie des communes du Sud Morbihan pour entrer dans le patrimoine de l'UNESCO. Donc je tiens à remercier Melvan pour cela.* »

Jean-Marc Large

Houat et Hoedic formaient une vaste île au 6e millénaire av. J.-C. Toutefois, la séparation avec le continent était limitée au passage de la Teignouse. La remontée progressive du niveau marin va remodeler le paysage insulaire et provoquer la séparation de Houat et d'Hoedic vers le 5e millénaire.
La Préhistoire n'est connue qu'à partir du Mésolithique final dans l'archipel. La nécropole de Port-Neuf, fouillée dans les années 1930 par les Péquart, a permis de retrouver 9 sépultures contenant les restes de 13 individus. Il s'agit d'un ensemble exceptionnel de sépultures datées entre les 7e et 5e millénaires. Puis, ce fut l'arrivée des premiers peuples éleveurs, agriculteurs qui érigèrent nombre de mégalithes sur les deux îles. D'autres traces archéologiques sont prometteuses : les occupations de l'âge du Fer avec, notamment, les pêcheries. Tout ceci indique un important potentiel historique d'exploitation du littoral.
L'archéologie à Houat et à Hoedic s'alimente de sites dans un état de conservation exceptionnel. C'est une réserve de recherches pour les générations à venir. Toutefois, l'attention devra être portée sur la remontée du niveau marin qui dégrade les côtes actuelles et sur l'aménagement des îles. Les découvertes qui ont été effectuées depuis le début du XXe siècle ont permis de repenser l'histoire des peuples anciens dans ces îles mais aussi ont fortement éclairé cette même histoire sur l'ensemble de la péninsule bretonne. Nul doute que les prochains travaux apporteront leurs lots de connaissances et permettront un éclairage historique qui va bien au-delà de ces petits territoires.

Valentine Zuber

« *La politique de laïcisation menée tambour battant par la IIIe République entre les années 1880 et 1905 ne pouvait ignorer aucun des territoires de la République. Les îles de Houat et Hoedic n'ont donc pas échappé à la règle et ont été soumises tant bien que mal à la règle commune en matière d'administration communale et d'organisation de l'enseignement. Cela ne s'est pourtant pas fait sans mal, en grande partie à cause de la pauvreté endémique de ces îles, ni sans heurter les traditions de gouvernance religieuse profondément ancrées sur ces terres isolées.*
Le sujet que je vais traiter est donc un moment-clé de l'histoire des îles qui marque un passage entre un fonctionnement coutumier assez particulier et la réintroduction progressive dans la loi commune de la République. »

Arnaud Le Nevé

« *Les îles de Houat et d'Hoedic sont d'une grande richesse faunistique et floristique, que l'on ne retrouve plus sur le continent. Elles abritent un grand nombre d'espèces sur un petit territoire, parmi lesquelles des espèces écologiquement exigeantes, des espèces protégées ou encore menacées de disparition. Cette richesse est liée aux milieux naturels propres à ces deux îles mais elle a évolué rapidement au cours*

Valentine Zuber

des quarante dernières années. Des espèces ont disparu, d'autres sont apparues, parallèlement à l'évolution du paysage des îles façonné par les activités humaines. Cette richesse dépend donc aussi étroitement des activités humaines... pour le meilleur et pour le pire. »

Gérard Pierre

« *Il est plus que nécessaire par les temps qui courent, d'avoir une association comme Melvan avec tant de bénévoles qui s'investissent dans la recherche, la culture, l'histoire mais aussi les travaux exceptionnels que vous faites, la communication, vos différents bulletins, des ouvrages remarquables. Cela représente un travail colossal. On ne s'en rend pas compte, mais cette communication est indispensable en termes de sensibilisation du grand public. On sait que ces deux îles visent beaucoup sur le tourisme en termes économiques. Seulement cela crée aussi un certain nombre de problèmes. Plus nous ferons d'efforts pour sensibiliser ces visiteurs qui viennent sur les îles, au respect de leur environnement, plus nous serons gagnants.*

André Blanchet

CA

Louis Brigand

Gagnant-gagnant : développement économique, mais aussi protection environnementale. Avec M. Gerbeno, directeur de la compagnie Océane, on se disait qu'avec l'association Melvan on travaillera pour voir si on peut faire au niveau de la gare maritime de Quiberon une pré-sensibilisation avec des panneaux interactifs, avec les moyens qu'on a aujourd'hui. Surtout qu'il y a un projet de restructuration de la gare maritime de Quiberon. »

Louis Brigand

« La question du logement est une question centrale. Pour pallier ces problèmes fonciers, on met en place des politiques pour le logement. Ça peut poser d'autres problèmes, parce que les îles sont petites et qu'on ne peut pas continuer à construire au-delà du rythme auquel on a construit jusqu'à maintenant. »

« Il y a beaucoup de festivals sur les îles, c'est porteur de quelque chose. Je pense que dans l'immatériel, dans la culture, il y a probablement des emplois à imaginer. Le festival des insulaires, situé à l'île d'Yeu l'année dernière, c'est aussi l'affirmation que les îliens se prennent en main d'une manière différente. Il y a 30 ans, les choses n'étaient pas du tout sur le même angle, on parlait plutôt des handicaps insulaires, etc. Aujourd'hui, on positive et, de ce fait, les îles deviennent peut-être plus attirantes.»

Arnaud le Nevé

CA

« On a mis en place un projet avec l'A.I.P (Association des îles du Ponant) qui s'appelle : "Initiatives et développement des îles", avec le sous-titre : "Entreprendre sur une île, du constat au témoignage, de l'expérience au projet". L'objectif est de faire un bilan de la situation de chacune et, en parallèle, de regarder ce que font les gens qui s'y sont installés depuis 6 ans, d'enquêter auprès de ces entrepreneurs qui sont appelés à y habiter et peut-être à faire l'avenir des îles. Nous avons fait 143 entretiens, échantillon qui semble suffisant. On n'a pas encore traité toutes les données mais j'ai quelques pistes à vous donner, déjà intéressantes. Sur les 143 entrepreneurs, 57 sont originaires des îles, 25 sont des familiers, des résidents secondaires, des gens qui viennent passer leurs vacances, et 61 n'ont aucune attache avec l'île. Il y a maintenant des gens de l'extérieur qui viennent s'installer dans les îles pour y développer des activités. Cela aussi est nouveau, je ne suis pas certain qu'il y a 30 ans on aurait eu ces chiffres là. Ce sont souvent des couples qui font des projets à deux, mari et femme associés. Les projets doivent s'adapter à l'île et non pas l'inverse. Cela aussi change pas mal de choses. L'économique est au second plan, ils ne gagnent pas beaucoup d'argent, à l'exception peut-être d'un ou deux. Globalement, ce n'est pas l'objectif, qui est vraiment de vivre sur l'île. Et puis il faut dire aussi qu'il y a des échecs. C'est un autre sujet que j'aimerais bien traiter. Mais c'est difficile d'aller à la rencontre des gens qui ont échoué, parce qu'ils ne sont plus sur l'île. »

Denis Bredin

« Une composante importante de l'environnement, c'est le patrimoine. Ce n'est pas quelque chose que l'on met sous cloche, on est sur une logique de patrimoine qui peut supporter un usage, qui est comme une ressource. Notre objectif est d'en assurer la préservation sur le long terme. L'activité du Conservatoire est de protéger aujourd'hui, mais aussi pour les générations de demain. »

« Au cœur d'un programme d'étude sur plusieurs îles en Europe, auquel le Conservatoire a participé, se sont dégagées deux idées-forces. D'abord le rôle du patrimoine dans la préservation de la communauté

CA

Denis Bredin

insulaire. Sur beaucoup d'îles les communautés humaines étaient en forte régression. Le patrimoine pouvait être une ressource importante, pour favoriser le maintien de ces communautés et le maintien de leur activité, notamment économique. Une autre idée-force, était le lien entre les îles et les populations du continent. On se rendait compte — et vous en êtes pour certains la preuve vivante — qu'effectivement beaucoup de gens du continent avaient des liens avec les îles du fait de l'intérêt de leur patrimoine. On observe que cette espèce d'alchimie opère entre les populations du continent et les populations des îles, et permet de contribuer au maintien des communautés insulaires. »

Benjamin Guézet

« Le tourisme et la plaisance, pour les deux îles et pour les autres îles, cela me paraît assez sensible. On peut évoquer ce sujet en termes d'atouts et de contraintes. Il y a les plaisanciers qui font escale dans un port avec mise à disposition d'un emplacement, une bouée, un ponton. La possibilité d'accéder à des services est importante

Benjamin Guézet

CA

: aide à l'amarrage, sanitaires, douches, service de rade... Ces plaisanciers, une fois à terre, deviennent des touristes qui visitent l'île et consomment. Il y a une gestion de l'accueil, une gestion des emplacements à flot, donc un usage "raisonné des lieux". On peut créer une dynamique autour de l'accueil dans un port de plaisance. »

« En 2012, le port de l'Argol a accueilli 3 760 bateaux de passage pour un total de 5 360 nuitées d'escale, en hausse de + 24 % par rapport à 2011. On est face à une très forte saisonnalité en juillet et en août où l'on accueille plus de la moitié des bateaux de passage. La fréquentation augmente donc sur cette période mais ce qui est intéressant, c'est qu'elle augmente aussi en avril, mai, juin, et septembre. La construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de service en 2014 doit permetttre de développer l'accueil en basse saison, sur la période octobre - mars (sanitaires, douches, laverie, pièce pour sécher les vêtements...). »

*« Les plaisanciers qui font escale hors site portuaire sont des usagers que l'on ne maîtrise pas, dans des zones de mouillages sauvages très prisées en saison. C'est la liberté, l'autonomie, c'est se dire : "*Je mouille où je veux, en fonction de la météo, de mes envies, je suis libre*". Et en plus c'est gratuit... pour le moment, les choses sont peut-être en train d'évoluer. Cet usage permet d'accueillir un plus grand nombre de plaisanciers, en juillet et août et sur les grands week-ends d'avant saison. Mais il y a des contraintes, les mouillages sur ancre avec chaîne peuvent détériorer les fonds marins. Les plaisanciers débarquent en annexe le long des côtes, flux difficile à canaliser et pouvant entraîner des dégradations de l'environnement et des conflits d'usage sur les plages. On a aussi, mais c'est moins visible, les eaux noires (sanitaire) et les eaux grises (vaisselle ou toilette). Un bateau en escale en mouillage sauvage produit plusieurs litres d'eau usée par jour. Cela donne une échelle de ce que peut parfois recueillir une zone de mouillage en plein été, même s'il faut souligner l'équipement progressif des bateaux en cuve de stockage de ces eaux usées. Au final, il est donc nécessaire d'engager une réflexion globale sur l'accueil de ces centaines de bateaux en mouillage sauvage, en travaillant en concertation avec l'ensemble des acteurs du nautisme, du tourisme et de la plaisance sur les îles : communes, DDTM (Directions départementales des territoires et de la mer), Conservatoire du littoral, gestionnaire de port, club nautique... Sur ce sujet, beaucoup de choses restent à mettre en œuvre, souvent en mutualisant les actions et les pratiques (accessibilité, information, sensibilisation, gestion des cheminements...). »*

Patrick Gerbeno

« Le trafic sur la ligne de Houat et Hoedic est cette année en croissance par rapport à l'an dernier, une croissance à deux chiffres que nous ne retrouverons pas sur les autres îles du Morbihan. C'est une bonne nouvelle pour ces territoires insulaires qui sont par essence fragiles et dépendent du tourisme. Pour nous, en tant qu'opérateur, ces dessertes ont un caractère très spécifique, notamment par cette très forte saisonnalité, mais aussi par le fait que la pêche est très importante. Nous plaçons au cœur de nos préoccupations l'acheminement des produits de la pêche de Houat et Hoedic vers la criée de Quiberon. Autre point, nous avons des moyens qui sont très réduits par la dimension des ports nous obligeant à traiter avec des navires un peu compliqués l'ensemble des opérations des passagers et du fret. Nous transportons tout ce dont une communauté peut avoir besoin, les carburants, le gaz, l'essence. »

« Ne parlons pas seulement de tourisme et de saison de tourisme, mais parlons aussi des besoins essentiels des communautés insulaires. Ces liaisons maritimes à l'année sont pour les insulaires. On a constaté, en prenant la délégation en 2008, qu'il était intéressant de densifier un peu le service en hiver. C'est ce que nous avons fait avec deux rotations tous les jours en hiver. » ■

LETTRE DE MELVAN N° 21

Le Bourg - 56170 - Hoedic
melvan@melvan.org www.melvan.org

COMITÉ ÉDITORIAL

Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ADHÉSION À MELVAN

membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Crédit photographique : CA, Chantal Audollent ; GJ, Gilles Janin ; EM, Émilie Moisdon ; PB, Pierre Buttin.

D'aujourd'hui à demain, 4 défis pour les deux îles

En prolongement des propos échangés lors des interventions de notre journée du 24 août, consacrées à l'actualité et à l'avenir des deux îles, nous vous proposons en quatre points une série de questions sur les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les deux îles, sans prétention d'exhaustivité...

Comment maintenir une vie locale et active 12 mois de l'année ?

Quelle place pour les activités traditionnelles, pêche et agriculture, en déclin, et pour celles liées au tourisme, en plein essor ? Quelle place aussi pour des activités rendues possibles par les nouvelles technologies qui pourraient se développer pour autant que les structures le permettront (internet, téléphonie mobile) ? Comment accueillir, et conserver, de nouveaux résidents permanents ? Quelles structures favoriser, habitat permanent locatif, commerce, service à la personne, transport insulaire, transport maritime, santé ? Culture et environnement sont aussi des atouts, tels les projets auxquels Melvan contribue pour l'aménagement du fort à Hoedic et pour la mise en place d'espaces patrimoniaux dans les deux îles.

Quelle place pour les résidents secondaires dans la vie locale ?

Ils représentent aujourd'hui 75 % des résidences à Hoedic et 60 % à Houat, en augmentation. Ces résidents contribuent donc de plus de plus en plus au budget des municipalités. Cependant pour l'essentiel, ils ne participent pas à la gestion et aux décisions municipales et ont peu accès à l'information. Mais, le souhaitent-ils vraiment ? Il reste que cet état de fait est clivant et ne peut que favoriser le cliché d'un comportement consommateur de loisirs, amateur d'une animation pittoresque durant quelques semaines de présence estivale. Pourtant, les résidents secondaires étalent de plus en plus leur séjour au cours de l'année et apportent leur contribution à la vie locale. Toute initiative favorisant une présence accrue de cette population dans les îles pourrait se révéler bénéfique, que ce soit dans le domaine du loisir, de la retraite, mais aussi du travail à distance qui devient une réalité pour de nombreuses personnes. Il pourrait s'agir là d'un vivier important permettant de renforcer la vie locale à laquelle cette population déjà attachée aux deux îles s'intégrerait plus naturellement.

Comment préserver un environnement fragile, principal attrait des deux îles ?

Les deux îles se caractérisent par une diversité patrimoniale exceptionnelle et des paysages emblématiques des transitions littorales : une nature préservée, très riche en biodiversité, mais aussi très fragile. Les visiteurs, en nombre croissant chaque année, sont précieux pour l'économie des îles et les finances des compagnies maritimes, mais une fréquentation excessive et non maîtrisée ruinerait l'attrait même qui fait affluer les visiteurs. La préservation des écosystèmes, la transmission des patrimoines, la maîtrise des nouvelles constructions doivent être au cœur des projets d'avenir. Ne s'agit-il pas d'un domaine très technique dont la gestion pourrait être mutualisée entre les deux îles, peut-être dans le cadre de l'intercommunalité ?

Comment maîtriser les flux touristiques ?

Les deux îles sont déjà, sans probablement en prendre la totale mesure, dans un mode de vie très lié et dépendant du tourisme. On observe une meilleure répartition des passages dans l'année, au bénéfice de la vie locale, mais l'afflux estival de visiteurs à la journée devient important, venant de tous les ports de la baie de Quiberon. Autre constat, une plaisance portuaire qui se développe sur une saison plus étalée mais également, certains jours, une invasion de plaisance « foraine », encombrant les plages et dégradant les sentiers côtiers, avec un retour inexistant ou minimal pour la vie locale. Inutile de se le cacher, le futur des deux îles tournera peu ou prou autour du tourisme. Mais quel tourisme ? Quelle maîtrise de ces flux ? Il semble important de bien prendre la pleine mesure de cette question, de l'anticiper et de la gérer. ■

Le gîte d'étape du fort d'Hoedic

Situé dans le fort d'Hoedic, propriété du Conservatoire du littoral, le gîte accueille jusqu'à 36 personnes dans des dortoirs de 6 ou 15 lits. Une cuisine en gestion libre permet aux « gîteurs » de préparer leur repas. Un espace salon est souvent utilisé par les enfants pour s'y divertir ou par les adultes afin de partager un moment de convivialité. Les sanitaires sont en commun.

Anciennement géré par l'École nationale de voile de Saint-Pierre-Quiberon et par une association de randonnée, France Randonnée, le gîte était alors visité de façon épisodique et l'absence de gestionnaire sur place suscitait des problèmes d'entretien et de gardiennage. Les premiers occupants se sont alors détachés de ces locaux en 1999 pour en laisser la gestion à l'actuel gestionnaire, l'AGFHE. Après un petit coup de rafraîchissement et avec des travaux d'améliorations réalisés au fil des années, le gîte accueille aujourd'hui tout type de public : groupe scolaire et universitaire, randonneur, amis, famille. En moyenne cela représente environ 2 500 à 3 000 nuitées par an, avec un taux d'occupation annuel moyen de 10%. Les revenus du gîte représentent 80 % du budget de l'association dont l'objectif est la gestion du patrimoine naturel et bâti du Conservateur du littoral situé sur Hoedic. L'AGFHE cherche aujourd'hui à augmenter le nombre des nuitées hors saison, en ciblant plus particulièrement les groupes universitaires. ■

Émilie Moisdon

Fréquentation du gîte 2005-2013
Nuitées par an.

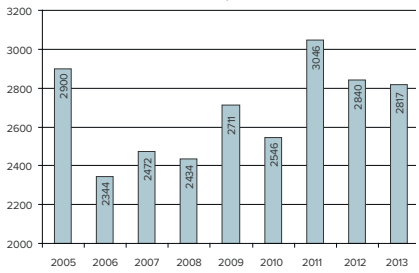

EM

EM

Il y a 50 ans, l'électricité

En 1963, j'avais 24 ans. Les gens s'éclairaient à la bougie ou à la lampe à pétrole. Pour se déplacer la nuit, nous avions des lampe-tempêtes. Il n'y avait pas de frigo, poissons et cochons étaient conservés dans le sel. Chaque famille avait une ou plusieurs vache, se nourrissait de laitages et faisait son propre beurre. Les veaux étaient vendus sur le continent. Cheminées et poêles à charbon étaient utilisés pour le chauffage et servaient aussi à cuisiner. Le foin stockés au grenier isolait les maisons en hiver.

Dans les années 1958 - 1960 Monsieur Aimar, de Houat, avait installé l'éclairage au gaz. Un tuyau de cuivre gros comme une cigarette allait de la bouteille à la lampe. Il fallait l'allumer avec une flamme, sans toucher le manchon (l'ampoule en somme) protégé par un globe ouvert à la base. Ce manchon était très fragile, à peine touché il tombait en poussière. Les hannetons étaient les malvenus dans les maisons.

Puis arriva la grande nouvelle : « L'ÎLE VA ÊTRE ÉLECTRIFIÉE ! ». Il fallu six mois aux frères Boleis, deux électriciens d'Arradon, pour faire l'installation dans chaque maison et installer le transformateur. La pose du câble était effectuée par un câblier qui s'appelait l'*Ampère*. Le plus gros problème fut de tendre le câble avec le tracteur qui n'était pas assez puissant.

Le 4 novembre 1963, les autorités arrivèrent sur l'île pour l'inauguration. J'avais aidé à mettre les grands pavillons de couleurs vives du sémaphore entre le transformateur et la cheminée de l'école. Le maire Jean-Marie Le Moing portait l'écharpe. Après un petit mot, le contact était mis. Les gens allèrent voir à l'école et —miracle ! — l'ampoule était allumée. C'était un jour de fête, les cafés était sollicités, les gens attendaient la nuit pour voir enfin leur maison éclairée. Marie Le Scoarnec, voisine du café du Repos vint à la porte en disant : « *venez voir comme c'est clair chez moi* ». Mais les ampoules cassèrent aussitôt. L'installation avait été montée en 380 ! Il n'y a eu que 2 erreurs de faites sur l'ensemble des installations. La vie a changé par la suite mais pas rapidement. Les gens gardaient l'habitude de saler lard et poissons. Quelques télévisions sont arrivées. La municipalité en avait installé une dans la salle près du presbytère. Beaucoup de monde y venait et c'est là que nous avons vu l'assassinat et l'enterrement de J. Kennedy en novembre 1963. ■

Marc Allanic

Premier prix pour l'église d'Hoedic

La Fondation du patrimoine a récompensé l'association Église d'Hoedic avec le premier prix du mécénat polulaire, associé à une somme de 5 000 €, en reconnaissance de la mobilisation qu'elle a su mener pour récolter une souscription de 33 120 € auprès de 136 donnateurs. D'importants travaux doivent être menés pour assurer l'étanchéité et la sécurité de l'édifice, évalués pour un montant de 300 000 €. Brillant succès pour l'équipe dédiée à ce projet, sous la houlette de son président Christian Allanic. ■

Un périmètre pour Houat et Hoedic

Note faisant suite à l'article "Fractales et rugosités des côtes de Houat et d'Hoedic", paru dans La Revue des deux îles, *n° 10.*

La parution de l'article sur la dimension fractale des côtes des deux îles n'a pas été sans provoquer une certaine frustration sur sa conclusion établissant l'impossibilité de déterminer un périmètre pour les îles : « *J'ai bien compris le truc des fractales mais... la côte, elle fait combien ?* ».

Afin de pallier à cette lacune, nous vous proposons, d'une part, quelques valeurs calculées du périmètres des îles et, d'autre part, une mesure expérimentale qui a été réalisée avec à un GPS pour l'île de Houat.

La technique des boîtes utilisée pour calculer la rugosité, ou dimension fractale du littoral, va nous servir à donner une estimation de la longueur du tour des îles. La taille de chaque carré peut être déterminée à partir de l'échelle de la carte d'où a été extrait le tracé des îles. Considérons alors deux approximations : a) chaque carré recouvrant le trait de côte comprend, au minimum dans un angle un point du trait de côte et, au maximum, une diagonale complète ; b) la répartition des carrés est régulière entre ces deux extrêmes. Sur cette base, en moyenne, un carré représente une portion de périmètre d'une demi-diagonale, assimilable à une unité d'arpentage. Le périmètre peut alors être approché par la somme de ces unités d'arpentage, représentées par les carrés. Le tableau ci-dessous donne les résultats obtenus pour des carrés de différentes tailles.

Unité d'arpentage (carré)	Périmètre d'Hoedic	Périmètre de Houat
21.2 m (30m)	8.9 km	18.8 km
42.4 m (60m)	7.9 km	16.1 km
84.9 m (120m)	7.4 km	13.7 km
Rugosité (dimension fractale)	1.13	1.20

Le résultat suggère qu'une promenade autour d'Hoedic — il reste difficile de parler de périmètre — pourra varier entre 7,4 et 8,9 km selon le chemin suivi, tandis qu'une promenade autour de Houat variera de 13,7 km à 18,8 km. Plus les boîtes sont petites, plus on respecte les sinuosités de la côte, plus la longueur de la promenade augmente.

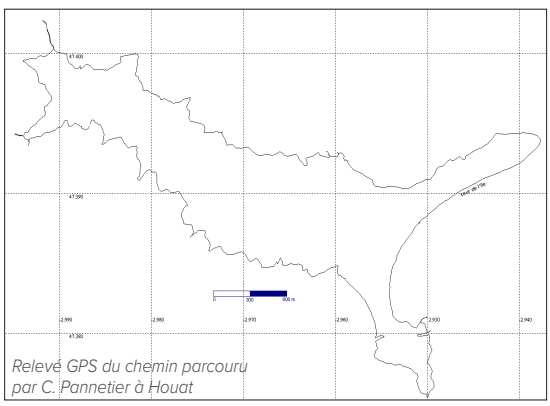

Relevé GPS du chemin parcouru par C. Pannetier à Houat

Le plus grand écart constaté à Houat est conforme à une rugosité supérieure de son trait de côte.

En 2002, Christophe Pannetier a effectué un tour de Houat avec un GPS (Garmin etrex summit) afin d'avoir une mesure effective de son périmètre. La carte suivante montre l'empreinte de son parcours tel que relevé par le GPS. On y retrouve le tracé de la côte de Houat. La distance obtenue au cours de cette marche est de 17,7 km, valeur proche de celle calculée avec la méthode des boîtes pour une unité d'arpentage de 42 m.

Il est intéressant de noter que dans cette approche expérimentale, on retrouve les mêmes interrogations : « *Tant que tu suis le chemin côtier, tu ne t'égares pas, sauf pour aller relever les quelques pointes rocheuses. Sur la plage du Salus ou la Grande Plage, faut-il rester sur le sentier côtier, descendre en bas des falaise, se mouiller les pieds ...* »

Jusqu'où suivre la côte ? Faut-il avoir les pieds dans l'eau pour suivre fidèlement son tracé ? Que ce soit par calcul ou par mesure, le périmètre d'une île à la côte déchiquetée dépendra toujours du chemin suivi. ■

Paul Buttin

Melvan news

L'assemblée générale de Melvan s'est tenue à Hoedic durant notre journée de célébration des 10 ans. Elle était précédée d'une assemblée générale extraordinaire où a été retenue une évolution des statuts intégrant la création des membres d'honneur, la suppression des collèges et une évolution des modalités de vote au conseil d'administration. L'assemblée générale à fait le point sur les finances, les activités de l'association et validé un règlement intérieur qui devenait nécessaire avec le développement de l'association. Ce document et les nouveaux statuts sont à votre disposition sur le site internet ou sur demande (melvan@melvan.org).

Le nouveau trésorier de Melvan

Gilles Janin reprend la charge de trésorier de Melvan dont Andrée Vielvoye, trop prise par d'autres engagements, souhaitait être libérée. ■

Gilles Janin

321 membres de Melvan

En 2013, Melvan finit l'année avec 321 membres, croissance importante comparée aux 257 de fin 2012. Cette évolution résulte, dans une large mesure, de la création d'une cotisation couple qui a bien trouvé sa place.

7 MEMBRES D'HONNEUR

ALLANIC Marc
ALLANIC Roger
COGEZ Jean
LANOÉ Jean-Noël
LE HYARIC Joseph
MARQUER Joseph
THOMAS Auguste

106 MEMBRES SYMPATHISANTS

ABEILLÉ Anne
ALLANIC Christian
ALLARD Dominique
ANDRÉ Annick
BACHELOT Daniel
BERTIN Thérèse
BLANCHET Loïc
BLANCHET Maryvonne
BLOT Jacques
BOLITT Joseph
BOLO Michel
BOLO Mico
BOSCHER Isabelle
BOUTHENET Philippe
BOUVAREL Daniele
BUTTIN Jacques
CALMÉ Dominique
CANCÉ Jacques
CANCÉ Virginie
CARO Bernard
CHATELUS Christiane
COIGNAC Alain
CONSTANTIN Isabelle
CORDIER Jean-Yves
COTTALORDA Paul
CROS Jean-Paul
de SACY François
de TROGOFF Jean-Pierre
DEFONTAINE Carine
d'HAUTEVILLE Isabelle
DIÉNIS Dominique
DIONISO Martine
DROUIN-PROUVÉ Catherine
DUPONT Guy
FARBER Sabine
FAVREAU Jean-Luc
FAYE Chantal
FEDOROFF Marianne
FORTIN Mathieu
FOUILLET Serge
FRANGER Arthur
GERBENO Patrick
GIRARDON Alain
GOURHAND Alain
GUANZINI Philippe
Guézengard Katia
GUEZET Benjamin
HUBERT Brigitte
INGENIERIE Le Bihan
JUDET Lise
KEMPA Marion
KERVADEC Jean-Michel
LAFARGE Eliane
LAVOINE Eric
LAZZARI Jean-Yves
LE BERRE Marie-Annick
LE COZ Monique
LE DUC-LE GURUN Andréa
LE FUR Elisabeth
LE GURUN André
LE GURUN Dominique
LE GURUN Dominique
LE GURUN Jean-François
LE GURUN Joseph (Jean-Pierre)
LE GURUN Nicole
LE HYARIC Solenne
LE MEUT Christian
LE NEVÉ Arnaud
LE PACHE Jean-Luc
LE ROUX Jean-Claude
LE ROUX Martine
LE SCOARNEC Henri
LEMAÎTRE Didier
LEPAROUX Veronica
LERCULEY Annie
MARCAULT-DEROUARD Marie-Charlotte
MARTINO Anne
MENOU Ambroise
MEROUR Joëlle
MIGAUD Colette
MOORTGAT Laurent
MORVAN Françoise
OBADIA Nicole
PATERNOTTE Pascale
PICARD Isabelle
PIGNAL Marie-Claire
POIRÉ Jean-Pierre
RAVARD Jean-Claude
RINA ORTIZ Édith
ROBINO Nicole
ROCCO-TOEBE Evelyne
SAINT ANTONIN Jean-Pierre
SANDRE Bernard
SEVRIN Joseph
SICARD Émmanuel
STAGNARA Sébastien
THÉVENIN Luc
THIBERVILLE Jean-Pierre
TOMASINI-Faivre Catherine
TOUBLAN Jean-Luc
TOUFFAIT Marie
TROUDET Laurent
VOISIN Luc
WEULERSSE Hubert
YOU-JALABER Béatrice
ZUBER Marie

86 MEMBRES ACTIFS

ALLAGNAT Jean-Paul
AUPHAN Éric
AUVRAY Gilles
BANNET Jean-Yves
BARBIER Alain
BEAUPÉRIN Luc
BESNARD Michèle
BLANCHET Marcelle
BOLITT Geneviève
BORDES Julie
BRÉMON Véronique
BRIÈRE-LE GURUN Dany
BRIGAND Louis
BUTTIN Paul
CAUCHY Bruno
CAUMON Jean-Pierre
CHAURIS Louis
CLÉMENCEAU Olivier
COPIN Jacqueline
de CHAMPSAVIN Thierry
de LARUE Jacqueline
DECHERCHI Gérard
DEUTSCH Marie-Odile
DIGABEL Christine
DIRAND Dominique
DIROL Jean-Pierre
DUBOIS Michel
DUCELLIER Fabienne
EZAN Annick
FEUILLY Mauricette
FRICHET Anne
FUSTIER Géraud
GENESTE Michel
GENZMER Wolf
GERNELLE Noëlle
GORTAIS Michel
GOUTAYER Jean-Luc
HARTEMANN Christine
HERISSET Dominique
HUBERT Anne
JOUSSAUME Roger
KNEPPERT Béatrice
LAFARGE Grégoire
LE BARTZ Michel
LE BERRE Maguy
LE BOULAIRE Paul
LE CHENADEC Raoul
LE COQ Florence
LE GURUN Chantal
LE GURUN Marcel Louis
LE GURUN René
LE LUHERNE Christine
LE ROUX Benoit
LECLERCQ-PREUSS Béatrice
LEGUAY Martine
LEHOUX Patrick
LEMBO Dominique
LEMOINE Didier
LEURETTE Denise
LIVORY Jacques
LIVORY Pierre
LUDOT Frank
MACÉ Monique
MALRAUX Bernard
MAZARGUIL Jean-Pierre
MENSIOR Nicolas
MERMOD Philippe
MOISDON Emilie
MOREAU Anne-Marie
MORENO Jean-Baptiste
NIAU Francis
PANNETIER Christophe
QUIQUAND Jean-Paul
REBONDY Bernard
RENOUL Jean-Michel
RÉVILLE Nicole
RIVIÈRE Gabriel
SEVRIN Frédéric
SOYER Louisette
TARRAZI Sigrid
TEYNAC Garance
THIBAULT Gabriel
TRARIEUX Dominique
TUAL René-Jean
VAN VOORHEES Viviane
VASSEL Alain
VERDEAU Rémi
ZUBER Dominique

- PERSONNES MORALES

Archiv. départ. Morbihan
Archive départ. Ille-et-Vilaine
Centre de recherche bretonne et celtique (UBO)
Musée de Préhistoire de Carnac

118 MEMBRES ACTIFS COUPLE

AUDOLLENT Chantal et Bernard
AUDRÉZET Marie-Pierre et Frédéric
BILQUIN Anne-Marie et Étienne
BOURHY Françoise et Roland
BRÉMOND Maryvonne et Jacques
BROSSIER Marylou et Bernard
BUTTIN Anne et Pierre
BUTTIN Françoise et Bruno
BUTTIN Françoise et Emmanuel
BUTTIN Marie-Paule et Henri
BUTTIN Marie-Thérèse et Dominique
BUTTIN Virginie et Pierre
DALLIER Dominique et François
DAVID Armelle, M&Mme
de TILLY Frédérique et Guillaume
de TURENNE Virginie et Patrice
DECHIROT Agnès et Émmanuel
DEVALLAND Émmanuelle et Jean-Baptiste
DURAND Janine et Jean
ERRERA Irène et Roger
FAVOT Nicole et Bernard
FAVRE Danièle et Olivier
FUSTIER Françoise et Daniel
GIQUEL Françoise et Bob
GOULLIANNE Ginette et Georges
GRIELEN Sabine et Alain
GUILLE DES BUTTES Yves
HERZOG Agnès et Antoine
JACOB Christine et Pierre-Yves
JACOB Michèle et Yvon
JANEAU Marianne et Marc
JANIN Tina et Gilles
KAUFFMANN Joëlle et Jean-Paul
KNEPPERT Christian M&Mme
KNOCKAERT Hervé et Christine
LAFONT Marie-Constance et Bruno
LARGE Jean-Marc, RIFFÉ Denise
LE CORRE Françoise et Yannick
LE MAREC Laurence et Alain
LE SCOARNEC Michelle et Hervé
LEMBO Brigitte et Philippe
LÉVI Marie-Louise et Aristide
LUCET Agnès et Philippe
MALAMITSAS Véronique et Hugues
MASSELLA Alfred M&Mme
MORIN Sylvie et Hervé
NEAU Jean-Pierre, MORISSET Sylvie
NEAU Marie-Pol et André
NGUYEN Bach et Stéphane
PENSEC Michel, M&Mme
ROCHARD Hélène et Dominique
SCHMIT Françoise et Bernard
STAGNARA Françoise et Jean
THOMAS Monique et Paul
VANOT Armelle et Jean-Philippe
VANOT Virginie et Ronan
VASSEUR Odile et Bernard
VIELVOYE Andrée et Alain
ZUBER Valentine, GANZ Christophe

6 ÉCHANGES DE REVUES

ERICA BULL. DE BOTANIQUE ARMORICAINE
Conservatoire botanique de Brest

BULLETIN ET MÉMOIRES DU MORBIHAN
Société polymathique du Morbihan

AMARAI
Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

BULLETIN DES AMIS DE VANNES
Les Amis de Vannes

BULLETIN DU CERAM
Centre d'étude et de recherche archéologique du Morbihan

LA MAISON FORTE
Patrimoine de la presqu'île de Rhuys

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

JUIN 2014 - n° 22

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 3

2014, LE TOURNANT DES MUNICIPALES

Les deux îles viennent de connaître un changement de fond dans leur gestion municipale, en choisissant deux maires « néoinsulaires ».

page 4

1972, EN PÊCHE SUR LE *CARAO*

À l'époque, je partais travailler, sur les navires de la marine marchande. Les périodes de congés se passaient le plus souvent sur l'île et nous aidions nos parents pour la pêche ou les travaux des champs.

page 5

1945, HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 23 juillet 1945, une délégation d'Hoedicais et de Houatais accompagnés de leur recteur se rend à Vannes pour rendre hommage au général de Gaulle.

Archives municipales de Vannes, fonds Rougerie Decker

Le puits, village de Houat *circa* 1970 (carte postale Édition Jos)

Melvan est au tournant d'une nouvelle décennie. La Lettre *20 vous a présenté le bilan des dix années passées. Dans la* Lettre *21, et lors de notre réunion anniversaire du 24 août 2013, nous avons évoqué les deux îles « entre hier et demain », en passant bien sûr par aujourd'hui. Portant maintenant un regard prospectif sur Melvan, tentons d'imaginer vers quoi se dirige notre association dans les 10 ans qui viennent. Quels sont ses atouts ? Que peut-on développer ? Comment pérenniser ce qui a été mis en place ? Avec le recul et l'expérience, trois axes forts semblent se dégager. Notre fonds documentaire, écrit, iconographique et audiovisuel, est le socle sur lequel Melvan s'est bâti. Il est nécessaire de poursuivre son référencement et d'aboutir à une accessibilité en ligne. Nos publications,* La Revue des deux îles *et la* Lettre de Melvan*, notre site internet, sont nos références et notre vitrine et resteront au cœur de nos activités. Nous envisageons d'étendre les publications vers la production de monographies et de guides patrimoniaux davantage grand public. Nos expositions temporaires, projections, conférences nous ont ancrés dans la vie insulaire. Avec l'expérience acquise, une orientation vers la mise en place dans chaque île d'un espace patrimonial permanent nous semble un objectif ambitieux, mais réaliste. Cet axe doit bien sûr être exploré en lien avec les municipalités d'Hoedic et de Houat que nous nous proposons de rencontrer cet automne.*

Démographie d'Hoedic et de Houat

Diverses sources permettent de reconstituer l'évolution des populations d'Hoedic et de Houat sur les deux derniers siècles. Les plus anciennes sont sans doute imprécises. À partir de 1891, les chiffres sont ceux du ministère de l'Intérieur, accessibles sur le fonds Cassini-EHESS, puis ceux de l'INSEE.

Une baisse importante de population semble avoir eu lieu à Houat au début du XIX^{e} siècle (Bachelot de la Pylaie 1826), du fait d'une série d'épidémies qui se développèrent dans l'île suite à la débâcle des Émigrés en 1795 et au débarquement à Houat de 2 400 soldats *« dans le dénuement le plus complet »*. Les deux îles vont ensuite voir leur nombre d'habitants augmenter durant la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. La construction des forts en 1853 a sorti Hoedic et Houat de leur isolement et entraîné un relatif enrichissement. Cet accroissement de population est plus élevé pour Hoedic et persiste jusqu'au milieu des années 1920. Cette île a aussi connu l'installation de deux services publics avec la construction d'un phare en 1851, puis d'un sémaphore en 1861, auxquels on pourrait ajouter, *suite page 2*

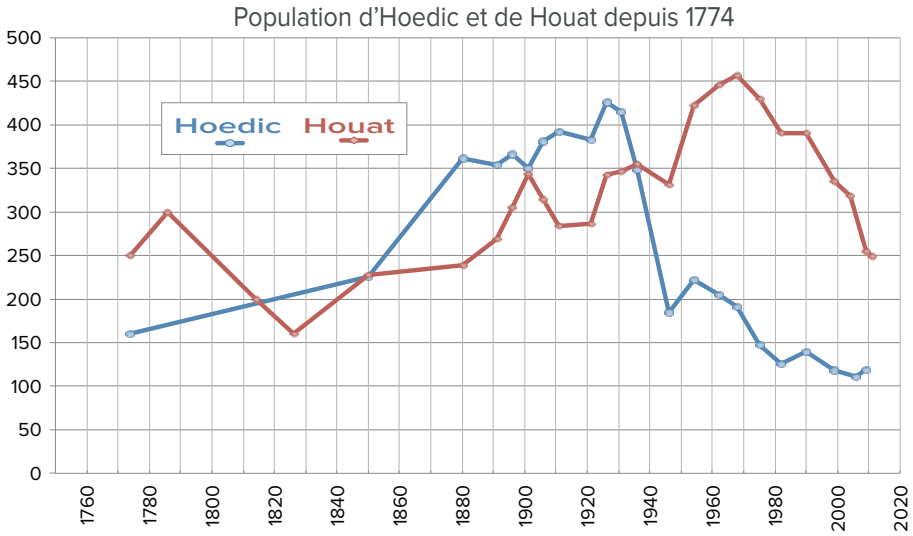

Année	Hoedic	Houat	Sources
1774	160	250	Ogée / Detaille
1795		300	Bachelot de la Pylaie
1814		200	Bachelot de la Pylaie
1826		160	Bachelot de la Pylaie
1850	226	228	Delalande
1880	361	239	Escard
1891	354	269	Cassini / EHESS
1896	366	305	Cassini / EHESS
1901	350	344	Cassini / EHESS
1906	381	315	Cassini / EHESS
1911	392	284	Cassini / EHESS
1921	383	287	Cassini / EHESS
1926	426	343	Cassini / EHESS
1931	415	346	Cassini / EHESS
1936	348	355	Cassini / EHESS
1946	185	331	Cassini / EHESS
1954	222	422	Cassini / EHESS
1962	205	446	INSEE
1968	191	457	INSEE
1975	147	430	INSEE
1982	126	390	INSEE
1990	140	390	INSEE
1999	118	335	INSEE
2004	111	318	INSEE
2009	119	255	INSEE
2011	120	249	INSEE

en 1907, le canot de sauvetage. Vers 1926, Hoedic connaît un pic de population suivi d'une baisse au début des années 1930 puis d'un effondrement, au tournant de la dernière guerre, résultant d'une crise économique que ne semble pas avoir connue l'île sœur. Selon Roger Allanic, 93 ans, beaucoup d'Hoedicais qui travaillaient à la pêche ou aux conserveries de la Turballe auraient quitté l'île avec leur famille en 1940 car les Allemands empêchaient le retour sur l'île. Il est intéressant de noter que Houat, avec un tropisme plus quiberonnais, n'a pas connu le moindre exode. La population de Houat s'accroît sensiblement en 1954 pour culminer en 1968. La construction du port Saint-Gildas, en 1956, n'est sans doute pas le seul moteur de cette prospérité. Ce nouveau port va cependant favoriser le développement d'une importante activité de pêche qui permet le maintien d'une population élevée jusque dans les années 1990. Dans le même temps, le niveau de la population d'Hoedic ne se relève pas, malgré le nouveau port construit à l'Argol en 1972, sans doute trop tard pour un regain significatif de la pêche. Plus récemment, la population de Houat peine à se maintenir avec la baisse générale de l'activité de pêche. Sur les 20 dernières années, la population d'Hoedic s'est finalement stabilisée à un niveau bas, alors que celle de Houat s'est fortement contractée.

Il faut cependant relativiser ces statistiques dans le contexte actuel où la notion de résidence côtoie celle d'habitant. Depuis les années 1960, le phénomène « résidences secondaires » s'est développé au point de dominer aujourd'hui l'habitat des deux îles. En 2009, l'INSEE comptabilise 313 résidences à Houat et 229 à Hoedic. Avec 2 à 4 habitants par résidence, souvent plus, les deux îles n'ont jamais été aussi peuplées, du moins une partie de l'année. *In fine*, la question prégnante est celle du ressort qui permettra sinon un renouveau, du moins le maintien de la population permanente des deux îles. ■

Pierre Buttin

Le rocher de Wolf

Je reviens de Port Blanc, après une balade sur la côte ouest, si belle et si variée. Avant de descendre sur la plage, je me suis arrêtée sur la falaise, auprès de ton rocher, ton atelier de peintre où demeurent des éclats de peinture échappés du chiffon multicolore sur lequel tu essuyais tes pinceaux. J'ai regardé longuement ton paysage et je fus saisie par les milliers de variations de volumes au gré de la marée, de couleurs, d'ombres et de lumières telles celles que tu as perçues et tracées indéfiniment dans tes toiles. Wolf, il ne manquait que toi sur ton rocher, ta silhouette blanche, coiffée d'un bob indéfinissable, ta sacoche de matériel, ton parapluie violet et ton ciré jaune. Mais ta voix et tes yeux clairs me parlaient, me glissaient mille souvenirs au cœur. Tu l'avais choisi ce site, parmi les multiples rochers que tu connaissais à Hoedic depuis l'époque où tu venais camper avec Marie-Paule et tes enfants, il y a une trentaine d'années. En fin de séjour, tu étalais dans le fort, à même le sol, quelque 100 toiles de petit format, sur toujours le même sujet, année après année, damier coloré, puzzle aux multiples pièces uniques, peintes au gré de ton humeur, de ta sensibilité, des lumières du temps. Tes toiles demeurent énigmatiques, comme toi, tellement personnelles que vouloir les qualifier serait une imposture. Nous pouvons y reconnaître les rochers qui émergent de la baie, mais il nous faut pour cela t'approcher, t'écouter et dépasser la tentation de te résumer. Hoedic, dans plusieurs de ses maisons, garde quelques-unes de tes toiles. Ton rocher demeure, cher Wolf, les enfants d'Hoedic le connaissent. Merci d'être toi !

Wolf GENZMER est décédé en février 2014. Hoedic est triste de ne pas le retrouver dès ce mois de juillet, nous le portons dans nos cœurs, sur nos murs et en haut de la falaise de Port Blanc. ■

Anne Frichet

Port Blanc - Wof Genzmer (4 huiles sur toile, 2010, coll. particulière)

Municipales, un tournant !

Les deux îles viennent de connaître un changement de fond dans leur gestion municipale, dépassant les crispations identitaires. Houat et Hoedic ont choisi deux maires « néoinsulaires », ne faisant pas partie des familles traditionnelles — que l'on pourrait alors qualifier de « primoinsulaires » — et des équipes municipales mixtes associant librement « néo » et « primoinsulaires ». Ce clivage qui marquait traditionnellement les deux îles, et les mettait en rivalité aussi, serait-il dépassé ? Dans l'immédiat, ce nouveau contexte devrait être favorable à un plus grand rapprochement entre Houat et Hoedic, deux territoires confrontés à des défis identiques que nous avons précédemment esquissés (*Lettre de Melvan* n° 21, déc. 2013).

Le tableau ci-contre récapitule les résultats des élections de 2008 et de 2014 (*Figaro.fr*). On peut tirer quelques enseignements de ces données. Tout d'abord, dans les deux îles, le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de résidents permanents INSEE, de 26 % à Hoedic (119 habitants) et de 33 % à Houat (255 habitants). Il apparaît donc que de nombreux électeurs ne sont pas résidents permanents. Il est par ailleurs intéressant de noter que pour les 4 scrutins relevés ici, le taux de participation reste très élevé au deuxième tour. Dans le contexte des petites communes, ce deuxième tour est important pour le choix final des membres du conseil qui décidera de l'élection du maire. Cette participation élevée (entre 80 et 90 %) reflète aussi l'implication des électeurs des deux îles et tranche avec la faible participation nationale qui ne dépasse pas les 64 % aux deux tours. Il est enfin remarquable que le scrutin de Houat ait été particulièrement serré cette année, avec une très faible dispersion des résultats individuels (mesurée par le coefficient de variation : CV).

2008

Houat : 344 inscrits 1er tour 78.5 %, 2nd tour 79.65 %		
Alain LE FUR	1t	69,2 %
Jean-Pierre LE GURUN	1t	56,8 %
Patrick LE FUR	1t	56,4 %
Luc LE GURUN (M)	**1t**	**54,9 %**
Caroline LE GURUN	1t	54,9 %
Marie-Renée EYMARD	1t	53,4 %
André LE GURUN	1t	51,5 %
Armelle LE ROUX	1t	50,4 %
Jeanne LE ROUX	2t	52,2 %
Jonathan SCOUARNEC	2t	48,9 %
Irene LE GURUN	2t	47,8 %
moy. 54,2 %, CV 10,6 %		

Hoedic : 154 inscrits 1er tour 87.01 %, 2nd tour 89.6 %		
André BLANCHET (M)	**1t**	**55,4 %**
Rémy BLANCHET	1t	55,4 %
Christian ALLANIC	1t	54,6 %
Émilie MOISDON	2t	43,4 %
Éric ALLANIC	2t	41,9 %
Danièle FAVRE	2t	36,0 %
Samuel KERGAL	2t	35,3 %
Gilles RAULT	2t	33,8 %
Philippe LE PALMEC	2t	33,1 %
Jeanne-Louise ALLANIC	2t	33,1 %
Jean-Yves LAZZARI	2t	30,9 %
moy. 41,2 %, CV 23,5 %		

2014

Houat : 343 inscrits 1er tour 74.6 %, 2nd tour 83.1 %		
Gwendal LE ROUX	1t	51,9 %
Alan LE GURUN	1t	51,2 %
Patrick LE FUR	1t	51,2 %
Marie-Renée LE BERRE	1t	50,8 %
Andrée VIELVOYE (M)	**1t**	**50,4 %**
Angèle LE FUR	2t	49,3 %
Véronique DENIS	2t	48,6 %
Patrick SOUNY	2t	48,2 %
Elsa BRUGALE	2t	47,5 %
Philippe LE FUR	2t	46,8 %
Caroline LE GURUN	2t	46,8 %
moy. 49,3 %, CV 3,8 %		

Hoedic : 148 inscrits 1er tour 88.5 %, 2nd tour 87.8 %		
Samuel KERGAL	1t	61,5 %
Éric ALLANIC *	1t	57,7 %
Jean-Luc CHIFFOLEAU (M)	**1t**	**53,8 %**
Christian ALLANIC	1t	53,1 %
Philippe LE PALMEC	2t	60,5 %
Émilie MOISDON	2t	54,0 %
Macha BLANCHET	2t	51,6 %
Pierre SAMMARTANO	2t	50,8 %
Jean-Marie DEPELCHIN	2t	48,4 %
Danièle FAVRE *	2t	46,8 %
André BLANCHET*	2t	46,0 %
moy. 53,1 %, CV 9.8 %		

* Conseillers démissionnaires lors de la première réunion du conseil municipal.

Avec nos félicitations et encouragements aux nouvelles équipes. Et sincère hommage et reconnaissance aux équipes précédentes. ■

Pierre Buttin et Aristide Lévi

Les grandes marées

Les grandes marées estivales ont plutôt lieu à partir de fin août et surtout en septembre. C'est la période des grandes pêches de basse mer... ou des révisions de corps-morts quand ils sont au sec, comme dans la rade de Port La Croix, à Hoedic. Le graphique ci-contre illustre cette saisonnalité en reportant pour chaque mois la moyenne des coefficients maximums de grande marée entre 2011 et 2014. Il montre que les plus grandes marées se situent en mars et en septembre, au moment des équinoxes. Le coefficient de marée est calculé à partir du quotient entre le marnage d'une marée donnée (différence entre pleine mer et basse mer) et le marnage moyen de vives eaux d'équinoxe. Il varie entre 20 au minimum et 120 au maximum.

Ce coefficient — établi en France pour le port de Brest — est applicable pour l'ensemble des côtes de l'Atlantique et de la Manche. Les marées sont la résultante de nombreux facteurs complexes. La succession des mortes-eaux et des vives-eaux est un cycle de 21 jours correspondant aux phases de la Lune. La variation de l'amplitude des marées dépend de la position relative de la Lune, du Soleil et de la Terre, et de la géographie sous-marine locale. Pour Hoedic et Houat, le marnage par grande marée de coef. 110 est d'environ 5,30 m et, pour des marées de morte-eau de coef. 30, il est de l'ordre de 1,30 m.

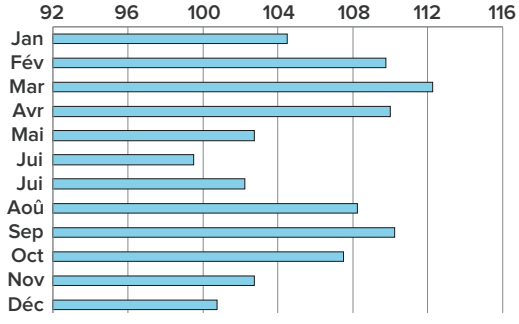

Moyenne mensuelle des coefficients des plus grandes marées sur 4 années, 2011-2014 *(maree.info)*

La saisonnalité annuelle des grandes marées observée sur le graphe résulte de la position du Soleil par rapport à la Terre. L'attraction du Soleil est plus importante lorsqu'il est situé sur le plan de l'équateur de la Terre, position atteinte au moment des équinoxes, autour du 20 mars et du 20 septembre. Lorsque tous ces paramètres sont proches de leur optimum, c'est alors la « marée du siècle » (même s'il y en a plusieurs par siècles...). La prochaine aura lieu le 21 mars 2015, avec un coefficient de 119. ■

Paul Buttin

Lettre de Melvan n° 22

Le Bourg - 56170 - Hoedic
melvan@melvan.org www.melvan.org

Comité éditorial

Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Adhésion à Melvan

membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Crédit photographique : AL Aristide Lévi, GB Geneviève Bolitt, HB Collection Hervé Blanchet, PB Pierre Buttin.

1972, en pêche à bord du *Carao*

À l'époque, je partais travailler sur les navires de la marine marchande pour des voyages au long cours vers la Chine, Le Japon, l'Australie, etc. Les périodes de congés se passaient le plus souvent sur l'île et nous aidions nos parents pour la pêche ou les travaux des champs. Au début du mois de février de l'année 1972, les tempêtes succèdent aux tempêtes, avec de temps en temps une accalmie pendant laquelle il faut sortir pour relever les casiers et les bahots.

Ce jour-là, notre mère nous réveille tôt le matin, à la demande de notre père. *« — Debout les garçons il faut y aller,* nous dit-elle*, le petit déjeuner est prêt. »* Au chaud dans notre lit, nous ne sommes pas spécialement d'accord pour y aller. Au-dehors il fait très froid, il y a aussi du vent et nous entendons la houle se fracasser sur les rochers. Mais notre père a pris sa décision, et sans un mot nous nous préparons pour partir en mer. *« — Bonjour, mes garçons,* nous dit-il, *le vent tourne, du Sud-Ouest il passe à l'Ouest, et c'est le moment d'y aller. Le bateau est à flot dans le port. On laissera la prame sur le mouillage dans la rade. Couvrez-vous il fait très froid et il gèle. »* Comme à l'accoutumée, je regarde notre mère, son visage est pâle et ses mains tremblent légèrement. *« — Tu es inquiète maman ? » « — Non cela va bien, pars avec ton père, il risque de t'engueuler si tu arrives en retard au port. »*

En prenant pied sur le bateau, chacun connaît sa tâche et nous savons, mon frère et moi, que notre père est le patron et se comporte en tant que tel. Nous quittons le port et après avoir amarré la prame sur le mouillage dans la rade, nous partons en direction de l'est vers les Petits et Grands Cardinaux. Il y a de la houle entre 1,50 et 2,00 m de creux. Le vent pousse sur l'arrière et le bateau disparaît dans le creux et remonte sur le haut de la vague. Il fait très froid, nos mains sont gelées et pourtant il faut continuer et découper la boette pour les casiers. La forte houle et les embruns rendent délicate l'approche des lieux de pêche. Mon frère, le plus adroit avec le basse croc[1], est chargé d'attraper le pavillon muni d'un flotteur lesté qui permet de récupérer la filière sur laquelle sont accrochés dix casiers. Nous avons ainsi cent vingt casiers à remonter, y récupérer crabes et homards, appâter puis remettre les filières à l'eau. Nous avons du mal à rester stables et nous nous agrippons où nous pouvons pour que la houle ne nous fasse pas chuter. Il fait de plus en plus froid, nous tentons de nous réchauffer les mains auprès du pot d'échappement du moteur. L'afflux du sang au bout des doigts est d'abord très douloureux, mais quelques instants plus tard nous profitons de cette chaleur. Puis, le soleil commence à pointer, rendant les tâches un peu plus faciles. Il est 9 h 30, et il reste une vingtaine de bahots à relever, chacun muni de trente hameçons. Des petits crabes verts sont prévus dans un bac pour appâter. Après avoir relevé dix-neuf de ces engins et pêché une quarantaine de kilos de bar, il reste une palangre qui a dérivé avec le courant et s'est accrochée tout près des rochers. Quelques poissons sont pris sur la ligne. *« — Nous devons tenter de récupérer le matériel, nous récupérerons plus tard les pavillons, il s'agit de couper la ligne maîtresse à chaque bout, afin de récupérer celle-ci loin des rochers »*, nous dit notre père. Avec la marée montante, le vent s'est mis à souffler plus fort. Les vagues et la houle grossissent, rendant l'opération délicate. Après avoir récupéré poissons et matériel, il nous reste encore à trier les crabes et homards et à les ranger par catégories dans les viviers destinés à la vente. Pendant ce temps-là, notre père manœuvre la barre pour prendre la direction du port. Il faut environ trente minutes pour s'y rendre par temps calme. Mais ce jour-là, il nous faut plus de temps, les paquets de mer nous tombent dessus à chaque instant et ralentissent le bateau. Nous mettons plus d'une heure pour arriver dans la rade, récupérer la prame et accoster sur le mouillage à l'abri dans le vieux port. Il est environ 13 h, j'aperçois notre mère qui s'est mise à l'abri de la petite maison sur le haut du port. Elle devait nous attendre depuis un petit moment. Quelques instants plus tard, nous la rejoignons. Elle n'est pas contente après notre père. *« — Qu'as-tu ? »* lui demanda-t-il ? *« — Tu t'es bien aperçu du mauvais temps. Aucun autre bateau n'est sorti. La mer est démontée et tu y es quand même allé. Enfin, vous êtes là et c'est ce qui compte. J'espère au moins que la pêche est bonne ? » « — Regarde dans les bacs, il y a environ une cinquantaine de kilos de bars, plus quelques gros lieus. Les crabes et les homards sont dans les viviers. Reste à prévenir le mareyeur et à expédier le tout à Quiberon par le courrier ». « — Dépêchons-nous de rentrer, nous dit-elle. J'ai préparé un bon pot au feu. Cela devrait vous aider à vous réchauffer. Vous êtes trempés et gelés, je n'aimerais pas qu'en plus vous tombiez malades. »* Nous savons qu'il est inutile de lui répondre et nous prenons le chemin du retour, en direction de la maison. Après nous être restaurés et avec la chaleur que dispense le poêle à charbon, l'envie de retrouver notre lit pour une sieste réparatrice nous incite à monter chacun dans nos chambres respectives. En me mettant au chaud sous la couverture, j'entends le vent souffler et les vagues qui se fracassent sur les rochers. Je m'endors dans un sommeil réparateur. ■

Hervé Blanchet

Jeannot Blanchet, patron du *Carao*, en juillet 1972. Ce bateau a été acheté à Jean Noll, en 1971 et armé en pêche de 1971 à 1978, restant basé au Port la Croix. Deux de ses fils ont été successivement matelots, Joël puis Thierry.

1. Gaffe munie d'un gros hameçon.

1945, Hoedic et Houat rendent hommage au général de Gaulle

Quelques mois après la victoire du 8 mai, le général de Gaulle entreprend une tournée triomphale de la Bretagne, à la rencontre des Français. Le public et la presse sont présents et acclament celui qui a permis à la France d'être au rang des vainqueurs, aux côtés des Alliés. *« La Bretagne enthousiaste reçoit le général de Gaulle »* titre *Ouest France,* le 23 juillet, *« Il arrive à Vannes vers 18 h 30. Des acclamations sans fin jaillissent des trottoirs et des fenêtres des immeubles où se pressent des familles entières »,* précise *Le Réveil du Morbihan,* le 29 juillet. Ce journal révèle néanmoins l'ambiance lourde qui régnait alors en France après 4 ans d'occupation : *« [...] cette attitude réservée de l'accueil officiel local, sans doute gêné pour les uns par quelques souvenirs vichyssois, pour les autres par des regrets d'être restés indifférents à la résistance. »*

Le général de Gaulle au balcon de la maire de Vannes, le 22 juillet 1945 (Archives municipales de Vannes, fonds Rougerie Decker)

Les habitants d'Hoedic et de Houat sont invités à cette cérémonie vannetaise. Les recteurs des deux îles en témoignent dans leur cahier paroissial, chacun à leur façon, reflets de personnalités différentes.

Hoedic - *« Le Préfet de Vannes m'ayant préparé cent litres d'essence pour me permettre d'amener une délégation d'Hoedicais et de Houatais à Vannes pour le passage du général de Gaulle, j'ai accepté. Je me suis rendu le dimanche 22 juillet à Vannes. Une place spéciale avait été réservée à la délégation des îles, dans le vestibule de la Préfecture. Le Préfet présente la délégation. "— Mon Général, voici une délégation des deux îles les plus éloignées, les plus séparées du département. " Me prenant la main, de Gaulle me dit : "— Pourquoi être venus de si loin monsieur le curé avec ces braves gens ? — Pour vous dire merci, mon Général. — Vous direz à vos gens que cette démarche m'a profondément touché et que je les en remercie. — Cette commission sera faite dimanche mon Général. " Il passe au recteur de Houat et serre la main à Ange Le Scoarnec, Régine Le Fur, Anne Allanic, ma bonne déguisée en costume d'Hoedic pour la circonstance. Mes gens sont revenus enthousiasmés.* [Auguste Conan (1893-1972) est nommé recteur d'Hoedic le 4 juillet 1936 ; intendant de réserve, il est mobilisé le 1er septembre 1939 puis de retour à Hoedic fin 1940 et en reste le recteur jusqu'au 19 janvier 1946.]

Houat : *« Pourquoi en parler ici ? Cet événement n'a rien de paroissial, va-t'on dire, car le général n'est pas venu à Houat. Non en effet. Mais monsieur le préfet du Morbihan dès réception de la nouvelle annonçant l'arrivée du général à Vannes avait daigné inviter les 2 recteurs des îles à assister à la réception de la préfecture, à la tête d'une délégation de chaque île. Le préfet mettait 100 litres d'essence à notre disposition pour le voyage. C'était le dimanche 22 juillet. La messe du matin ayant été avancée, le bateau de Prudent Le Roux quitte Houat à 8 h ½, puis Hoedic à 9 h ½ et arrivée à Vannes à 1 heure. Visite de la ville pavoisée et décorée. Le protocole nous avait fixé une place à l'entrée du grand perron de la préfecture, en face du groupe du maire de Vannes et ses adjoints, d'officiers généraux, des vicaires généraux représentant l'évêque, absent pour cause de maladie. [...] À 4 h ½ (6 h ½ officiel) le général arrive, salue les autorités du côté droit, puis vient vers nous, le préfet nous présente "deux recteurs des paroisses les plus malheureuses du département, qui ont tenu à traverser la mer pour présenter leurs hommages au général ". Celui-ci, très affable, nous serre la main, demande des nouvelles de nos îles. Les ilois qui nous accompagnaient sont aussi interrogés. Quelle gloire pour eux d'avoir vu de si près, et à une place à part, le sauveur de la France !!! »* [Jean Lorec (1898-1965) est nommé recteur de Houat du 18 décembre 1937 au 1er septembre 1945.] ■

Remerciements à Viviane Van Voorhees et Jean-Noel Lanoé pour l'assemblage de cet article.

Sources : Cahiers paroissiaux d'Hoedic et de Houat, Archives départementales du Morbihan, Archives municipales de Vannes.

Gaspard Hatchiss

L'héritage archéologique des Péquart

Melvan a été invité le 7 avril 2014 à Rennes à l'inauguration d'une exposition autour d'une des sépultures mésolithiques découvertes en 1928 par les Péquart à Téviec en Saint-Pierre-Quiberon. Cette exposition initialement conçue par le Muséum de Toulouse, dépositaire de cette sépulture, est superbement présentée pour un public plutôt d'enfants, comme « *une enquête moderne de série télévisée autour des recherches pour un meurtre* ». Nous sommes très honorés d'avoir contribué à cette exposition par le travail réalisé entre 2005 et 2007 sur les recherches archéologiques de Marthe et Saint-Just Péquart dans des îles du sud de la Bretagne. Ils s'agissait d'un travail scientifique alors très novateur et, en particulier, de la découverte exceptionnelle des nécropoles mésolithiques de Téviec puis d'Hoedic. En 2007, Melvan a publié un numéro spécial de *La Revue des deux îles* (n° 4), « Marthe et Saint-Just Péquart archéologues des îles », et réalisé une exposition présentée à Hoedic. Celle-ci a été reprise par le Musée de Préhistoire de Carnac en 2008, et présentée à Houat en 2011. Nous avions initié ce projet en 2005, bénéficiant comme point de départ des échanges pendant de *suite page 6*

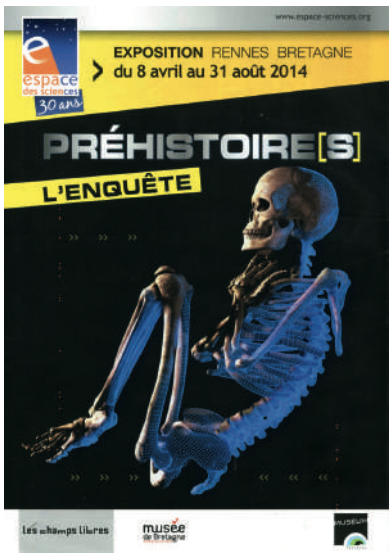

nombreuses années entre Henri Buttin et Claude Péquart (fils des Péquart). Le travail scientifique du couple d'archéologues était encore sous omerta, en raison des orientations politiques de Saint-Just Péquart qui l'avaient conduit à endosser l'uniforme de la milice à la fin de la guerre de 1939-1945. Il sera jugé à la Libération et fusillé en 1944.

Les années passent et dépassionnent. Mais, le travail de Melvan s'est aussi révélé cathartique pour aborder sereinement la compréhension et l'étude de leur héritage archéologique.
Rappelons aussi ce témoignage personnel et émouvant de Catherine Morel-Péquart, fille de Claude Péquart (*Lettre de Melvan*, décembre 2007, n ° 9, p. 3) : « *Cette réactivation des sources familiales constitue pour moi une forme utile de réconciliation après des années de rupture [...] votre travail a donc été au-delà de ce qu'il visait, jusque dans les méandres des héritages personnels* ». ■

Exposition « Préhistoire(s) l'enquête », 8 avril au 31 août 2014, Les Champs Libres, Rennes, 02 23 40 66 00.

PB

Camp de fouille des Péquart au Port Neuf - Hoedic 1934
(Muséum national d'histoire naturelle, Collection Melvan)

Hoedic et le livre font bon ménage

On le sait, les Hoedicais, mais aussi tous les insulaires de passage, disposent d'une remarquable bibliothèque publique (Le Berre M., 2012 – Bibliothèque publique d'Hoedic. *Lettre de Melvan*, n° 19, p. 6). À ce privilège — rare pour une commune d'une petite centaine d'habitants ! — s'en ajoute un autre. Qu'on en juge : le dernier essai de Mona Ozouf côtoyant des moules au curry... *L'Homo Economicus* de Daniel Cohen contemplant une assiette fumante de morgates à l'armoricaine... *À la grâce de Dieu* (d'un Jean Noli très assidu des lieux) bénissant un rôti de congre... Sans oublier les derniers numéros de *La Revue des deux îles* cohabitant avec un far breton...
« *On a habillé le resto de bouquins* », dit Cécile Moisdon qui a contracté le « virus du livre » alors qu'elle travaillait à la bibliothèque municipale de Redon. Le restaurant tenu par ses parents, à l'enseigne de son père, *Chez Jean-Paul*, existait depuis une dizaine d'années lorsque Cécile, qui travaillait dans une librairie de Quiberon, a l'idée de « *petits colis formatés* » au contenu assez basique, destinés à la vente au restaurant. Une entrée modeste du livre *Chez Jean-Paul* au début des années 1990. Mais assez vite, les encouragements venant, la librairie prend forme et s'étoffe d'un choix d'ouvrages plus ambitieux. La venue à Hoedic de Cécile et de son compagnon Samuel, aux fourneaux du restaurant, conduira à « *penser autrement* » le contenu des rayonnages et à professionnaliser quelque peu la gestion de la librairie. Veillant à l'éclectisme et à la qualité des ouvrages qu'elle propose, Cécile entretient souvent des liens de grande connivence avec ceux qui poussent la porte de *Chez Jean-Paul*, comme avec quelques habitués qui se plaisent à fouiner au milieu des livres dans l'attente du plat qu'ils ont commandé.
Le souci de l'exigence guide le choix des livres. Pas de « *littérature facile de grande consommation* ». Cécile s'en remet à ses goûts personnels (livres sur la mer, récits de voyages, livres-albums pour enfants, beaux ouvrages richement illustrés, bien sûr des romans français et étrangers, et des « polars » de qualité, etc.), tout en restant à l'écoute des suggestions des sites professionnels et de la presse, mais aussi des conseils des habitués de la librairie, « *Tu devrais lire çà...* ». Certes, ce concept d'« *une librairie et d'un restaurant qui se mettent à la colle, offrant au chaland le livre et le couvert...* » n'est pas nouveau et tend à se répandre ; et les cafés-librairies essaiment en Bretagne (Catherine Simon « Le livre et le couvert », *Le Monde des livres*, 14 mars 2014). Mais dans une commune comme celle d'Hoedic qui joue dans la catégorie poids-plume, cette expérience méritait d'être saluée, d'autant que cet heureux ménage est un ménage à trois... Des personnages énigmatiques et attachants – sculptures, que réalise Cécile, faites de bois flotté et de bric et de broc – veillent silencieusement sur les lieux. ■

Aristide Lévi

PB

Le restaurant librairie *Chez Jean-Paul*

AL

La Pince d'Or

GB

Cette année, une manifestation sportive est attendue à Hoedic, la Pince d'Or, qui se tiendra au stade des Pinces, devant le Fort. C'est Pierre Gay qui a lancé la Pince d'Or en 2002, avec Jean-Marc Blanchet et Christophe Vasseur. On les imagine dégustant un homard bien charnu, à grosses pinces découvrant l'idée de la compétition, et dans la foulée, le nom du trophée. Et puis n'oublions pas que Pierre est un distingué tintinologue, qui a certainement songé au « *Crabe aux pinces d'or* ». La Pince d'Or a lieu tous les deux ans. Comme les organisateurs inspirés n'avaient pas envie de former des équipes style « Hoedicais » contre « vacanciers », ils voulaient réunir des formations sans connotation d'appartenance. Certains se souviennent sans doute des mémorables matchs « *Hoedic contre le reste du monde* ». Les organisateurs ont cherché dans les archives d'Hoedic pour diviser l'île en quartiers, en les adaptant à la population des zones habitées en été. Certains noms ont aussi été inventés. C'est ainsi que sont nées les équipes suivantes : Chats Gris, Pouldao (victoire 2002), Paluden, Saint-Goustan, Mulon (victoires 2004 et 2006), Canot, Gargenids (victoires 2008 – 2010 – 2012), Argol.

Pour participer, il suffit de s'inscrire une semaine avant la Pince auprès de Pierre Gay. Un capitaine est nommé pour chaque quartier qui se charge de constituer son équipe. Si un quartier présente plus d'inscrits qu'un autre, on peut changer de camp sans être accusé de lâcheté ! De plus, pour la Pince d'Or, Il suffit de dire dans quel quartier on a dormi la veille du match : camping, port, banlieue, gite, famille. Les rencontres se déroulent sur 3 jours. Les éliminations sont directes jusqu'à la finale. Pour les équipes éliminées en ¼ de finale, est organisée une « consolante ». Parallèlement, afin de mobiliser les sportifs de tout poil, sont disputés des matchs avec des enfants (moins de 16 ans), des équipes

Pouldao 2004
PB

féminines (Sirènes et Hyènes) et des vétérans. Les matchs sont publics, gratuits, et les joueurs apprécient les encouragements. Des tee-shirts imprimés au nom du quartier sont distribués aux équipes. Les supporters ont le privilège d'acheter le maillot aux couleurs de leur quartier.

Les règles du jeu correspondent à la philosophie utopiste de Pierre Gay. Le coup d'envoi de la finale est donné par le doyen de l'Île. Un corps d'arbitres est désigné pour faire respecter les règles et parfois les adapter. Une spécialité de la compétition : les petits hors-jeu ne sont pas sanctionnés… Durée du match : deux mi-temps de 30 minutes. La remise de la Pince d'Or à l'équipe gagnante réunit tout le monde dans une grande fête où les tee-shirts de tous les quartiers se mélangent dans une joyeuse pagaille. Les bénéfices tirés de la buvette, qui s'y adjoint inévitablement, couvrent en principe les frais engagés : affiches, tee-shirts, etc.

Les matchs jusqu'à présent ne sont pas retransmis à la télévision. Qui sait, ça peut changer ! Toutefois, un film réalisé par Jean-Baptiste Bolitt en 2006, *La République des clubs*, relate l'événement, mêlant fiction et documentaire. On est heureux d'y retrouver le sérieux que manifestent les organisateurs, la liesse ou la déception des participants et les commentaires avisés de Bernard Allanic.

Donc rendez-vous les 1er, 2 et 3 août 2014. Auparavant, dès la fin juillet, que les sportifs se fassent connaître pour former les équipes et s'entraîner ! ■

Geneviève Bolitt

Féminine 2004
PB

Gargenids 2008
AL

Le premier « *Trail* » de Houat

Le « *trail* » ou « course nature » est un sport de course à pied sur longue distance en milieu naturel, sur des sentiers de randonnée (*trail*). Cette pratique connaît un succès grandissant depuis quelques années

D'une longueur de 16 km et ouvert à tous, le « Tour de Houat 2014 » sera, le 30 août prochain, la première édition de cette manifestation sur les sentiers côtiers de l'île. Cette course a été imaginée et mise en place par l'Amicale des sapeurs pompiers de Houat. Gage de respect des valeurs environnementales, les organisateurs ont reçu l'autorisation de suivre les sentiers côtiers par le Conservatoire du littoral et la municipalité. L'inscription individuelle au *trail* implique l'acceptation d'un règlement très précis. La course espère accueillir jusqu'à 400 coureurs. Le départ sera donné à 11 h 30, stade Claude Malherbe. Les concurrents traverseront le village et effectueront le tour de l'île dans un temps limité à trois heures. Nous souhaitons le plus grand succès à cet événement. ■

Alain Vielvoye

Melvan news

Résultats 2013

La bonne santé de l'association se mesure en quelques chiffres. Depuis 2010, le nombre d'adhérents est passé de 219 à plus de 320 fin 2013. Les cotisations ont évolué régulièrement de 4 570 € à 7 270 € soit + 20 % en moyenne annuelle. Les ventes de produits ont progressé de 6 123 € à 9 095 € soit + 16 % par an. Nos partenaires ont accompagné et soutenu notre développement par un niveau de subvention moyen représentant environ 1/3 de nos ressources.

Du compte de résultat de l'année 2013, ci-contre, ressort que nous n'avons pas pu réaliser en 2013 toutes les actions prévues. Les budgets afférents n'ont pas été dépensés en totalité. Notre niveau d'activité croissant ne nous a pas permis d'absorber des difficultés imprévues, techniques en particulier.

Résultats Melvan 2013

Charges	2012	2013	Produits	2012	2013
601 Achats stockés	30 €	15 €	701 Vente produits	7 544 €	7 420 €
604 Achat prestation de service	8 858 €	15 887 €	708 Produit des activités annexes		1 675 €
6063 Fourniture petit matériel	1 986 €	3 042 €			
6064 Fournitures administratives	399 €	272 €	74 Subvention	9 500 €	12 900 €
6161 Assurance	103 €	210 €			
6181 Documentation		95 €			
623 Publicité publications	238 €		754 Collectes	605 €	503 €
625 Frais de déplacements	787 €	887 €			
6257 Frais de réceptions	802 €	2 065 €	756 Cotisations	6 190 €	7 270 €
626 Frais postaux	1 629 €	1 668 €	7585 Dons	1 879 €	882 €
627 Frais banque	14 €	8 €			
641 Rémunération personnel	2 691 €	3 879 €	76 Produits financiers	267 €	251 €
645 Charges sociales	1 756 €	2 284 €	77 Produits exceptionnels	157 €	4 200 €
65 Autres charges de gestion		93 €			
Total	21 056 €	30 403 €	Total	26 144 €	35 101 €
			Excédent	+ 5 088 €	+ 4 698 €

Activités et projets

Pour 2014, nous avons allégé nos ambitions afin de mieux préparer nos projets et de les suivre sereinement, mais aussi de mettre en place un plan de formation. La montée en puissance des adhésions, l'augmentation du nombre d'ouvrages en diffusion, la reconnaissance acquise et les contacts que cela implique, amènent un besoin de plus de structuration et d'organisation. La charge administrative, en particulier, s'est beaucoup alourdie pour Virginie Buttin qui est à l'interface des relations avec les adhérents et l'ensemble des activités de l'association. Nous avons, de ce fait, engagé une formation en comptabilité. Par ailleurs, pour appuyer nos activités dans l'audio visuel et en publication, nous avons aussi prévu des formations sur le montage vidéo et sur la mise en page.

Au-delà des préoccupations actuelles, une réflexion a été menée sur les 10 années à venir de Melvan... qui fait l'objet de l'éditorial de cette *Lettre*.

Pour l'été prochain, deux projections sont prévues. L'une, « *Hoedic en fêtes* », est un montage de Bernard Audollent à partir d'anciennes prises de vues de Bernard Vasseur et de Marc Allanic. L'autre est une fiction, « *L'Esprit des flots* », tourné à Houat en 1996 par France 3, que Christophe Pannetier a pu se procurer auprès de F. Productions, que nous remerçions. ■

La petite centaurée élégante, *Centaurium pulchelum*, une habituée estivale des deux îles

Convocation Samedi 23 août 2014 20h30 - Fort d'Hoedic

Assemblée générale

Ordre du jour : a) Rapport d'activité 2013 ; b) Bilan financier 2013 ; c) Projets en cours et futurs.

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association (deux pouvoirs au plus par membre).

POUVOIR *(à recopier et à retourner avant le 15 juillet à Melvan, Le bourg, 56170 Hoedic)*

Je soussigné (e) _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _, membre de l'Association Melvan, dont le siège est à Hoedic, donne pouvoir à M. _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _ pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Hoedic le samedi 23 août 2014 à 20 h 30. En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents et participer à tous votes organisés lors de cette assemblée générale.

Fait à _ _ _ _, le _ _ _ _ (Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* ».)

Agenda Melvan été 2014

■ **Hoedic -** 1er juin au 30 sept

Exposition « 6000 ans de présence sur l'île d'Hoedic »

Fort, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, fermé les dimanches et jours fériés.

■ **Houat -** Juillet & août

Projection « L'Esprit des flots »

Fiction tournée en 1996 à Houat par France 3.

Salle communale, vérifier dates et horaires sur place.

■ **Hoedic -** Samedi 19 juillet, samedi 9 août, samedi 23 août

Projection « Hoedic en fêtes »

Témoignages anciens sur les jours de fête à Hoedic

21 h - Fort d'Hoedic.

■ **Hoedic -** Samedi 23 août

Assemblée générale

20 h 30 - Fort d'Hoedic.

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Déc 2014 - n° 23

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 2

Liste de Melvan

Inscrivez-vous, réinscrivez-vous... Tout sur la Liste et son mode d'emploi.

page 3

Anne-Gaël, 14 ans hoedicaise

L'institutrice tire sa révérence à l'attachante école d'Hoedic, après quatorze années d'excellents et loyaux services.

Classe unique de l'école d'Hoedic (PB)

page 4-5

1927-28, les régates de Houat

Emmanuel Normand organise à Houat des régates lors des fêtes du 15 août, en faisant participer des monotypes 8 m 50 du golfe et des bateaux de pêche houatais.

8 m 50 aux régates de Houat (JLR)

page 7

1795, l'affaire des Émigrés ressurgit

Découverte à Hoedic d'une plaque de baudrier en bronze du régiment du marquis de Dresnay, vestige de la malheureuse affaire des Émigrés.

Les Émigrés fuient Quiberon, Jean Sorieul 1850 (W)

Régates de Houat, *Angélus de la mer* de Louis Le Hyaric (JLH)

Onze ans d'existence ! On ne cesse d'en être surpris. Onze ans d'expérience aussi qui nous donnent plus de jugement sur ce qui « roule » et ce qui est plus difficile à suivre. Les publications, revue, lettre, monographies sont à la base de notre identité. Leur parution est assurée régulièrement par Melvan depuis 11 ans. Tentons de maintenir ce rythme. Cette Lettre alimente ce flux. La prochaine Revue se présente dans de très bonnes conditions avec des articles qui vous étonneront... comme les précédents ! Ces publications résultent de l'apport de nombreux auteurs que nous remercions vivement. Par la même occasion, nous renouvelons ici notre appel au concours de tous pour maintenir cette diversité de sujets abordés sur un territoire d'à peine 500 hectares. Soyez nos auteurs, soyez nos ambassadeurs auprès de vos relations susceptibles d'être auteurs.

Un autre mode de fonctionnement est ce partenariat mis en place avec l'Association de gestion du fort et le Conservatoire du littoral, autour des projets d'aménagement du fort d'Hoedic, auquel nous apportons nos connaissances sur le patrimoine. Nous l'évoquons dans l'article de première page.

L'école d'architecture de Nantes planche sur le Fort d'Hoedic

Un étudiant de l'école d'architecture de Nantes, Jules Millour, planche depuis la rentrée sur une nouvelle organisation des aménagements du fort afin d'en tirer le meilleur parti, à la fois sur un plan patrimonial, mais aussi comme atout de développement pour l'île. Les premières réflexions avec l'école Boule avaient amené l'association de gestion du Fort à la conclusion qu'une remise en cohérence de l'utilisation de l'espace était indispensable pour tout projet de développement, avec en particulier un 1er étage plutôt dédié à l'hébergement et un deuxième étage plutôt public. (R. Bourhy, LdM n° 20). Il fallait alors établir un schéma directeur plus précis de l'occupation de l'espace et des aménagements nécessaires, ce à quoi s'attache Jules Millour. La philosophie générale du projet est précisée par Camille Blot, chargée de mission au Conservatoire

suite page 2

du littoral pour les deux îles : *« Le Fort est un lieu unique sur l'île par son emplacement, sa taille, ses fonctions multiples : mission de découverte et sensibilisation des publics aux patrimoines et richesses insulaires ; mission d'hébergement touristique, atypique, patrimonial, complémentaire des gîtes communaux, mission de rassemblements culturels et sportifs, base logistique pour la gestion du site naturel. »*

La mise en valeur du patrimoine insulaire est partie intégrante de ce projet. Deux salles seront aménagées à cette fin, selon une muséographie qui reste à définir. Melvan est associée à ce partenariat avec l'école d'architecture, par sa présence au CA de l'Association de gestion du fort, mais aussi par son apport sur l'historique du fort et le patrimoine insulaire en général. ■

Pierre Buttin

Melvan honoré

Nous avons reçu ce courrier de Mme Christiane Plessix-Buisset, Présidente de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne : *« J'ai le plaisir de vous informer que la Fédération des Sociétés Historiques de Bretagne a retenu votre candidature pour un prix décerné à l'occasion de son congrès de Lorient. Le jury réunissait sous ma présidence les présidents des dix sociétés fédérées. Il a voulu récompenser votre jeune société en plein essor, qui se distingue par la qualité scientifique de sa production éditoriale et par la diversité de ses activités dans une constante approche pluridisciplinaire. Le jury a donc décidé de vous faire partager le prix d'encouragement de la Fédération ex aequo avec l'Association La Maison Forte de Sarzeau. »* ■

Association des îles du Ponant

Association Les Îles du Ponant

L'AIP regroupe quinze îles habitées, de l'île de Chausey à l'île d'Aix, réparties sur six départements et quatre régions, en passant par les îles bretonnes, dont Houat et Hoedic. Ces îles du Ponant rassemblent 16 000 habitants permanents qui accueillent chaque année environ deux millions de visiteurs. L'AIP, créée en 1971, réunit élus et responsables socioprofessionnels en relation avec les îles. Elle se présente comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires. Le Conseil régional de Bretagne soutient ses îles en accompagnant leurs projets en faveur du maintien de la population insulaire permanente et de la valorisation de leur patrimoine naturel et culturel. Ces orientations rejoignent les préoccupations des municipalités de Houat et d'Hoedic, et également celles de Melvan. Une concertation a été engagée pour fixer les orientations de la période 2014-2020. Les deux îles font partie des territoires fragilisés et nécessitent un effort particulier. Le développement économique pérenne et créateur d'emplois se situera donc au cœur de ces discussions. ■

Alain Vielvoye

Liste de diffusion de Melvan

Nous utilisons depuis quelque temps Mailchimp pour diffuser les messages de la Liste de Melvan. Ce service permet une diffusion et une gestion des abonnés plus souple, pour des envois mieux présentés et normalisés. Avec ce changement nous avons aussi accès à des statistiques. À ce jour, le taux d'ouverture moyen des messages, sur 239 inscrits, est de 52,1 %, 65,3 % pour le plus ouvert. Sur Mailchimp, la moyenne de connexions des listes de type associatif est de 26,6 %. Il est cependant probable que pour nombre d'entre vous les messages sont retenus par les filtres antispam et ne vous parviennent pas. Donc à vérifier sur votre ordinateur.

Cette liste est ouverte à tous, adhérents ou non adhérents. Vous pouvez facilement vous inscrire, ou vous désinscrire, à cette adresse sur internet : http://eepurl.com/4pMzn.

Les messages diffusés sont brefs, quelques lignes, une photo, un lien sur internet quand cela est pertinent. Leur fréquence est… aléatoire. Les sujets sont éclectiques, rien de surprenant, tout thème pouvant intéresser les amis de Melvan. Vous pouvez aussi contribuer à alimenter ces messages en nous les communiquant.

Infirmières à l'honneur

Le 5 septembre 2014, Macha Blanchet a été honorée de la Légion d'honneur à Hoedic, remise par Guy de Kersabiec, président du Service départemental d'incendie et de sécurité, pour ses services rendus à Hoedic durant 22 ans dans le corps des sapeurs pompiers et 30 années de dévouement comme infirmière au service des insulaires.
En novembre 1948, Soeur Marie Saint-Zéphirin, recevait à Houat cette même Légion d'honneur des mains de Louis Le Hyaric, ancien maire, pour ses 55 ans comme infirmière sur l'île. Elle était arrivée à Houat en 1891. ■

P.B.

Macha Blanchet et Guy de Kersabiec (PB)

Lettre de Melvan n° 23

Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org www.melvan.org

Comité éditorial
Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Adhésion à Melvan
membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Sources photographiques : AL Aristide Lévi, ALN Arnaud Le Nevé, PB Pierre Buttin, CN Cahier Normand coll. May de Fougerolles, JLR coll. Joëlle Le Roux, FM fonds Melvan, MYD Marie-Yvane Daire, W Wikipedia.

Anne Gaël a tiré sa révérence

Un bel après-midi, début juillet 2014, à Hoedic. Un petit attroupement inhabituellement nombreux d'enfants, d'adolescents et d'adultes devant Skol Gwen, la petite école d'Hoedic, attend, dans le silence et avec des airs complices, la fin de la classe. Il est l'heure, Anne-Gaël Robin sort de l'école. Ovations de ses fans : élèves, anciens élèves, parents d'élèves. Visiblement très émue, l'institutrice vient de tirer sa révérence à cette attachante école, après quatorze années d'excellents et loyaux services. À tour de rôle, petits et grands enchaînent compliments taquins et hommages affectueux devant une Anne-Gaël aussi incrédule qu'attendrie. Réclamée par ses anciens élèves, une dictée impromptue viendra mettre un point final à cette ultime année scolaire. Les lecteurs de *La Revue des deux îles* savent tout ce que la pédagogie d'ouverture sur le monde pratiquée par Anne-Gaël a pu apporter aux enfants de cette île[1]. Mais nombreux sont ceux qui ignorent ce que cette démarche doit au très riche parcours qu'elle a suivi avant son arrivée à Hoedic.

Née à Lorient (en face de l'île de Groix où elle poursuit maintenant sa carrière d'enseignante), Anne-Gaël se destinait au journalisme. Elle fréquente d'abord le lycée Saint-Louis de Lorient, où la lecture qu'elle fera en classe de philo de *Tristes Tropiques* de Claude Lévi-Strauss se révèlera déterminante pour la suite. Viennent ensuite des études supérieures qui la doteront, de Brest à Rennes, de Strasbourg à Paris, d'un impressionnant bagage universitaire marqué par son attrait pour les langues et les sciences sociales. L'ouverture sur le monde, Anne-Gaël ne la pratiquera pas dans le seul cadre de ses études. Loin s'en faut, pourrait-on dire si l'on se réfère à ses lointains et nombreux voyages, sans aucune vocation touristique : séjours d'études en Argentine dans une tribu indienne de la province du Chaco visant à instruire les enfants tout en préservant leur identité ; missions humanitaires aux Philippines et en Inde, sous l'égide des « Amis de Sœur Emmanuelle », donnant lieu à des activités d'animation pour les enfants des bidonvilles ; scoutisme au Cambodge. Pour financer ses voyages d'études en Argentine, Anne-Gaël enseignera en France par intermittence. Et c'est précisément à cette occasion qu'elle fera la connaissance d'Hoedic, où l'intermittence se transformera en séjour durable avec Enrique et Luis, ses deux fils venus du Mexique. Sur l'île de Groix, où elle s'est établie, Anne-Gaël devait retrouver le Mexique… Le recteur de cette île se rend fréquemment dans ce pays et, deux ou trois fois par an, accueille des jeunes Mexicains. Décidément, le monde est bien petit…

Et Hoedic reste minuscule. Son école, fragilisée par le très faible effectif d'élèves qu'elle accueille, est exposée aux menaces de fermeture, qui se font de plus en plus pressantes. Pour cette année scolaire, un sursis a pu être obtenu, permettant à Jennifer Blampain, qui a succédé à Anne-Gaël, d'assurer la rentrée de septembre. On doit s'en réjouir. Mais Il faut surtout espérer que de jeunes familles s'établissent bien vite sur l'île et que leurs enfants viennent s'asseoir sur les bancs de Skol Gwen. ■

Aristide Lévi

1- Robin. A.-G. 2013 – L'école primaire d'Hoedic : une école en mouvement, *Melvan, La Revue des deux îles* n° 10, p. 49-60.

Enrique Robin, Pablo Bolitt, Corto Moisdon, Luis Robin, Gaspard Guézet, Adélie Guézet, Justine Allanic, Jeanne Guézet, Tituan Allanic, Lionel Boulben, ***Anne-Gaël Robin*** *Lilou Le Roux, Thimoté Hervé, Angèle Moisdon, Antoine Allanic, Gabrielle Blanchet, Adèle Moisdon, Gaëlle Le Gurun, Camille Blanchet, Brian Allanic. (AL)*

Hommage à Jo Le Hyaric

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris en mai la disparition de Jo Le Hyaric et nous souhaitons lui rendre hommage. Adhérent de Melvan dès la première heure, Jo a été un véritable soutien, un ami pour notre association[1]. Il était avec nous lors de la célébration des 10 ans de Melvan au fort d'Hoedic. Jo a surtout été une figure de Houat, maire durant trois mandats, des années florissantes pour l'île, évoquées au long de l'article d'Alain Vielvoye : *Presse locale et vie quotidienne à Houat 1982-1994* paru dans la dernière *Revue des deux îles,* 2014, n° 11. Nous vous rappelons aussi une note de Jean Cogez retraçant brièvement les étapes de la vie de Jo Le Hyaric à l'occasion de ses 90 ans, dans la *Lettre de Melvan* n° 20, de juin 2013. Jo avait lui-même contribué à *La Revue des deux îles* avec un article publié dans le n° 2 en 2005, sur un fait de guerre dont il avait été témoin : *Chaude alerte à Houat, 15 mars 1944*.

Nous témoignons notre sympathie à sa famille et ses proches. ■

Pierre Buttin

1. En 2006, Jo exprimait son adhésion au projet Melvan dans un courrier à H. Le Friec-Pauchard : *« Je vous félicite également d'avoir confié l'édition de ce document à la revue Melvan. C'est vrai que cette association fait parler d'elle par le sérieux, la compétence reconnue de ses articles dans tous les domaines et c'est une chance pour les deux îles d'avoir une revue d'un tel niveau et c'est bien la première fois dans notre histoire d'îliens. Bien des textes qui ont été écrits sur l'île (les îles, même si je connais moins ceux qui concernent Hoedic particulièrement) étaient des redites permanentes des abbés Delalande et Le Cam, avec des relents de flatteries des populations résidentes qui pouvaient paraître suspectes. »*

Jo Le Hyaric (JLH)

Les régates de Houat de 1927 et 1928

Le cahier dont est extrait ce texte est un recueil de souvenirs écrits en 1965 par mon arrière grand-père Émmanuel Normand dont la famille fréquentait Houat depuis la fin du XIXe siècle. Sa fille Armelle de Laval, ma grand-mère, l'avait encouragé à se lancer dans cette écriture afin de laisser une trace de ses souvenirs. Emmanuel adorait la navigation. Il a eu 3 beaux voiliers d'une quinzaine de mètres : *Ça me regarde*, *Reder mor* et *Siata*. Les vacances étaient une succession de navigations à la rame ou à la voile. C'est dans cet esprit qu'ils acquirent, en 1918, le fortin d'En Tal, afin d'avoir « un pied-à-terre en mer ». Emmanuel a contribué à fonder la Société des régates de Vannes. L'une des courses qu'il a organisées avec des 8 m 50 partait de Port Navalo, allait virer Houat pour revenir ensuite. Il a aussi organisé à Houat, en 1927 et en 1928, des régates lors des fêtes du 15 août, en faisant participer des bateaux de pêche houatais.

May de Fougerolles

Les régates organisées à Houat ont été une vraie partie de plaisir pour les yachtmans. Pour les rendre agréables, nous savions choisir une bonne période de beau temps. Les 8 m 50 du Golfe y venaient tous, plus ceux de La Trinité, si bien que nous comptions environ sur 7 à 8 bateaux de cette catégorie. Les 8 m 50 s'arrangeaient pour partir ensemble de Port Navalo et organisaient ainsi une première course pour rallier Houat. Les trois premiers avaient droit à un plat supplémentaire à l'hôtel qui consistait en un homard à l'armoricaine, spécialité de la maîtresse d'hôtel Mme Bourgès. Mais en réalité tous les plaisanciers en prenaient pour ne pas faire de jaloux. Les 8 m 50 appartenaient à M. Crédey, M. Gilbert, M. Tanguy, M. Lesquel, le docteur Carret, Charles Méry et deux autres venaient aussi de la Trinité.
Le parcours de la course de Houat était indiqué deux heures avant le départ suivant la direction de la brise. Presque toujours, il se faisait vers Hoedic en laissant toutes les tourelles à bâbord. Les prix étaient en nature. Le premier avait droit à une belle langouste de 2 à 3 kilos, le second à un beau homard de 2 kilos, le troisième à une langouste moyenne ou à un homard, le quatrième à de beaux crabes ou araignées, le cinquième à des araignées et crabes… Enfin, tous les régatiers s'en retournaient avec un certain nombre de crustacés, souvent davantage que prévu par le prix. Il y avait également la régate des bateaux de pêche à voile de l'île. Ceux d'Hoedic étaient plus petits, du fait que l'île n'y avait pas de port pour les abriter. Les prix de cette régate consistaient en des médailles.
Au cours des régates, des jeux étaient installés sur la plage : mât de cocagne, course en sac, course à la brouette, course à pied. Hélias était chargé du mât de cocagne : un mât avec au sommet un cercle de barrique sur lequel étaient attachés caleçons de bain, chandails, flacons d'odeurs, bouteilles, etc. Quand le grimpeur était sur le point de cueillir son objet, Hélias remontait le cercle, à la joie du public et à la fureur du grimpeur. Au port « Gare de l'est », il y avait la course aux cochons. Il s'agissait

Le 8 m 50 SI

Le 8 m 50 SI (série internationale) est un monotype quillard de sport né en 1908, sur le modèle du 6 m 50 dit « jauge chemin de fer » (transportables par rail), imaginé en 1906 par Eugène Laverne du Cercle de la voile de Paris et Louis Dyèvre de la Société des régates de Vannes. Muni d'une cabine et suffisamment marin, le 8 m 50 doit pouvoir être utilisé en petites croisières le long des côtes en dehors des régates. Cependant, il abandonne rapidement cette vocation à la croisière pour la course pure. En 1930, une vingtaine de 8 m 50 disputent régulièrement les régates en Bretagne Sud.

Avec l'aide de Pierre-Yves Dagault

Sans oublier la course à l'aviron… (JLR)

Départ de la régate des pêcheurs (CN)

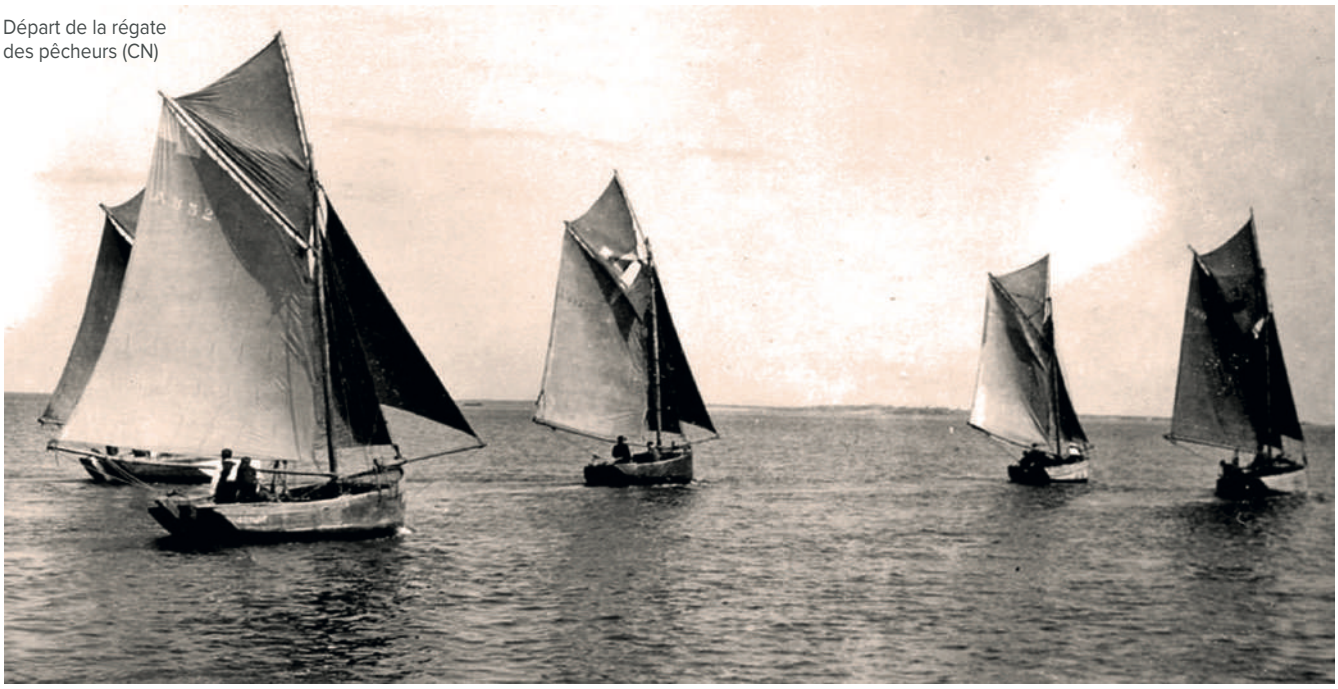

8 m 50 de Vannes se rendant en course de Port Navalo à Houat (CN)

d'attraper le cochon par la queue, alors que celle-ci était soigneusement graissée. Il y avait aussi la course aux canards, à la nage, sans oublier celle aux avirons et autres... Il y avait foule à la République de Houat ce jour-là. Des bateaux d'excursion venaient de Quiberon, de Port Navalo, et même de Belle-Île et de la Trinité. Parmi toute cette affluence, on remarquait les femmes d'Hoedic aux robes de couleur voyantes, car ces dames s'habillaient au grand magasin la Samaritaine de Paris. Le soir, feu d'artifice. Puis, tout le monde partait joyeux, heureux d'avoir passé une bonne journée en nous disant *« À l'année prochaine »*. Hélas ! Il a fallu revoir le règlement des régates du Morbihan et Houat ne pouvait plus en faire partie. Puis, les conditions de vie ont changé, le prix des crustacés avait triplé et était devenu trop onéreux pour les Houatais. ■

Emmanuel Normand (1965)

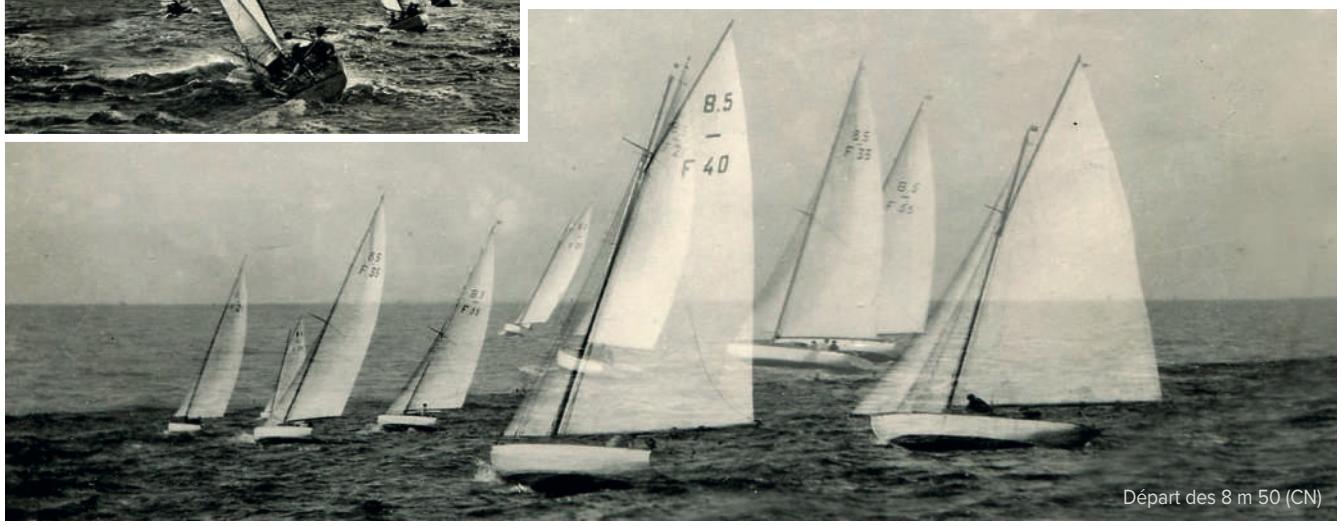

Départ des 8 m 50 (CN)

Longicorne menacé à Hoedic

Les longicornes (ou cerambycidae) sont des insectes coléoptères caractérisés par leurs longues antennes. Selon l'atlas de Gouverneur & Guérard paru en 2011, il en existe 123 espèces dans le Massif armoricain, dont 83 présentes dans le Morbihan. Pour Hoedic, une seule espèce est mentionnée et aucune à Houat. En 2012 deux nouvelles espèces sont découvertes à Hoedic. Le 20 avril 2014, une quatrième espèce plus rare est observée. Il s'agit d'*Iberodorcadion fuliginator*, d'une taille de 1 à 1,5 cm (photo). Ce longicorne se trouve en Europe sud occidental : nord de l'Espagne, France, Belgique, sud de la Hollande, centre-ouest de l'Allemagne et ouest de la Suisse. En France, il est présent sur la majeure partie du territoire, mais de façon très localisée. Sa vulnérabilité tient à sa faible mobilité, car il ne vole pas contrairement à la majorité des longicornes, et aux milieux naturels qu'il occupe, qui sont de plus en plus fragmentés et isolés par les activités humaines. En Bretagne, l'espèce est uniquement mentionnée sur quelques pelouses littorales de la côte sud, et de nombreuses localités ont disparu au cours du XX^{e} siècle. Les seules observations sur une île bretonne sont à Belle-Île-en-Mer, en 1904 et, plus récemment, en 2007. Après l'observation du 20 avril, trois autres individus ont été vus (le 18 mai pour le dernier), attestant la présence d'une population bien établie. Toutes les observations ont été faites sur la prairie située entre le village et le fort. La présence d'*Iberodorcadion fuliginator* sur l'île confirme le grand intérêt écologique des deux îles et de leurs biotopes préservés, abritant des espèces menacées sur le continent. ■

Remerciements à Xavier Gouverneur, Anthony Stoquert.

- Gouverneur X. & Guerard P., 2011 – Les longicornes armoricains : Atlas des coléoptères Cerambycidae des départements du Massif armoricain. Invertébrés armoricains. *Les Cahiers du GRETIA*, n° 77, 224 p.

Violette Le Féon, Arnaud Le Nevé

Iberodorcadion fuliginator observé à Hoedic le 20 avril 2014 (ALN)

Faites-nous part de vos idées
Contribuez à nos publications
Lettre de Melvan
Revue des deux îles

« Aux héros de la civilisation »

En 1934, Rémi Blanchet, pêcheur d'Hoedic, reçut la médaille de la fondation Carnegie pour un sauvetage en mer, peut-être celui du dundee *Sainte Cécile* (*cf.* Janin G., 2005 - Le canot de sauvetage d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 2). Andrew Carnegie était un industriel d'origine écossaise émigré aux États-Unis en 1848, alors qu'il n'avait que treize ans. Il incarne le modèle du *self-made-man* américain. Partant de rien, il fonde une des plus importantes aciéries américaines à Pittsburgh, Carnegie Steel, spécialisée dans le rail de chemin de fer dont la demande était grande après la Guerre de Sécession (1865). L'héritage d'Andrew Carnegie sera aussi celui d'un philanthrope. Jusqu'à sa mort, en 1919, il laisse plus de 380 millions de dollars à diverses fondations de charité. En 1904, il crée, le *Carnegie Hero Fund* pour récompenser les actes d'héroïsme civil. L'antenne française est créée en France en 1909. Pendant un siècle, cette fondation va récompenser plus de 10.000 lauréats, comme des sauveteurs en mer ou en montagne. En 2010, la fondation cesse ses activités. ■

P.B.

1934, Rémi Blanchet, reçoit une médaille de la fondation Carnegie (PB)

Sterflant, vulnérabilité des sites côtiers archéologiques

Relevé au scanner 3D du trait de côte (MYD)

Depuis l'hiver 2010, et grâce à une vigilance locale, le site archéologique de Sterflant à Hoedic fait l'objet d'un suivi archéologique, destiné à enregistrer les informations sur des vestiges en cours de dégradation. En effet, le massif dunaire exposé au sud souffre régulièrement des assauts des tempêtes et de la houle et connaît un recul régulier, ponctué par des épisodes de retrait brutal. Outre des visites régulières, une première opération de relevés/sondages pendant l'été 2010, avait confirmé la présence de vestiges de l'âge du Fer (3e-1er siècle av. J.-C.) : restes de constructions, amas coquillier, structure artisanale ou domestique (four). Puis, à la suite des violentes tempêtes de l'hiver 2013-2014, une nouvelle intervention a été programmée entre le 3 et le 9 novembre 2014. L'équipe de terrain se composait de Txell Monros, Emmanuelle Rogart, Caroline Mougne, Laurent Quesnel, Yann Bernard, Pau Olmos et Marie-Yvane Daire et l'opération a été soutenue financièrement par le ministère de la Culture (SRA-DRAC Bretagne). Il a été possible de relever et d'échantillonner les vestiges apparus cette fois sur près d'une centaine de mètres du linéaire côtier, au pied d'un terrain appartenant au Conservatoire du littoral. Parallèlement, un relevé au scanner 3D du trait de côte a été réalisé sur l'ensemble de l'emprise du site, opération qui sera renouvelée régulièrement afin de modéliser très précisément le recul de la dune dans ce secteur de l'île. Cette démarche s'inscrit dans le cadre plus général du projet ALeRT (Archéologie littorale et réchauffement terrestre : http://alert-archeo.org) qui s'intéresse à la problématique de la vulnérabilité du patrimoine archéologique littoral. ■

Nous remercions chaleureusement Pierre Buttin, Jean-Marc Large et Éric Allanic pour leur surveillance du site et les précieuses informations qui en découlent.

Marie-Yvane Daire, Pau Olmos

Surprenant naufrage de la *France*

Revenons rapidement sur le naufrage improbable de la *France* évoqué dans la dernière *La Revue des deux îles* n° 11. Au moment du choc, la hauteur d'eau est d'environ 0,10 m au-dessus du zéro des cartes (BM + 1 h 3, coef. 118). On est par mer calme, étale de basse mer. Devant, le feu de port Navalo est bien visible, à bâbord, tout près, la Teignouse. Le capitaine ne prend aucun risque, car dans le chenal il y a 7,06 m d'eau sous la quille. Mais survient une tête de roche inconnue... Sur les cartes actuelles, la « Roche du France » est sondée à 8,8 m. Si aujourd'hui dans les mêmes conditions de marées la *France* devait repasser dessus, la hauteur d'eau sur la roche serait de 8,90 m. Avec un tirant d'eau de 9,04 m, il ne manquerait au bateau que 14 cm pour passer. Il est difficile de comprendre comment une entaille de 14 cm a pu couler un cuirassé, en défonçant la quille de roulis, en perçant la première coque et en perçant la deuxième coque. On peut supposer qu'en 1922 la roche était plus haute et donc plus meurtrière. Elle a pu être rabotée par le cuirassé lui-même lors du naufrage ou bien dérochée par la Marine ou par les ferrailleurs ? ■

- Millot G., Giraud R., 2014 – Naufrage du cuirassé France dans le passage de la Teignouse (1922). *Melvan, La Revue des deux îles*, n ° 11, p. 9-34

Michel Genest

1795, quand l'affaire des Émigrés ressurgit

Une plaque de baudrier a été découverte à Hoedic en octobre par Corto Moisdon dans la terre de son jardin au bourg d'Hoedic. Il s'agit de la boucle fixant les deux sangles de poitrail de l'uniforme du régiment du Dresnay. Le numéro 7 correspond à la 7e compagnie. Le régiment du Dresnay de 600 hommes avait été constitué à Jersey par le marquis du Dresnay et faisait partie de la première division du corps expéditionnaire formée de 5 régiments émigrés. En juillet 1795, les émigrés tentaient de débarquer à Quiberon afin de mettre fin à la République française. Il en résulta un désastre pour le parti royaliste. Les rescapés qui avaient pu être évacués par les navires anglais furent débarqués à Houat (cette plaque est pourtant trouvée à Hoedic).

Il ne semble pas que ce régiment ait particulièrement brillé : *« Dans l'ensemble, la tenue de ses hommes au combat est mauvaise. La plupart sont faits prisonniers et fusillés après passage devant la commission ».*

Thibault de Noblet (musée de l'Armée, Département moderne) a pu nous confirmer cette découverte et précise que le musée de l'Armée possède une plaque semblable du régiment d'Hervilly ayant aussi participé à cette expédition. En avril 2010, une plaque semblable du régiment d'Hector, autre protagoniste de cette triste affaire, a été vendue à Drouot. ■

Source : Wikipedia, binocheetgiquello.com

P.B.

Uniforme du régiment du Dresnay (W)
Boucle de baudrier (PB)

Bénédiction de la nouvelle flotte, Houat 1951

Dans la nuit du 27 au 28 janvier 1951, un ouragan de sud-est atteignit l'île de Houat. Le port d'Er-Beg situé à l'est de l'île fut très gravement endommagé. À six heures du soir, une lame monstrueuse s'abattit sur la digue, commençant la destruction de l'ouvrage. D'autres vagues continuèrent à la détruire sur une longueur de 42 mètres. Les pierres éclataient, l'océan s'infiltrait dans le port. La jetée craquait de toutes parts. Toutes les chaînes se tendaient, les étraves fichaient le camp. La flottille de Houat se composait de 15 bateaux à moteur. À l'exception de 3 d'entre eux qui se trouvaient par hasard dans d'autres ports du Morbihan, ils furent tous détruits ou gravement endommagés. Le lendemain, les Houatais ne pouvaient que constater le désastre... Il n'y avait plus qu'à ramasser le bois pour en faire du feu.

Dès le lendemain, mon père Robert Lecuyer, alors préfet du Morbihan, se rendit sur les lieux de la catastrophe. L'abbé Louis Martin, recteur de Houat consigne dans le cahier paroissial *« ... après mon catéchisme, le Préfet du Morbihan, monsieur Lecuyer, messieurs Ihuel, député, Golvan, conseiller général et cinq autres autorités maritimes de Quiberon, La Trinité et Auray, dont l'administrateur, viennent me saluer. Nous causons du port, des sinistrés. Le préfet m'assure que dès lundi, mes marins sinistrés auront du travail sur la route de la Fontaine ».* Par la suite, lors d'une réunion à la préfecture, les dégâts furent estimés à 20 millions de francs (environ 500 000 € de 2013 - INSEE).

Mon père eut à coeur de trouver les subventions nécessaires à la reconstitution de la flottille de pêche de l'île aussi vite que possible. Ce fut fait en quelques mois, puisque le 30 septembre 1951 eut lieu la bénédiction de 8 nouvelles pinasses, cérémonie à laquelle ma mère et les aînés avaient été conviés. Il y eut une grand-messe dans la petite église Saint Gildas, avec au premier rang toutes les personnalités. Lors du sermon, les rancœurs entre laïcs et curés resurgirent, avec un écho sur les rapports tendus entre le maire de l'époque, et le recteur qui était alors secrétaire de mairie. Après le déjeuner des personnalités, à 15 heures, eut lieu la cérémonie

Janvier 1951, le port de Houat est détruit par une tempête (FM)

au port. Tout le monde embarqua à bord du courrier tout neuf, l'*Archange Gabriel* qui remplaçait le *Rose de Lisieux*. Le recteur témoigne : *« Après le sermon et la bénédiction de Mg LE BARON, ce fut la procession en mer. Pas beaucoup d'ordre, car on veut essayer son moteur et un peu faire la course. Après avoir contourné le Mulon, une gerbe de fleurs fut jetée en mer par la fillette d'un marin disparu. Ce geste et ce souvenir font couler bien des larmes. »*

Après la cérémonie, le recteur fut interviewé à la radiodiffusion nationale sur le désastre et ses conséquences, ainsi que le préfet et Mg Le Baron. Ensuite tous se réunirent pour un goûter à l'abri du Marin. En fin d'après-midi, retour vers le continent sur l'*Archange Gabriel*. Le vent d'est s'était levé, prenant le bateau en travers. Le bateau, tout neuf, n'avait pas été lesté : il était ballotté comme un fétu de paille. On imagine l'atmosphère à bord! Chacun restait dans son coin essayant de ne pas rouler de part et d'autre. Après cette traversée agitée, le calme du golfe rassura tout le monde. ■

Anne-Marie Prieur

Adhésion Melvan 2014

Melvan termine l'année 2014 avec 295 membres, en léger retrait par rapport à 2013 où nous avions enregistré un total de 321 adhésions avec une croissance de 64 adhésions.
En assemblée générale, André Blanchet a été nommé membre d'honneur de Melvan pour son soutien à l'association durant ses mandats de maire d'Hoedic.

7 membres d'honneur

Allanic Roger
Allanic Marc
Blanchet André
Cogez Jean
Lanoé Abbé Jean-Noël
Le Hyaric Joseph†
Marquer Abbé Joseph
Thomas Abbé Auguste

108 Actif couple

Audollent Chantal et Bernard
Bilquin Anne-Marie et Étienne
Bourhy Françoise et Roland
Brémond Maryvonne et Jacques
Brossier Marylou et Bernard
Buttin Marie-Paule et Henri
Buttin Virginie et Pierre
Buttin Anne et Pierre
Buttin Marie-Thérèse et Dominique
Buttin Françoise et Emmanuel
Buttin Françoise et Bruno
Dallier Dominique et François
Decherchi Gérard, Le Peutrec Maïck
Dechirot Agnès et Emmanuel
Devalland Emmanuelle et Jean-Baptiste
Durand Janine et Jean
Errera Irène et Roger†
Favot Nicole et Bernard
Favre Danièle et Olivier
Fustier Françoise et Daniel
Giquel Françoise et Bob
Goullianne Ginette et Georges
Grielen Sabine et Alain
Guille des Buttes Yves et Mme
Jacob Michèle et Yvon
Jacob Christine et Pierre-Yves
Janeau Marianne et Marc
Janin Tina et Gilles
Joussaume Rolande et Roger
Kauffmann Joëlle et Jean-Paul
Kneppert Christian et Mme
Knockaert Hervé et Christine
Lafont Marie-Constance et Bruno
Large Jean-Marc, Riffé Denise
Lazzari Jean-Yves, Blanchet Maryvonne
Le Corre Françoise et Yannick
Le Marec Laurence et Alain
Le Nevé Marie-Claude et Dominique
Le Scoarnec Michelle et Hervé
Lembo Brigitte et Philippe
Leparoux Véronica et Eric
Lévi Marie-Louise et Aristide
Ludot Frank
Malamitsas Véronique et Hugues
Moreau Anne-Marie et Hervé
Morin Sylvie et Hervé
Ravard Françoise et Jean-Claude
Rochard Hélène et Dominique
Stagnara Françoise et Jean
Thomas Monique et Paul
Vanot Armelle et Jean-Philippe
Vasseur Odile et Bernard
Vielvoye Andrée et Alain
Zuber Valentine, Ganz Christophe

79 Actif simple

Allagnat Jean-Paul
Auphan Éric
Auvray Gilles
Bannet Jean-Yves
Barbier Alain
Besnard Michèle
Bolitt Geneviève
Bourdet André
Brière-Le Gurun Dany
Buttin Paul
Cauchy Bruno
Caumon Jean-Pierre
Chauris Louis
Clémenceau Olivier
Coignac Alain
Deutsch Marie-Odile
Digabel Christine
Dirol Jean-Pierre
Dubois Michel
Ducellier Fabienne
Dupré Odile
Feuilly Mauricette
Frichet Anne
Fustier Géraud
Geneste Michel
Gernelle Noëlle
Gortais Michel
Goutayer Jean-Luc
Hartemann Christine
Hérisset Dominique
Hubert Anne
Junguéné Pierre
Lafarge Grégoire
Lavoine Eric
Le Bartz Michel
Le Berre Maguy
Le Boulaire Paul
Le Coq Florence
Le Gurun Marcel
Le Gurun Chantal
Le Gurun Jean-François
Le Luherne Christine
Le Roux Patrice
Leclercq-Preuss Béatrice
Lehoux Patrick
Lembo Dominique
Lerculey Annie
Leurette Denise
Livory Pierre
Livory Jacques
Macé Monique
Maufret Claude
Mazarguil Jean-Pierre
Mensior Nicolas
Mensior-Courtois Sophie
Moisdon Emilie
Moreaux Jean-Eric
Neau André-Claude
Pannetier Christophe
Paternotte Pascale
Quiquand Jean-Paul
Réville Nicole
Rivière Gabriel
Roger Jean-Louis
Schmit Bernard
Soyer Louisette
Tarrazi Sigrid
Teynac Garance
Thibault Gabriel
Tual René-Jean
Van Voorhees Viviane
Vasse Francine
Vassel Alain
Verdeau Rémi
Zuber Dominique

Personnes morales

Archives départ. du Morbihan
Archives départ. Ille et Vilaine
Musée de Préhistoire de Carnac
Univ. de Bretagne Occidentale

94 Sympathisants

Abeillé Anne
Allanic Christian
Allard Dominique
Bachelot Daniel
Barbier Pierre-Yves
Bertin Thérèse
Besret Emmanuelle
Blanchet Loïc
Blanchet Marcelle
Blot Jacques
Bolitt Joseph
Bolo Mico
Bolo Michel
Bolo Paul
Bordes Julie
Bouvarel Daniele
Brigand Louis
Calmé Dominique
Cancé Jacques
Cancé Virginie
Caro Bernard
Chatelus Christiane
Copin Jacqueline
Cordier Jean-Yves
de Sacy François
de Trogoff Jean-Pierre
de Turenne Virginie
Defontaine Carine
Defrocourt Marianne-Marcelle
d'Hauteville Isabelle
Diénis Dominique
Dioniso Martine
Dirand Dominique
Drouin-Prouvé Catherine
Dupont Guy
Farber Sabine
Favreau Jean-Luc
Fedoroff Marianne
Fortin Mathieu
Fouillet Serge
Franger Arthur
Gerbeno Patrick
Gourhand Alain
Guanzini Philippe
Guezet Benjamin
Herzog Antoine
Juchet Claude
Judet Lise
Kervadec Jean-Michel
Le Berre Marie-Annick
Le Coz Monique
Le Duc-Le Gurun Andréa
Le Fur Elisabeth
Le Gurun Nicole
Le Gurun Dominique
Le Gurun André
Le Gurun Dominique
Le Hyaric Bernard
Le Meut Christian
Le Nevé Arnaud
Le Pache Jean-Luc
Le Roux Benoit
Le Roux Martine
Lemaître Didier
Marcault-Derouard Marie-Charlotte
Martino Anne
Masella Alfred
Merour Joëlle
Migaud Colette
Moortgat Laurent
Neau Jean-Pierre
Nguyen Stéphane
Obadia Nicole
Picard Isabelle
Pignal Marie-Claire
Prevot Jean-Jacques
Renoul Jean-Michel
Rina Ortiz Edith
Robino Nicole
Rocco-Toebe Evelyne
Roussel Julien
Salathé Anne
Sandre Bernard
Sicard Emmanuel
Thévenin Luc
Thiberville Jean-Pierre
Tomasini-Faivre Catherine
Toublan Jean-Luc
Touffait Marie
Troudet Laurent
Voisin Luc
Vuillaume Damien
You-Jalaber Béatrice
Zuber Marie

6 Échanges de revues

Erica, bull. de botanique armoricaine
Conservatoire botanique de Brest

Bulletin et mémoires du Morbihan
Société polymathique du Morbihan

Amarai
Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

Bulletin des amis de Vannes
Les Amis de Vannes

Bulletin du Ceram
Centre d'étude et de recherche archéologique du Morbihan

La Maison forte
Patrimoine de la presqu'île de Rhuys

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Juin 2015 - n° 24

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 4-5

Le fort d'Hoedic, vers un renouveau

Jules Millour étudiant à l'École d'architecture de Nantes expose son projet pour un plan d'aménagement du Fort réalisé pour le Conservatoire du littoral.

page 6

Un nouveau menhir à Houat

Récemment découvert par Louis Chauris. Et un point sur l'archéologie houataise par Jean-Marc Large.

page 2

La marache

La marache à large « tête de crapaud », dotée d'une bouche gigantesque, dardée de multiples dents, prolongeant un petit corps...

page 3

Les sœurs de Kermaria

Chantal Paisant expose dans son livre ce que devinrent les sœurs de Kermaria privées de leur gagne-pain par la République, au début du XX[e] siècle.

page 7

De coq en bar

Comment un bar a-t-il pu remplacer le coq sur le clocher de Notre-Dame-la-Blanche à Hoedic?

Cinq maraches à bord du *Marsouin*... dont Jean-Noël Morvan et Jean-Yves Lédan! *circa* 1965

Recentrage sur les publications, partenariat avec des tiers, simplification de l'organisation : voilà en quelques mots un état des lieux de Melvan afin que l'aventure continue... Les publications sont notre cœur et notre âme. Pour nous qui animons l'association mais, nous l'espérons, aussi pour vous qui nous lisez.

Les sujets à traiter ne manquent pas : ils seraient aussi nombreux que les grains de sable des plages d'Hoedic ou de Houat, ou presque... Au fil des années, nous avons élargi notre champ de prospection : des témoignages humains contemporains, un pêcheur d'Hoedic, un « Kabyle si breton » en couverture du dernier numéro de la Revue...

Il est cependant nécessaire que vous nous souteniez! Les amis de Melvan sont des passionnés, nos centres d'intérêt sont multiples, l'éclectisme est parmi nous. Apportez vos idées, vos textes, qu'il s'agisse d'une brève notice destinée à la liste de diffusion par email, d'une courte note pour cette Lettre bisannuelle ou encore d'une analyse et d'un récit plus conséquent pour notre Revue annuelle.

Soyez présents, contribuez à nos publications.

AIP : des aides ciblées pour les îles

L'engagement de l'État et de la région Bretagne en faveur des 12 îles bretonnes regroupées au sein de l'Association des îles du Ponant (AIP, dont Houat et Hoedic) va se concrétiser en cette fin de premier semestre 2015 par la signature du contrat de partenariat entre l'État, la région Bretagne et l'Association des îles du Ponant pour les cinq prochaines années. L'enveloppe budgétaire est de 10 millions d'euros (6 de la région et 4 de l'État). Le contrat s'inscrit dans le cadre plus général du contrat du plan État-région (CPER). Trois axes sont considérés comme prioritaires :

- habiter dans les îles : concerne essentiellement la construction et la rénovation de logements; l'État intervient auprès des collectivités et des opérateurs de logements sociaux et la région pour les logements liés à une activité professionnelle pérenne et les logements locatifs sociaux;
- assurer un développement économique durable par des infrastructures visant à soutenir l'activité touristique et l'attractivité des îles, à conforter les secteurs économiques, *suite page 2*

agriculture, pêche, nautisme, et un programme de soutien aux entrepreneurs par la mutualisation des expériences et la mise en réseaux des producteurs insulaires ;
- soutenir la transition écologique et énergétique par la restauration et la mise en valeur des sites naturels et paysagers, la gestion des déchets, la production d'énergie renouvelable.

Au-delà de ces trois axes, l'objectif est de soutenir les services collectifs essentiels sur les îles : services sociaux et médicaux, services aux personnes âgées et à l'enfance, services sportifs et socioculturels. Cependant leurs financements échappent pour l'essentiel à l'État et à la Région. De nouveaux partenariats sont à construire avec les intercommunalités, les pays, le département et d'autres porteurs de politiques publiques : Agence de santé, Ademe, Conservatoire du littoral... Ils sont étudiés en ce 1er semestre 2015, lors de la conférence des îles avec la présentation du projet de charte d'engagement pour les îles. ■

Alain Vielvoye

Maraches et autres poissons-pêcheurs

La marache, ou baudroie, *Lophius piscatorius,* est un drôle de poisson appartenant à l'ordre des lophiiformes. Elle vit sur les fonds marins (benthos) entre 20 et 1 000 m, régulièrement capturée autour des deux îles. Les plus gros individus peuvent atteindre 2 m et un poids de 40 kg. Ce nom de « marache » qui lui est donné dans la baie de Quiberon, n'est pas d'origine bretonne et semble provenir du sud, des Charentes-Maritimes.

La marache peut être pêchée au chalut, avec malheureusement la capture de nombreux juvéniles dont on retrouve les petites queues sur les étals, ou avec des filets à grandes mailles beaucoup plus sélectifs. Ces filets laissés plusieurs jours en mer permettent de ne capturer que des gros poissons : raies, turbots, maraches, à l'occasion des langoustes. L'aspect de ce poisson est pour le moins étonnant, d'aucuns diront monstrueux, caractéristique bien partagée par les espèces de cet ordre. La marache est décrite avec une large « tête de crapaud » dotée d'une bouche gigantesque s'ouvrant vers le haut, dardée de multiples dents, prolongeant un petit corps qui est de fait la seule partie commercialisée par les poissonniers sous le nom de lotte. Sa chair ferme a pu être comparée à la langouste, mais n'est pas très goûtée de mon point de vue. Avant de poursuivre, précisons que « La Marache » était le surnom gentiment moqueur affublé à un ancien garde du corps du président Pompidou, à la tête très vigoureuse... C'était un habitué d'Hoedic il y a une vingtaine d'années ; il est aujourd'hui décédé. Cachons donc cette tête que nous ne saurions voir, et poursuivons la description de cet étrange poisson. Sa première épine dorsale est démesurément allongée en canne à pêche se terminant par un repli de peau qui agit comme un leurre attirant les proies vers la bouche. D'où le nom britannique de la baudroie : *angler-fish*, « poisson pêcheur à la canne ». Tout passe dans la bouche de cet animal vorace : poissons, crustacés et même à l'occasion, dit-on, oiseaux marins...

La sexualité de la marache commune est banale, avec mâles et femelles peu différenciés. Mais il n'en est pas de même,

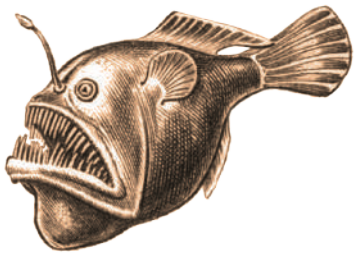

peu s'en faut, pour nombre d'espèces de cet ordre, telle la baudroie abyssale *Melanocetus johnsonii* qui vit plus au large, dans les grands fonds océaniques. Chez cette marache, c'est la femelle qui tient le haut du pavé. Beaucoup plus petits, les mâles sont dotés d'organes olfactifs développés et ne vivent, dès la naissance, que pour détecter les phéromones signalant la femelle de leur vie. Une rencontre qui sera littéralement et biologiquement fusionnelle. Dès le contact, le mâle mord dans le corps de la femelle, libère une enzyme qui digère les tissus des deux côtés, mâles et femelles, pour les fusionner intimement jusqu'aux vaisseaux sanguins. Le mâle perd alors tous ses organes et ne subsiste plus que sous la forme d'une paire de testicules qui émet du sperme sur sollicitation hormonale de la femelle. Elle dispose ainsi sous la main d'un partenaire immédiatement disponible et consentant. Ou de plusieurs... cette Messaline ayant un faible pour la polyandrie. Plusieurs mâles peuvent en effet prendre d'assaut une même femelle qui présentera alors sur son corps plusieurs diverticules pendouillant, réduits à des testicules... Ensuite, c'est beaucoup plus banal, la portée est abandonnée au fil de l'eau. ■

Gaspard Hatchiss

LETTRE DE MELVAN N° 24

Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org www.melvan.org

COMITÉ ÉDITORIAL

Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ADHÉSION À MELVAN

membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Crédit photos : AGP, Anne G. Purvis ; YR, Yvette Rineau ; JM, Jules Millour ; LC, Louis Chauris ; PB, Pierre Buttin.

Une critique moqueuse de Houat

Laurent Graff, né en 1968, est un auteur satiriste qui publie aux éditions Le Dilettante. Tout un programme ! *« Sa Majesté est l'écriture, l'écriture qui dicte ses règles, qui dicte le livre. Vive la Reine »*. Il en est manifestement amoureux. C'est pour lui un art dont il apprécie la *« clandestinité qui suppose une part d'oubli ou de dédoublement »*. L'auteur tombe progressivement amoureux de Houat au fil de ses séjours et nous livre une description amusée de son milieu actuel à travers notamment les réflexions que suscite aujourd'hui l'insularité. Il ne s'engage pas, mais son observation ironique, jointe à son imagination et à une dose de philosophie, débouche sur un petit roman qui se lit très agréablement et rapidement et dont on a plaisir, par la suite, à re-feuilleter quelques pages pour y extraire quelques traits d'esprit ou simplement de bon sens. ■

Au nom de sa Majesté
Laurent Graff,
Le Dilettante, 169 p.

Alain Vielvoye

Élections départementales 2015 contrastées

Les résultats du 1er tour permettent les comparaisons les plus pertinentes. La palette des différentes couleurs politiques offertes au choix des électeurs est alors la plus large. Elle se rétrécit au second tour aussi bien par le jeu de l'élimination des candidats n'ayant pas atteint le seuil nécessaire pour se maintenir en lice que par suite des retraits ou des désistements.

Élection départementale 2015 *Inscrits*		Houat *273*	Hoedic *148*	canton *32 644*
1er tour	Karine Bellec & Gérard Pierre *Union de la droite*	47,5 %	72,2 %	47,5 %
	Simone Ansquer & Tibault Grollemund *Divers gauche*	27,0 %	18,1 %	22,5 %
	Mireille Hays & Claude Mahuas *Front national*	14,1 %	6,9 %	21,5 %
	Christelle Dumont & Jean-Claude Harry *Front de gauche*	11,0 %	2,8 %	8,5 %
	Votants	*52,0 %*	*54,1 %*	*51,7 %*
	Blancs	*2,1 %*	*7,5 %*	*3,0 %*
2e tour	Karine Bellec & Gérard Pierre	54,1 %	82,4 %	66,3 %
	Simone Ansquer & Tibault Grollemund	45,9 %	17,6 %	33,8 %
	Votants	*51,3 %*	*51,3 %*	*47,7 %*
	Blancs	*3,6 %*	*1,3 %*	*5,0 %*

Source ministère de l'Intérieur

Le 1er tour révèle des choix très contrastés d'une île à l'autre : alors que les électeurs d'Hoedic ont voté massivement (72,2 %) pour l'« Union de la droite » et modestement (18,1 %) pour le binôme « Divers gauche », ceux de Houat ont réparti leurs voix sur les deux listes de manière moins tranchée (47,5 % pour la première, 27 % pour la seconde). De même, si les Hoedicais ont largement délaissé les listes du Front national (6,9 %) et du Front de gauche (2,8 %), les Houatais leur ont manifesté davantage d'intérêt (14,1 % pour le FN et 11 % pour le Front de gauche). Ces résultats insulaires contrastent aussi sensiblement avec les résultats nationaux : 38 % pour le total cumulé de la droite, 32 % pour celui de la gauche, 4,7 % pour le Front de gauche et surtout 25 % pour le FN.

Au 2e tour, le contraste s'accentue encore entre les deux îles. Si les suffrages des Hoedicais se sont portés à 82,4 % sur l'Union de la droite et à 17,6 % sur la liste Divers gauche, en revanche, à Houat, la répartition apparaît à nouveau moins tranchée, la droite l'emportant sur la gauche par 54,1 % contre 45,9 %. Rappelons qu'au second tour, les Français ont voté pour la droite à plus de 45 % (total cumulé), pour la gauche à environ 32 % (total cumulé) et à plus de 22 % pour le FN.

On retiendra enfin de ces élections que le taux de participation, au 1er comme au 2e tour, a été dans les deux îles un peu plus élevé qu'au niveau national. ■

Aristide Lévi

Les sœurs de Kermaria en exil

Un objectif majeur de la politique du début de la IIIe République fut la lutte contre l'Église. Il allait en résulter, en trente ans, la « mise au chômage » de plus de 80 000 sœurs qui faisaient vivre le système scolaire féminin. C'est un passé peu glorieux de notre histoire. Chantal Paisant a eu le mérite de le révéler, en exploitant les sources les plus fiables. Son travail concerne notamment les Filles de Jésus de Kermaria, dont quelques sœurs se dévouèrent aux Hoedicais et aux Houatais. Le sort de celles-ci fut d'ailleurs exceptionnel, puisque les « théocraties » des recteurs des deux îles leur permirent de survivre aux violences de 1901-1905. Elles demeurèrent des facteurs essentiels dans la vie des habitants des deux îles jusqu'aux dernières années du XXe siècle. Tous ceux qui ont connu Hoedic il y a une trentaine d'années se souviennent de l'exploit de la sœur conduisant une 2CV à reculons à vive allure sur le vieux môle de la Marine pour y cueillir, parfois au vol, la provision de pain arrivant du continent pour les Hoedicais…

Mais l'objet de cette note n'est pas de conter l'histoire des sœurs de Kermaria sur les deux îles[1]. Chantal Paisant nous expose en détail ce que devinrent les sœurs de Kermaria sur le continent, privées de leur gagne-pain par la République. C'est au Canada que, peu à peu, 2.600 sœurs trouvèrent à assurer la vie de leur ordre et ce ne fut pas sans peine. Les premières sœurs envoyées en prospection, sans objectif fixe, quittèrent Kermaria en voiture à cheval le 8 octobre 1902 ; de Vannes, elles gagnèrent Le Havre par train, avec un arrêt à Paris pour se rendre à Notre-Dame-des-Victoires, passage obligé des missionnaires. Elles traversèrent l'Atlantique sur le *Touraine*. L'aventure commençait, en compagnie de religieuses d'autres congrégations. À New York, elles ne disposaient que de l'adresse des Petites sœurs de l'Assomption, qui les accueillirent. Là, un père assomptionniste les orienta… vers l'est canadien. Le 22 octobre, elles sont dans le Nouveau Brunswick, mais elles ne parlent pas anglais. Elles y rencontrent plusieurs évêques qui ne leur donnent aucun espoir. On les voit ensuite poursuivre leurs prospections dans plusieurs provinces du Canada ; toujours en vain. Elles visitent plusieurs paroisses, à Montréal, sans succès. Finalement la rencontre avec une sœur de l'évêque de Trois-Rivières, Mgr Cloutier, va leur offrir une solution. Il cherchait justement des sœurs pour plusieurs de ses paroisses. Le 6 décembre arrivent, sur le *Lorraine*, onze nouvelles sœurs envoyées par Kermaria. Le 8 janvier, elles ouvrent deux classes pour cinquante élèves à Arichat. Cette fois, c'est un début sérieux d'implantation dans le diocèse de Trois-Rivières. En cinq ans, cent quatre-vingt-sept sœurs de Kermaria vont s'y implanter. D'autres sœurs de la congrégation trouvaient également un refuge actif en Angleterre et en Belgique.

Seules les sœurs d'Hoedic et de Houat poursuivront leur vocation dans les deux îles… ■

Les sœurs de Kermaria à Houat en 1958

Lire le livre de Chantal Paisant publié en 2014 , *De l'exil aux tranchées, 1901/1914-1918, le témoignage des sœurs*, préface de Claude Langlois, Éditions Karthala, 374 p,

Henri Buttin

1. Ce qui sera fait dans la prochaine *Revue des deux îles,* sous la plume de Chantal Paisant.

Aménagement du fort d'Hoedic : un atout pour l'île

Le projet de réaménagement du fort d'Hoedic, porté par l'AGFHE et le Conservatoire du Littoral s'est doté, en 2014 et 2015, d'un partenariat avec l'école d'architecture de Nantes ayant rendu possible l'emploi d'un étudiant. L'objectif est de constituer un avant-projet définissant l'ensemble des futurs travaux d'aménagement qui pourront être engagés une fois l'étanchéification de la terrasse assurée (prévu pour fin 2016).
Le fort est un lieu unique sur l'île par son emplacement, sa taille, ses fonctions, qui sont multiples et doivent le rester : découverte et sensibilisation des publics aux patrimoines et richesses insulaires, hébergement touristique, atypique, patrimonial et complémentaire des gîtes communaux, rassemblements culturels (concerts, projections cinématographiques...), sociaux (mariages, réunions...) et sportifs (en lien avec les manifestations nautiques, le plus souvent), base logistique pour la gestion du site naturel. L'enjeu est de trouver une organisation globale des salles du fort et de proposer des aménagements intérieurs grâce à une vue d'ensemble, tant pratique qu'esthétique, qui satisfassent aux différents usages, à leur cohabitation et à leur relation avec le lieu : bâtiment patrimonial et propriété du Conservatoire du littoral.
En l'état, le projet prévoit une réorganisation spatiale avec comme distribution future un rez-de-chaussée public (RDC, niveau d'entrée), constitué principalement des salles d'exposition, d'un accueil, d'une salle polyvalente et d'une salle de réception. L'étage du dessous R-1 doit être plus privatif, constitué essentiellement de logements avec le gîte comme pièce maîtresse et un espace logement pour les bénévoles ou employés de l'association. Cet étage comprend aussi un espace de réunions, travail ou projections.
Soucieux de respecter l'histoire du fort dans son ensemble, et mis à part un rafraîchissement des parois gorgées d'humidité, la gestion du projet a pour objectif de transformer l'identité de l'existant le moins possible, tant dans sa réalité future — ne pas masquer ou déformer ce qui déjà présente un intérêt — qu'au moment des travaux — intervenir harmonieusement dans un patrimoine insulaire fragile.
Pour ce faire, le projet associe aux futurs aménagements l'emploi d'un poteau étai, dessiné pour être enchâssé entre voûtes et sols des différentes pièces, et ne nécessitant qu'une intervention minime sur la maçonnerie. Celui-ci, en bois sur une âme métallique, pourra être décliné, tant en hauteur qu'en destination structurelle pour répondre aux besoins des différents espaces. Dans les salles d'exposition, les poteaux soutiennent de grands lés de tissu (type toile à voile) offrant autant de surfaces d'accroche ou d'impression. L'espace est structuré par les besoins d'apport en lumière et de recul sur les documents exposés, ainsi que par trois grands miroirs destinés à magnifier les lieux et à créer, sur leurs arrières, des « niches » obscures visant à accueillir des projections vidéos ou diffusions sonores. Dans la salle polyvalente, les poteaux servent de support à un mobilier modulable ménageant un grand espace libre possible, permettant aussi bien de disposer de panneaux verticaux d'exposition que de grandes tables pour l'accueil de groupes. Dans l'espace logements, les poteaux servent de base structurelle aux futurs couchages, ceux-ci sont acclimatés à une atmosphère marine aussi bien qu'à celle d'une « chambrée ». Ils permettent également d'ériger les cloisons nécessaires, notamment entre l'espace public et le salon du gîte, celui-ci migrant sur la travée centrale pour gagner en confort et en capacité. Le projet prévoit encore l'aménagement d'un bureau, ainsi que le réaménagement des différents sanitaires et douches nécessaires au confort de tous. ■

Jules Millour,
Étudiant à l'École d'architecture de Nantes

Une salle d'exposition

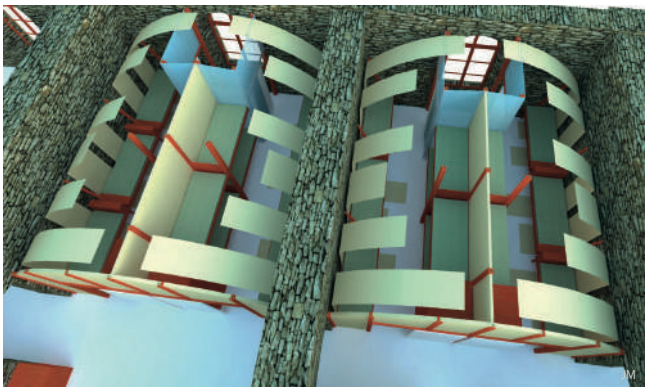

Dortoirs aménagés pour le gîte

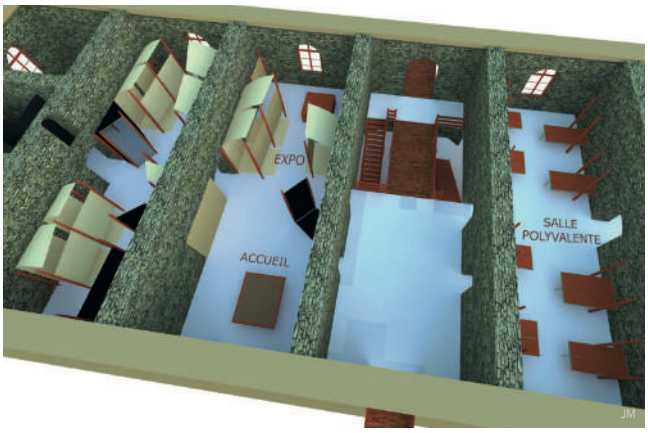

Vue des salles d'exposition et de la salle polyvalente

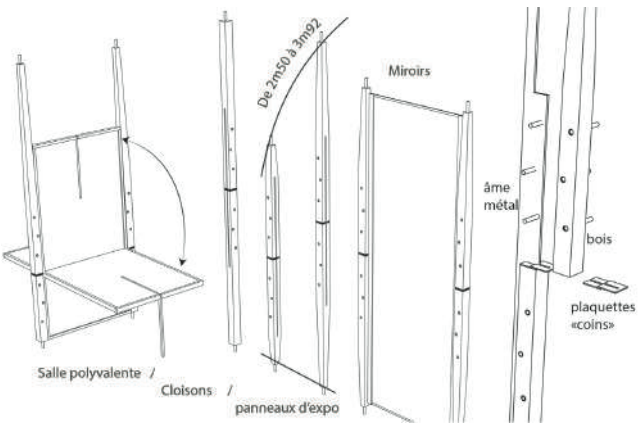

Principe du poteau étai

Plan du projet d'aménagement du fort d'Hoedic

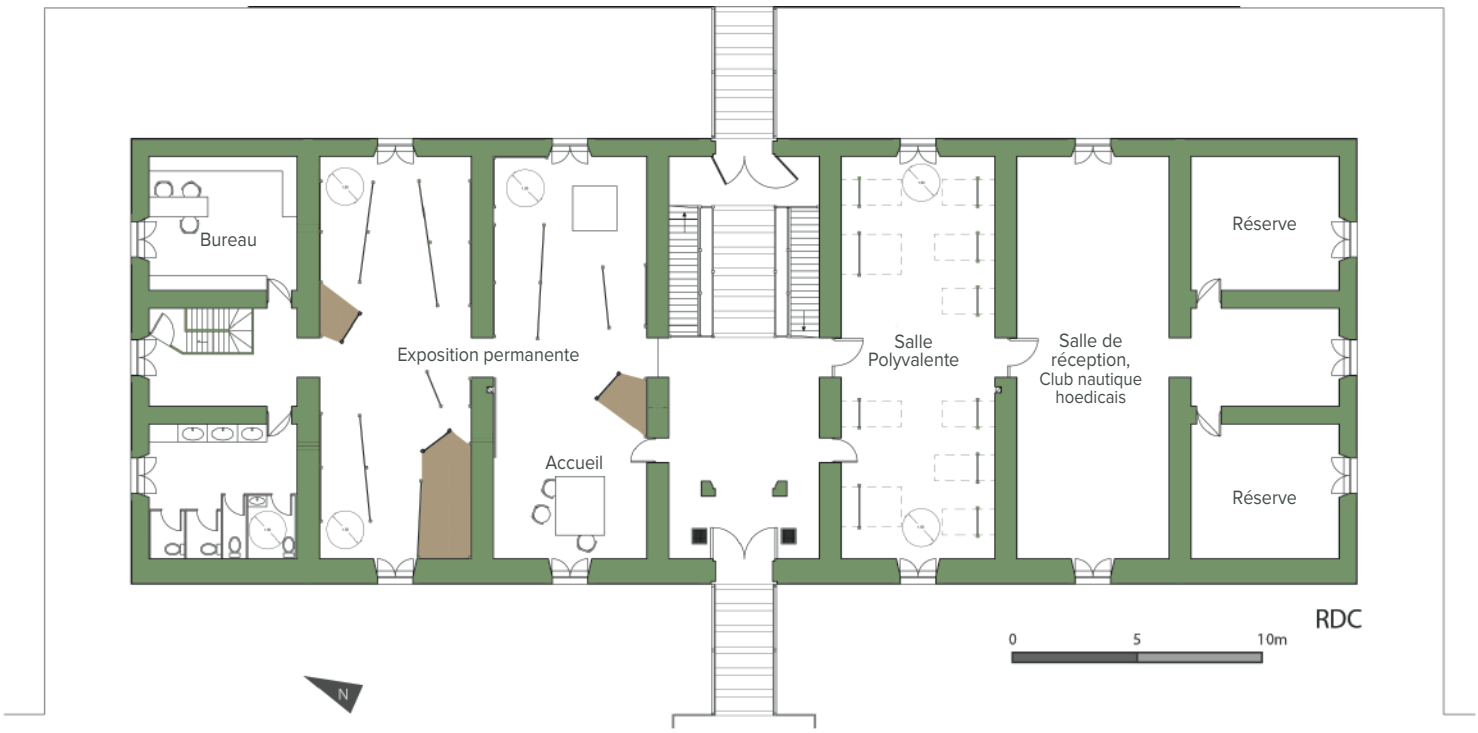

RDC

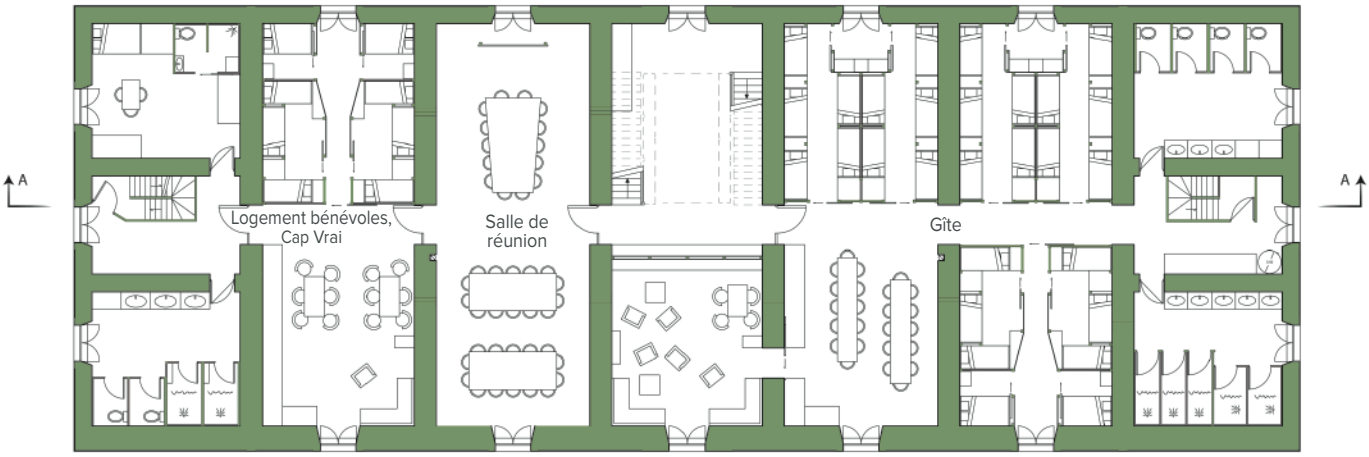

R-1

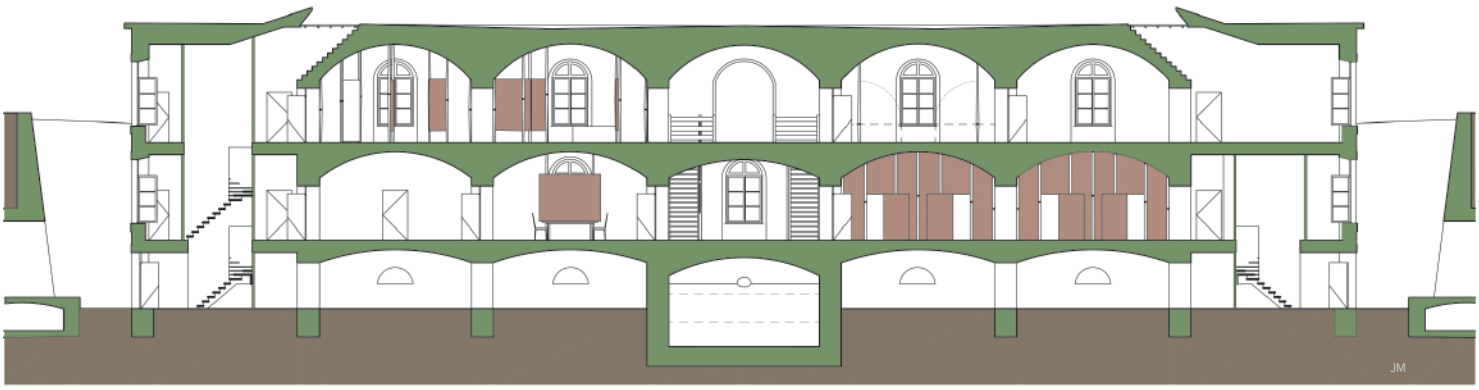

Coupe AA

Archéologie houataise

Une récente visite à Houat a permis de revenir sur un certain nombre d'observations effectuées lors des missions de prospections inventaires sur l'île de Houat (2005 et 2008), ou plus récemment par Louis Chauris (à publier), et de valider ou d'invalider un certain nombre d'entre elles. Il fallait un œil expert pour vérifier la nature mégalithique de certains blocs perçus notamment sur l'îlot de Cénis à l'extrémité ouest de l'île. C'est la raison pour laquelle Emmanuel Mens m'accompagna lors de ce séjour où nous fûmes reçus avec une grande gentillesse par Andrée et Alain Vielvoye.

Plusieurs sites ont été revus afin de valider l'hypothèse préhistorique. Le nouveau mégalithe signalé par Louis Chauris à Perh Bras sur le plateau central de l'île constitue le deuxième menhir encore debout avec celui présent dans la haie du terrain de football. Il se remarque de loin malgré sa taille très modeste (1,20 m au-dessus du sol). Les faces d'extraction du bloc ainsi que la présence d'une face d'affleurement permettent de le ranger dans les véritables mégalithes de l'île. Sur l'îlot de Cénis où une occupation néolithique importante avait déjà été signalée par Michel Pensec, les prospections de 2005 et 2008 avaient aussi mis en évidence une file de pierres dressées qui ont été abattues. Nous avons pu confirmer l'attribution de cet alignement de longues pierres couchées comme une ancienne file de pierres dressées : les blocs ont été extraits du substrat et l'un d'entre eux avait sa face d'arrachement tournée vers le ciel. Nous avons aussi visité le site de Maen Pierig, à l'ouest de l'île, qui est un affleurement naturel en position oblique au pied duquel une petite industrie de débitage de silex sur galets côtiers avait déjà été découverte. Il semblerait que le bloc naturel ait connu des aménagements. Le plateau central de Stang er Vras comporte plusieurs tumulus qui, pour certains, ont été clandestinement éventrés. L'un d'entre eux présente une belle dalle avec de nombreuses cupules. Le diagnostic de mars 2015 a permis de constater l'utilisation de ces cupules pour écraser une substance (*laquelle* et *pourquoi* sont des questions sur lesquelles nous n'avons pas de prise actuellement).

La volonté d'Andrée Vielvoye, maire de Houat, de valoriser le patrimoine culturel de l'île nous a permis, au-delà de cette mission d'expertise, de lancer les bases d'une collaboration qui pourra se décliner par deux points principaux : a) le débroussaillage par une entreprise d'insertion spécialisée dans le domaine des mégalithes des principaux monuments de l'île ; b) la mise en place de fiches patrimoniales pour renseigner les insulaires et les visiteurs du patrimoine présent sur l'île. La présentation à l'Eclosarium de quelques mobiliers significatifs de la présence humaine dans les temps pré et protohistoriques nous obligera aussi à renseigner les visiteurs afin de contextualiser ces découvertes. Ce pourrait être le début d'une quête qui mobilisera les Houatais : réunir dans un même lieu les principaux ramassages effectués par plusieurs prospecteurs. ■

- Chauris L., (à publier) – Pierres de constructions à Houat. *Melvan, La Revue des deux îles.*
- Large J.-M. (avec la collaboration de Le Bannier J.-C.), 2006 – Une archéologie de l'île de Houat (Morbihan) ; inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.,* n° 19, p. 5-40.
- Large J.-M., Birocheau P., Buttin P., Dutouquet L. et Fortin M., 2009 – Une archéologie des îlots de la chaussée du Béniguet et autour de Houat. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 22, p. 5-29.
- Pensec M., 1971 – Le complexe préhistorique houatais. *Bulletin de la Société lorientaise d'archéologie*. 4 p.

Jean-Marc Large

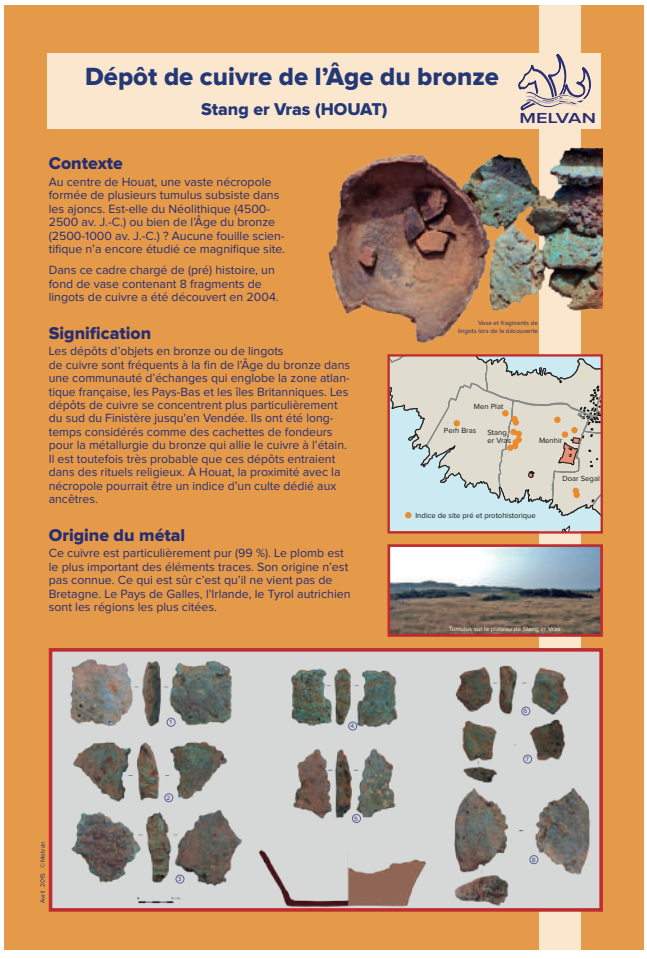

Stang er Vras : contextualisation d'une découverte (Eclosarium)

Un nouveau menhir à Houat

S'agissant d'une découverte assez inattendue, confirmée par J.-M. Large (article ci-contre), nous avons extrait ce texte d'un article qui sera publié dans La Revue des deux îles *2016.*

Non loin de Portz Plouz, en bordure du chemin vers la plage, une pierre dressée, en granite à grain moyen recoupé par un filonnet de tourmaline, est probablement un petit menhir. ■

Louis Chauris

Menhir de Perh Bras à Houat

Une girouette de coq en bar

Un bar sur l'église d'Hoedic… Et pourquoi pas un coq, comme sur tous les clochers de France ? Il y a bien eu un coq perché sur Notre-Dame-la-Blanche, pour indiquer le sens du vent et, comme le veut la tradition catholique, pour rappeler aux paroissiens qu'avant le chant du coq, Pierre, l'apôtre, renia trois fois son maître, alors gare à la tentation des fidèles de réitérer ! Le coq hoedicais avait si bien rempli son devoir et subi tant de tempêtes qu'il piquait du bec avec les plumes de sa queue dressées vers le ciel. Un coq désabusé qui abandonnait petit à petit sa tâche, ne tournait plus rond et préférait picorer du grain sur le faîtage. Il faut reconnaître que cela ne dérangeait personne, ni le recteur, ni le maire, ni les croyants ou non-croyants qui avaient d'autres moyens de connaître le sens du vent. Le coq survivait tranquille, un peu rouillé, immobile, dans une position bien peu gauloise. Quant aux reniements de Pierre, ils s'effilochaient avec le temps, et le soleil se levait quand même. C'est sans doute face à cette démission quasi républicaine du coq, n'en déplaise aux tenants du symbolisme chrétien, qu'un visiteur sur l'île s'émut de la situation du gallinacé.

Papi, mon beau père Fernand Frichet, a passé les dernières vacances d'été de sa vie à Hoedic, dans notre maison. Le coq le titillait. Sans nous concerter — il n'y a que les gens de passage qui ont l'audace naïve de se mêler sans détour des affaires de la commune ! — il s'en ouvrit à Marc Allanic, alors maire, avec lequel il était en bonne sympathie. Marc convint que la girouette était en mauvaise posture et ne rendait guère hommage à l'île. Il poursuivit que d'autres îles avaient remplacé leur coq par un poisson, comme le thon à Groix et le dauphin à Arz. Et d'ajouter en boutade : *« À Hoedic, il faudrait un bar ! (sic) »*. Ce dernier mot ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Papi Frichet se lança alors dans l'opération girouette. Il en parla devant Guido Haelterman qui réagit au quart de tour : *« En Belgique, je connais un facteur de girouette ; il la fabriquerait si on lui donnait des éléments précis. C'est une belle idée ; je vous suis, vous pouvez compter sur moi. »* C'était parti… Pour lancer la réalisation, Simon Moisdon, notre gendre, fut mis à contribution pour pêcher un bar de bonne taille. À peine sorti de mer, le seigneur des poissons fut photographié, dessiné grandeur nature, et accompagné des cotes et photos de l'église. S'ensuivirent les présentations au maire et au recteur, Pierre-Yves Jourda. Tous deux donnèrent le feu vert, d'autant plus facilement que Guido s'engagea à prendre en charge les frais de la fabrication. Quelques mois plus tard, Guido nous informa que la girouette était prête et la pose programmée. *« Tu es la marraine, Nanou, et vous devez venir, car il y aura tout un cérémonial avant et pour le jour J »*. Las ! Impossible pour nous de venir à cette période. La girouette vivra ses premières étapes initiatiques exposée pour accueillir la bienvenue dans le quartier Montparnasse à Paris puis à l'hôtel des Cardinaux à Hoedic. Alors Christian Allanic monta sur le toit de l'église en novembre 1993, pour la fête de la Saint Goustan, et remplaça le coq par le bar. Depuis, il coule des jours heureux, toujours bien en vue. ■

Anne Frichet

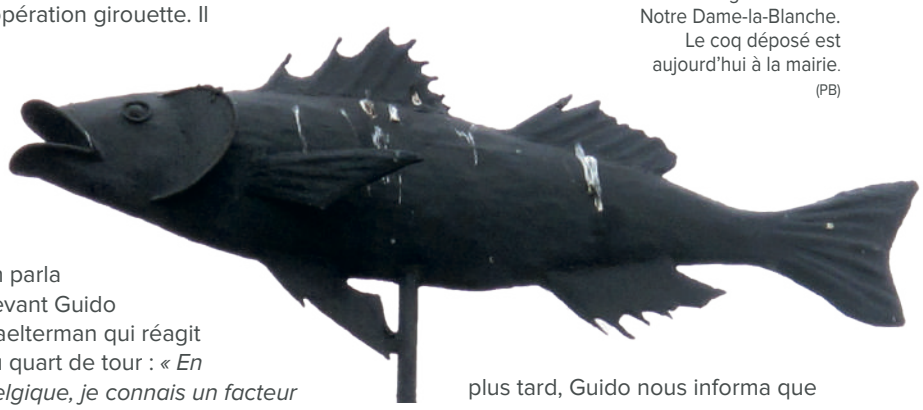

Les girouettes de Notre Dame-la-Blanche. Le coq déposé est aujourd'hui à la mairie. (PB)

Les premières « excursions » vers Houat et Hoedic

Mon grand-père Louis Le Gallo est né à Belle-Île le 2 février 1862. Il a d'abord navigué dans la marine marchande et c'est au cours d'une escale au golfe Juan qu'il a rencontré celle qui allait devenir son épouse. Mais Belle-Île lui manquait. Il y est revenu pour pratiquer la pêche que sa femme vendait. Il créa alors aussi une seconde activité en embarquant des touristes pour des excursions vers les îles de Houat et Hoedic, dans sa « vedette automobile ». C'était bien avant la guerre, autour des années 1920. Il a dû être un des premiers à le faire, avec un simple bateau à voiles. C'était donc que déjà les touristes s'intéressaient à ces petites îles. Croiriez-vous que cette photo approche des 100 ans… ■

Yvette Rineau

Melvan news

Résultats 2014

L'année 2014 a été une année plus calme pour Melvan, avec moins de projets qui devenaient difficiles à suivre, et un recentrage sur la *Revue* et la *Lettre*. L'essentiel des charges de l'année correspond donc aux frais d'impression et de poste. La rubrique produits est en baisse par rapport à 2013, principalement en raison d'une réduction des subventions (DRAC, municipalités d'Hoedic et de Houat) et, dans une moindre mesure, des cotisations. Après le pic de 321 adhésions en 2013, Melvan compte 295 adhésions en 2014. Par contre les ventes de revues restent au même niveau. Au total, l'équilibre de l'année est positif.

Résultats Melvan 2014

Charges	2014	2013	Produits	2014	2013
601 Achats stockés	0 €	15 €	701 Vente produits	7 252 €	7 420 €
604 Achat prestation de service	6 837 €	15 887 €	708 Produit des activités annexes	-	1 675 €
6063 Fourniture petit matériel	565 €	3 042 €			
6064 Fournitures administratives	399 €	272 €	74 Subventions	4 074 €	12 900 €
6161 Assurance	105 €	210 €			
6181 Documentation	142 €	95 €			
623 Publicité publications	238 €		754 Collectes	173 €	503 €
625 Frais de déplacements	548 €	887 €			
6257 Frais de réceptions	836 €	2 065 €	756 Cotisations	6 360 €	7 270 €
626 Frais postaux	1 935 €	1 668 €	7585 Dons	205 €	882 €
627 Frais banque	44 €	8 €			
641 Rémunération personnel	0 €	3 879 €	76 Produits financiers	227 €	251 €
645 Charges sociales	0 €	2 284 €	77 Produits exceptionnels	0 €	4 200 €
65 Autres charges de gestion	10 €	93 €			
Total	11 623 €	30 403 €	Total	18 306 €	35 101 €
			Excédent	+ 6 682 €	+ 4 698 €

Activités et projets 2015

L'année 2015 s'inscrit dans ce recentrage sur l'édition comme activité prioritaire de Melvan. Nous n'avons pas effectué cette année de demandes de subvention. Ce poste pourra être réévalué selon les besoins des années à venir. Nous tenons ici à renouveler nos remerciements aux collectivités territoriales qui nous ont soutenus au cours de toutes ces années. Quant aux autres projets, en fonction de notre disponibilité, l'idée est plutôt de nous orienter vers des partenariats avec des structures qui, de leur côté, peuvent assurer la « maîtrise d'ouvrage », associations, municipalités, organismes divers, publics ou privés... Avec en corollaire un allégement des besoins de suivi et des taches administratives.

À Houat, une mise en perspective du patrimoine archéologique est en route, coordonnée par J.-M. Large en partenariat avec la municipalité. Celle-ci réfléchit aussi à une mise en valeur de l'ancien fort et de sa poudrière, à partir du corpus historique rassemblé par Melvan (cf *Revue* 2015) et des contacts que nous avons initiés avec l'école d'architecture pour le fort d'Hoedic. À Hoedic, l'attention reste focalisée autour des projets d'aménagement du fort, avec le Conservatoire du littoral et l'Association du fort d'Hoedic, et en particulier son espace patrimonial. Par ailleurs, notre fonds de panneaux d'exposition sera déployé dans une opération « grand pavois » pour célébrer les 40 ans du conservatoire, et la tenue du festival Insulaire en septembre. ■

Prêts pour la crevette

Convocation

Samedi 25 juillet 2015
10h 30 - Salle communale - Hoedic

Assemblée générale

Ordre du jour : a) Rapport d'activité 2014 ; b) Bilan financier 2014 ; c) Projets en cours et futurs.

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association (deux pouvoirs au plus par membre).

POUVOIR *(à recopier et à retourner avant le 15 juillet à Melvan, Le bourg, 56170 Hoedic)*

Je soussigné (e) _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _, membre de l'Association Melvan, dont le siège est à Hoedic, donne pouvoir à M. _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _ pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Hoedic le samedi 25 juillet 2015 à 10 h 30. En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents et participer à tous votes organisés lors de cette assemblée générale.

Fait à _ _ _ _, le _ _ _ _ (Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* ».)

Agenda Melvan
été 2015

■ **Hoedic -** 1er juin au 30 sept

Exposition « Grand Pavois »
Fonds Melvan et Cap Vrai exposé à l'occasion des ***40 ans du Conservatoire du littoral*** et du ***festival Insulaire (19-20 sept)***.
Fort, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, fermé les dimanches et jours fériés.

■ **Hoedic -** Samedi 25 juillet

Melvan et le Comité des fêtes proposent :
« ***Hoedic en fêtes*** », projection de témoignages sur les jours de fête à Hoedic
10 h 30 - Salle communale Hoedic.

■ **Hoedic -** Samedi 25 juillet

Assemblée générale
12 h - Salle communale Hoedic.

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

DÉCEMBRE 2015 - N° 25

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 1-3

LES INSULAIRES

Belle réussite dans le microcosme insulaire hoedicais, avec une superbe météo au rendez-vous de ce pari incertain !

page 3

ELECTIONS RÉGIONALES

Score de Jean-Yves Le Drian à un niveau sensiblement supérieur à celui de la région, pour Hoedic comme pour Houat.

page 5

SUIVI ORNITHOLOGIQUE SUR LES DEUX ÎLES

Programme de baguage et suivi d'un nicheur rare en France, le gravelot à collier interrompu.

page 6

PANNEAU INFORMATIF À LA GARE MARITIME

Installé avant l'été dans les trois gares maritimes de Quiberon, Houat et Hoedic, ainsi qu'à bord du navire Melvan desservant les deux îles.

Attention !

Les territoires que vous allez découvrir sont préservés, mais fragiles

Festival *Les Insulaires*, septembre 2015

Les Insulaires ont été cette année un prélude très animé à l'entrée dans la « morte-saison ». Cette expression reste en 2015 une figure de style. La vie sur les deux îles continue, recentrée sur de plus petites communautés, avec davantage de proximité et une vraie convivialité. Saison plus intimiste, si agréable pour ceux qui savent l'apprécier. Mais qu'en sera-t-il dans quelques années ? L'horizon semble parfois menaçant, avec de fugaces visions d'une période réellement sans vie, de village désert... Nous n'en sommes pas là, mais il faut être vigilant. Maintenir cette contre-saison vivante est l'affaire de tous, par notre activité, notre présence et notre participation. Soyons reconnaissants aux commerces, services, cafés et restaurants qui restent ouverts, aux bénévoles qui assurent des animations. Et meilleurs vœux à tous pour 2016 !

Festival *Les Insulaires*, ambiance magique !

La quatrième édition du festival *Les Insulaires* s'est tenue à Hoedic les 18, 19 et 20 septembre. Après Yeu, Belle-Île et Ouessant, c'était le premier dans une « petite » île. Pari incertain, très dépendant des aléas climatiques. Mais la météo était au rendez-vous. Ce fut, dans ce microcosme insulaire, une belle réussite, avec une ambiance conviviale, heureuse, bon enfant...

Le village entier était à la fête, les cafés et restaurants largement investis en terrasses au-delà de leurs murs. Le *Marché des produits insulaires* y semblait être une tradition locale. La plaine entre le fort et le village hébergeait le *Village des îles*, un podium, une buvette et une cantine à ciel ouvert, tout en faisant un lien avec le fort où se trouvaient la cambuse, les salles d'exposition et de débats et une guinguette. Une fanfare finistérienne, haute en couleurs, l'âme du festival, a rythmé de sa bonne humeur ces trois journées. Le samedi soir, elle a pris la tête d'une procession vers le canot de sauvetage pour un concert en plein air de Yann Tiersen. Scène minimaliste sur fond de coucher de soleil d'anthologie au-dessus de la pointe du Vieux Château. Avec en fin de spectacle un feu d'artifice comme Hoedic n'en a jamais connu. Magique ! Pour finir en beauté, les pompiers ont fait la clôture en maîtrisant un feu de broussailles déclenché par les fusées : tout était prévu... Plus que telle animation, tel débat ou concert, c'est bien une ambiance qui a fait le succès de ces journées, une grande proximité dans un petit pays, une implication des gens d'Hoedic, une connivence « insulaire » avec les visiteurs. Dans ce contexte, les tribunes organisées dans le fort pour évoquer les questions de l'insularité devenaient presque incongrues.

Les organisateurs méritaient le temps exceptionnel de ces trois journées. Chapeau aux *Insulaires*, à tous les bénévoles, à la municipalité actuelle qui a su mener ce projet et chapeau à Dédé, l'ancien maire, qui avait initié ce pari un peu fou. Beau passage de relais entre les deux équipes municipales. Hoedic a le génie de la fête ! Qu'elle le préserve. ■

Pierre Buttin

Les Insulaires — Hoedic 18-20 septembre 2015

Insularité… mythe et réalité

L'« insularité » est le trait d'union qui rassemble, dans le festival *Les Insulaires* et dans l'*Association des îles du Ponant* (AIP), les 15 îles de la façade Manche Atlantique : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Île, Houat, Hoedic, île-aux-Moines, Arz et Aix. L'île de Batz ne participe cependant pas aux *Insulaires*. Voyons en quoi ce concept peut être fédérateur de communautés aussi diverses.

L'insularité est sans doute une réalité sociologique, avec des caractéristiques communes — l'isolement, l'endogamie, le confinement sur la communauté, des organisations spécifiques — mais qui peuvent se rencontrer de la même manière pour toute population isolée géographiquement ou socialement.

Culturellement et historiquement les « Îles du Ponant » n'ont en commun, du fait de leur insularité, que le fait d'être interprétées comme des « cultures littorales ». Au-delà, elles relèvent davantage d'influences régionales avec les zones côtières proches du continent que de liens avec d'autres communautés insulaires plus ou moins éloignées. Quelles relations entre Sein et Aix ? Quelles attaches entre Bréhat et Groix ? Hoedic et Houat ont entre elles toute une histoire commune, mais c'est le cas particulier de deux îles sœurs, de même taille, dans le même archipel. Et, au-delà de l'archipel, ces deux communautés insulaires ont un lien étroit non pas avec d'autres îles lointaines, mais avec le continent proche : la baie de Quiberon, Rhuys et Quiberon, et plus récemment pour Hoedic, avec La Turballe et Le Croisic.

Il est cependant un domaine où l'insularité est devenue un sujet transversal, c'est celui de la vie quotidienne actuelle. Avec le mode de vie moderne, des contraintes de même nature — emploi, transport, énergie, foncier, déchets… — sont devenues beaucoup plus lourdes qu'elles ne l'étaient au XIX^{e} siècle. À cette époque, le paysan des landes bretonnes était autant isolé que l'insulaire d'Hoedic ou de Houat, obligé d'assurer un lien permanent avec le continent pour écouler sa pêche. Des solutions à ces contraintes sont aujourd'hui vitales pour les îles et l'aide à leur résolution est la principale raison d'être de l'AIP.

Le concept d'insularité a aussi une pertinence dans le cadre naturaliste avec des caractéristiques transversales propres au statut des îles, qui en font un terrain d'études privilégié : climat océanique, territoire isolé, fini et sans transition, refuge d'espèces.

L'insularité c'est enfin tout un imaginaire porté depuis la nuit des temps, d'abord par l'ancienne mythologie — telle l'*Île des Bienheureux* où séjourna Achille, quelque part dans l'Atlantique (une île du Ponant ?) —, plus récemment par la littérature — tel le roman *La grâce de Dieu* de Jean Noli — ou par le cinéma — tel *L'Or des mers* de Jean Epstein. Cet imaginaire insulaire est aussi porté, plus ou moins consciemment, par les habitants des îles qui souvent vivent et revendiquent avec un attachement viscéral leur statut d'insulaire, comme un « insularisme ». Finalement, plus qu'une culture ou une histoire commune inexistante, cette connivence « insulariste », est le principal moteur qui fait le ciment du festival *Les Insulaires*, le *Peuple des îles* comme l'avait joliment baptisé Jo Le Hyaric, l'ancien maire de Houat. ■

- Sur cette question de l'insularité, voir : Large J.-M, Buttin P., 2015 — Hoedic : insulaire géographiquement mais pas culturellement. *Actes du séminaire Archéologie de l'Ouest, 1er avril 2014*. Bar International series 2705, p. 96-103.

Pierre Buttin et Jean-Marc Large

Les régionales : zoom avant sur Houat et Hoedic

Dans le contexte particulier de la région Bretagne caractérisé par le net succès de la liste PS-PRG et le faible score du FN, mesurés à l'aune des résultats nationaux, comment les deux îles ont-elles voté ? Sous réserve de quelques nuances, Houat et Hoedic apparaissent plutôt en phase, aussi bien l'une avec l'autre que vis-à-vis des grandes tendances de la région.

Le taux de participation au 1er tour, un peu plus important à Houat (55,8 %) qu'à Hoedic (50 %), suit la même progression au 2nd tour (respectivement 56 % et 64 %) que celle observée aux niveaux régional et national.

Le score de la liste PS-PRG s'est situé, dès le 1er tour, pour Hoedic (51,4 %) comme pour Houat (46,6 %), à un niveau sensiblement supérieur à celui de la région (34,9 %), pour se raffermir encore au 2nd tour (respectivement 54,2 % ; 52,9 % et 51,4 %).

La liste « Union de la Droite » rallie plus de suffrages à Houat (30,1 % au 1er tour et 36,2 % au 2nd) qu'à Hoedic (25,7 % au 1er tour et 27,7 % au 2nd) et qu'au niveau de la région (23,5 % au 1er tour et 29,7 % au 2nd). Pour mémoire, au 1er tour des récentes élections départementales, c'est la liste « UD » qui avait recueilli la majorité dans les deux îles : très nette majorité absolue à Hoedic (72,2 %) et majorité relative à Houat (47,5 %). On constate donc un changement de cap notable aux régionales, que la popularité du président du conseil régional en place pourrait expliquer.

Quant au FN, il est en nette progression par rapport aux régionales de 2010 (au 1er tour : 0 % à Hoedic ; 0,7 % à Houat et 6,2 % pour la région), mais il atteint des niveaux somme toute modérés à Houat (1er tour : 9,6 % ; 2nd tour : 10,9 %) et à Hoedic (1er tour : 9,5 % ; 2nd tour : 18,1 %) ainsi que sur l'ensemble de la région (18,2 % et 18,9 %) au regard de la « poussée » constatée au niveau national et plus particulièrement dans certaines régions. ■

Aristide Lévi

Jean-Yves Le Drian à bord du *Dravantec* AG de l'AIP à Hoedic, oct 2004

Élection régionales 2015		Houat	Hoedic	Bretagne
	Inscrits	*276*	*150*	*2 421 863*
1er tour	Jean-Yves Le Drian *Union de la gauche*	46,6 %	51,4 %	34,9 %
	Marc Le Fur *Union de la droite*	30,1 %	25,7 %	23,5 %
	Gilles Penelle *Front national*	9,6 %	9,5 %	18,2 %
	Votants	*55,8 %*	*50,0 %*	*51,6 %*
2^{e} tour	Jean-Yves Le Drian *Union de la gauche*	52,9%	54,2 %	51,4 %
	Marc Le Fur *Union de la droite*	36,2 %	27,7 %	29,7 %
	Gilles Penelle *Front national*	10,9 %	18,1 %	18,9 %
	Votants	*64,0 %*	*56,0 %*	*56,9 %*

Derrière le mur, un vieux figuier étale ses branches…

Figuier dans le jardin du recteur, chemin vers le Port la Croix

Arbre du Sud, arbre méditerranéen sans nul doute, le figuier n'en est pas moins présent en Bretagne, si bien acclimaté qu'il lui arrive même de s'échapper des jardins et de mener une vie sauvage, en particulier sur le littoral.

Sa domestication a commencé dans la vallée du Jourdain, il y a plus de 11 000 ans, ce qui en fait probablement le premier de nos arbres fruitiers. Avant même l'utilisation des céréales, on avait vu tout l'intérêt de ces fruits qui, séchés, pouvaient être conservés pendant des mois. Les marins qui faisaient du cabotage sur les côtes espagnoles ont sans doute rapporté des figuiers. Ce qui est certain, c'est que les moines appréciaient la présence de cet arbre dans leurs jardins. Vers 1621, les Capucins de Roscoff plantèrent un figuier qui, trois siècles plus tard, couvrait 600 m^2, en raison du marcottage de ses branches traînantes. Il a été détruit en 1987 suite à la vente de l'ensemble pour réaliser une résidence. C'était, comme l'a écrit l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi, *« l'un des arbres les plus étonnants de notre pays »*.

Les figuiers remarquables restent rares en Bretagne, puisque seulement trois représentants de cette essence sont recensés dans la base régionale. Le premier, âgé de 120 ans, se trouve rue Ty-Forn à Taulé dans le Finistère et mesure 3,10 m de circonférence pour une hauteur de 9 m. Le deuxième se situe à Saint-Lunaire en Ille-et-Vilaine et mesure 1,90 m de circonférence pour une hauteur de 10 m. Le troisième pousse sur la place de la Mairie de Saint-Marcel dans le Morbihan : 1,60 m de circonférence et 8 m de haut.

Nul ne doute, cependant, que bien d'autres figuiers remarquables se cachent en Bretagne derrière les murs de nombreuses propriétés privées. Leur tronc n'est pas forcément très large et leur hauteur reste modeste, mais ils s'étalent sur une surface considérable à force de marcotter. C'est, par exemple, le cas sur l'île d'Hoedic du figuier sur le chemin du port. ■

François de Beaulieu

Note de Melvan : On peut observer deux figuiers « remarquables » à Hoedic, protégés derrière un mur au cours des générations, quand les vaches ne laissaient rien pousser sur cette île longtemps surpâturée. Le plus emblématique, se situe dans le jardin du recteur sur le chemin de Port la Croix, l'autre dans le jardin du presbytère, dans le village. Dans *Les Bretons,* Auguste Brizeux évoque à Hoedic un figuier qui était déjà vieux en 1845 : *« Derrière un mur s'élève un figuier pâle et vieux, Arbre cher aux enfants, seul plaisir de leurs yeux. »* Et Anatole France, dans son roman *L'Île des Pingouins,* écrit en 1908 : *« Un beau figuier s'élevait dans un creux de l'île et poussait au loin ses branches. Les habitants de l'île l'adoraient. »* En accord avec la municipalité, nous avons entrepris une démarche pour l'enregistrement de ce figuier dans la liste des Arbres remarquables de Bretagne (arbres-remarquables-bretagne.org).

Native d'Hoedic, Anna Le Bail *« allumait les feux »*

À l'embouchure de la rivière de Crac'h, sur la commune de Saint-Philibert (Morbihan), le promeneur peut voir une stèle élevée à la mémoire du dernier gardien du phare de Kernevest situé à quelques mètres. Ce gardien était en fait une gardienne et s'appelait Anna Le Bail. Elle était née à Hoedic le 1er juillet 1890 et sa vie toute entière fut tournée vers la mer.

Anna Le Bail

« C'est à Hoedic », disait-elle interviewée lors d'un reportage télévisé en 1963, que sa vocation était née : *« Là-bas, j'ai vu un naufrage et cela m'a toujours donné l'idée de faire gardienne de phare pour allumer les feux afin que les marins évitent les écueils ».* Si Anna était née à Hoedic, c'est que son père, Pierre-Marie Le Bail, y effectuait sa formation de gardien de phare pour succéder aux hommes de la famille, gardiens du phare de Kernevest depuis sa création en 1855. On ignore combien de temps la petite Anna est demeurée sur l'île avec ses parents, mais les naufrages étant fréquents à cette époque au large des côtes morbihannaises, comme l'atteste la presse locale, on peut penser qu'Anna en avait gardé la mémoire, sinon visuelle, du moins familiale.

Le 2 novembre 1925, Anna prend ses fonctions de gardienne de phare, succédant donc à son grand-père, son oncle, son père et sa sœur. Pendant 40 ans, jusqu'à sa mort, en 1965, elle *« allumera les feux »* — comme on disait alors — pour guider les bateaux rentrant à la Trinité-sur-Mer. Célibataire, d'une santé de fer, Anna Le Bail était une figure de la commune de Saint-Philibert. En dehors de son activité principale, elle exerçait, à la demande, les fonctions d'infirmière et de sage-femme. Pour améliorer ses modestes revenus (190 francs mensuels en 1963, électricité et logement gratuits) elle s'était lancée dans l'ostréiculture, cultivait son potager, s'occupait du camping de la Pointe en se déplaçant dans une Juva4, puis une 2CV. Mais surtout, c'était un pilier du conseil municipal qu'elle avait intégré en 1944, faisant même office de *« crieuse publique »* à la sortie des messes dominicales. Enfin, Anna était imbattable à l'aviron : en 1951, elle remportera le premier prix des régates de Saint-Philibert, à 61 ans !

Début 2012, le phare de Kernevest s'est éteint pour toujours. Mais la stèle voisine dédiée à sa gardienne rappelle au promeneur le souvenir d'une femme intrépide et volontaire, entièrement dévouée à son beau métier. ■

Vivianne Van Voorhees

Baguage sur une halte migratoire

Depuis le début des années 2000, un suivi de la migration pré et post-nuptiale est réalisé à Hoedic. En 2014, s'appuyant sur ce travail préalable, un protocole a été mis en place en partenariat avec le Conservatoire du littoral. Il est basé sur un programme du CRBPO (Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux), dénommé « Séjour de halte migratoire ». Ce projet permettra sur le long terme de caractériser et quantifier les stratégies de haltes migratoires des passereaux communs en France : probabilité d'arrivée, temps de séjour, taux d'engraissement, nombre d'oiseaux en transit... Il couvre tout un réseau de sites déployés sur l'ensemble du territoire national, dans les principaux habitats accueillant des concentrations d'oiseaux. Cette démarche vise aussi à mettre en avant l'importance d'Hoedic comme halte migratoire, et les espèces que l'on peut rencontrer.

L'objectif est d'assurer un suivi de l'ensemble du mois d'octobre, sur le long terme. 15 filets sont positionnés autour du Paluden et dans les jardins, aux mêmes endroits tous les ans, afin de pouvoir comparer les données. Les oiseaux capturés sont identifiés, bagués, mesurés et pesés avant d'être relâchés. En 2014, 20 ornithologues ont participé au baguage, pour 530 oiseaux capturés appartenant à 22 espèces différentes. En 2015, nous étions 12 ornithologues pour 1200 oiseaux bagués ou contrôlés. Nous avons pu noter des mouvements importants de roitelets à triple bandeau *Regulus ignicapillus*, plusieurs milliers sur l'île, et la capture de 7 pouillots à grands sourcils, *Regulus innortatus*. ■

Pouillot à grands sourcils prêt à être relâché

BI

Relève des filets de baguage

Bernard Iliou

Suivi du gravelot à collier interrompu

Le gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* est une espèce en déclin à l'échelon européen et qui, au niveau national, figure sur la liste rouge des oiseaux menacés à surveiller, classés dans la catégorie nicheur « rare ».

Les deux îles l'accueillent régulièrement, encore qu'aucune nidification n'ait été observée en 2015 à Hoedic. À Houat, un suivi quotidien a été réalisé de mai à août 2015 sur la plage de Treac'h er Goured à l'est de l'île, qui est un site de nidification avéré. Le protocole consiste à sillonner le site. Dès qu'un nid est découvert — les œufs posés à même le sable — un enclos l'encercle afin de le protéger. La localisation et la date de découverte est notée, un code lui est attribué. Dix nids ont ainsi été identifiés entre le 18 mai et le 1er juillet. Nous avons constaté que le début de ponte est tardif comparé à celui du continent où les premiers nids ont été trouvés dès début avril. Sur les 10 nids houatais, 80 % des pontes ont échoué avant l'éclosion, cinq poussins sont nés et 3 d'entre eux ont pris leur envol. Maigre bilan, montrant la fragilité de cette espèce et la nécessité de sa protection ! Le succès de sa reproduction est très affecté par diverses prédations, les chiens et les dérangements d'origine humaine. Le gravelot à collier interrompu est exigeant pour son environnement ; sa présence sur ces plages est un témoin de la bonne santé de cet écosystème.

Il s'avère important de sensibiliser à sa préservation et, par extension, à la protection des espaces naturels par le biais de cette espèce emblématique. Dans cet esprit, un parrainage a été mis en place avec les collégiens et les écoliers de Houat leur permettant de découvrir l'espèce sur le terrain, et de comprendre l'intérêt du baguage. Les collégiens ont eux-mêmes rédigé un article de sensibilisation dans le bulletin municipal. Par ailleurs, des sorties nature estivales ont permis une sensibilisation *in situ*. ■

Découverte du baguage, Pauline et David, avec les enfants du collège de Houat

RT

AgD

3 œufs posés à même le sable constituent le nid du gravelot à collier interrompu

Pauline Le Hyaric, David Hemery

Navigation au Toul Preuil

Sur le chemin qui mène à Hoedic vers l'ancien embarcadère de Port Neuf, à quelque distance entre le sémaphore et l'ancien moulin, il y a une portion de terre que nous appelions le Toul Preuil. Cette déclivité est aujourd'hui située au nord de la caserne des pompiers. En breton bas vannetais, le mot « *pri* » signifie argile, les Hoedicais prononçaient « *preuil* ». C'est à cet endroit que l'argile était récoltée pour servir de ciment pour les constructions de pierres, les murets ou les bâtisses. Devenu sec, ce liant naturel pouvait tout de même présenter une certaine solidité. Cette glaise servait aussi au revêtement de terre battue pour le sol des maisons, principalement dans la pièce cuisine. À force d'être piétinée, la surface se lissait et se creusait. Seul l'endroit où étaient posés la table et les bancs était épargné !

SJP — Le Toul Preuil à Hoedic en 1932

Les trous ainsi formés dans la lande, à force d'extraire cette terre argileuse, constituaient quand il pleuvait de véritables plans d'eau. L'eau n'en disparaissait que lentement, le fond formant ciment avec l'argile… Nous confectionnions alors des petits bateaux avec du liège récupéré sur les bouées de casiers à crustacés ou bien parfois avec de gros roseaux. Pour quille un morceau d'ardoise et quant à la voilure, des plumes de goélands. Quand il ventait, même assez mollement, ces petits rafiots étaient si rapides à peine posés sur l'eau qu'ils étaient déjà échoués sur le bord opposé… On choisissait pour cela la surface la plus longue et large. Il y avait aussi les étangs pour nos navigations mais en comparaison, ils représentaient l'océan ! On s'amusait ainsi avec joie et avec si peu d'éléments ! ■

Roger Allanic

Introduction aux deux îles à la gare maritime

Vous avez pu découvrir ce panneau installé avant l'été dans les trois gares maritimes de Quiberon, Houat et Hoedic, ainsi qu'à bord du navire *Melvan* desservant les deux îles. La compagnie Océane nous avait sollicités pour sa réalisation et en a couvert le coût d'impression. Ce panneau est une brève introduction de Houat et d'Hoedic, de leur histoire, leur richesse et leur fragilité. Le texte proposé par Melvan a été validé en accord avec les deux municipalités et le Conservatoire du littoral. ■

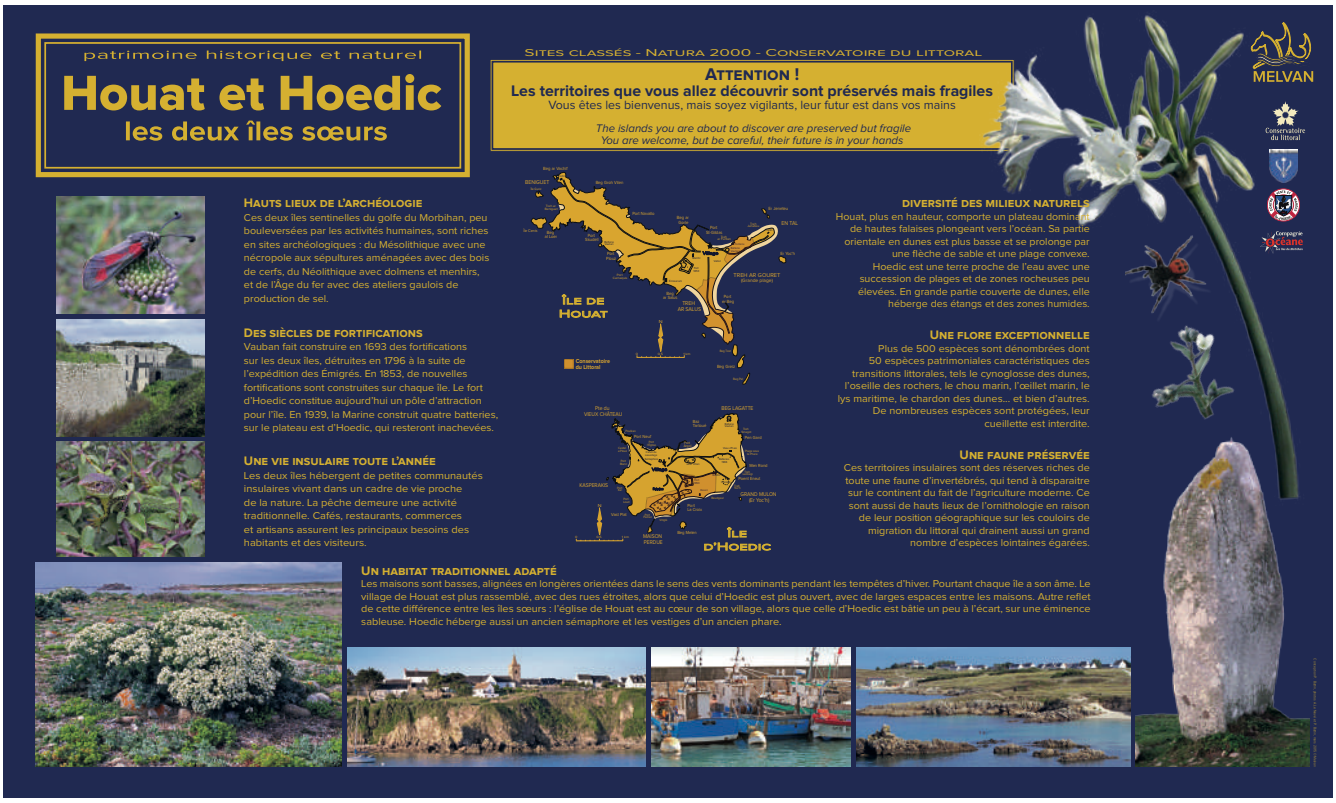

Le fort d'Hoedic et son environnement

Le 25 octobre, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association de gestion du fort d'Hoedic et de son environnement (AGFHE), qui gère à Hoedic l'espace du Conservatoire du littoral. Voici les principaux points évoqués. La fréquentation du gîte a été en hausse sensible cette année avec un taux d'occupation de 39,1 % (pour 34,9 % en 2014, 31,6 % en 2013, et 33,4 % en 2012). Les salles d'exposition ont reçu 6 000 visiteurs entre le mois de juin et le mois de septembre (pour 5 536 en 2014). Un contrat nature a été mis en place début 2015 pour la gestion des espaces naturels, sur la base du plan de gestion élaboré les années précédentes. Il est établi pour une période de 3 ans pour un montant total proche de 120 000 €, avec des aides de la région et du département (on espère...), la participation de la commune et de la fédération des chasseurs du Morbihan. Le bilan du travail de Florian Coulon, « service civique » embauché en mars pour contribuer à la gestion et animation des espaces naturels et du fort a été très positif. Une nouvelle embauche est prévue pour la saison 2016. Florian a connu quelques déboires avec le logement aménagé dans le fort, décidément trop humide dans l'état actuel de la toiture. Les travaux d'étanchéité du fort sont prévus pour fin 2016. La rénovation des sanitaires a cependant été dès l'hiver 2015-2016, en raison de leur état de délabrement. Ils sont dans une zone plus étanche aux intempéries du fort. Le suivi de ce travail est confié à Jules Millour, jeune architecte qui a travaillé sur les plans d'aménagement du fort en 2015 (cf *LdM* n° 24).

Belvédère sur le bastion sud-est du fort, aperçu des terrains du Conservatoire du littoral

Jules est aidé, à titre bénévole, de René Piquet professionnel du bâtiment en retraite. Pour le gîte, un système de réservation et de paiement en ligne va être mis en place sur un site Internet pour en faciliter le suivi et optimiser la fréquentation. La création de ce site a été confié à Gilles Janin. Jean-Luc Chiffoleau, président de l'AGFHE, a exprimé en fin de réunion le souhait de revoir les conventions d'autorisation d'occupation temporaire des salles pour une utilisation non privative. ■

AGFHE

Actualité Melvan

Assemblée générale

Elle s'est déroulée cette année dans la salle des associations de la municipalité. Après avoir présenté les classiques rapports d'activité, moral et financier, nous avons élu pour trois ans un nouveau conseil d'administration qui comprend Chantal Le Gurun, Émilie Moisdon, Andrée Vielvoye, Virginie Buttin, Bernard Audollent, Gilles Janin, Pierre Buttin, Christophe Pannetier, Henri Buttin. À l'occasion de cette réunion, nous avons projeté un montage audiovisuel assemblé par Bernard Audollent sur Hoedic en fêtes. Un grand merci à Jean-Yves Lazari des Amis d'Hoedic pour son aide à l'organisation et à l'installation de la salle !

Exposition au fort

En début de saison, Melvan a redéployé une grande partie de son fonds de panneaux réalisés depuis la création de l'association, avec l'aide de Daniel Rivière de CapVrai. Quand les aménagements du fort seront réalisés, nous pourrons étudier avec l'association du Fort et le Conservatoire du littoral une refonte des projets d'exposition provisoire ou permanente.

Liste de diffusion (email)

283 personnes sont inscrites au 31 décembre 2015. Les messages les plus ouverts ont été : *« Se loger dans les îles »* (75.4 %), *« Temps radieux pour les Insulaires »* (73.0 %), *« Pain à Houat en 1893 »* (70.0 %), *« Mésolithique du Morbihan »* (69,7 %), *« Observations en mer »* (69,5 %).

Pour mémoire cette liste de diffusion gérée sur Mailchimp est libre d'accès. Il est possible de s'y inscrire en suivant le lien qui apparaît en bas des messages. Afin d'éviter un rejet par les filtres antispam, vous pouvez inclure l'adresse email ci-dessous dans votre carnet d'adresses. ■

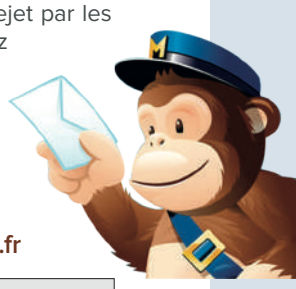

FAITES-NOUS PART DE VOS IDÉES DE SUJETS À CETTE ADRESSE EMAIL
melvan.hdht@free.fr

Salle d'exposition au fort d'Hoedic

LETTRE DE MELVAN N° 25

Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org — www.melvan.org

COMITÉ ÉDITORIAL
Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ADHÉSION À MELVAN
membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €
Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Crédit photos : AnD Anthony Dubois ; AxD Axelle Denis ; RT Roland Tournier ; SJP St-Just Péquart ; INA Inst. nat. de l'audiovisuel ; JJG Jean-Jacques Guilbert ; HR Hervé Ronné ; PB Pierre Buttin

276 adhérents en 2015

7 membres d'honneur

Allanic Roger
Allanic Marc
Blanchet André
Cogez Jean
Lanoé (abbé) Jean-Noël
Marquer (abbé) Joseph
Thomas (abbé) Auguste

106 Actifs couple

Audollent Bernard et Chantal
Bilquin Etienne et Anne-Marie
Bourdet André et Jacqueline
Bourhy Roland et Françoise
Brossier Bernard et Marylou
Buttin Henri et Marie-Paule
Buttin Pierre et Virginie
Buttin Pierre et Anne
Buttin Dominique et Marie-Thérèse
Buttin Emmanuel et Françoise
Buttin Bruno et Françoise
Dallier François et Dominique
David Armelle et Nicolas Ben Fredj
Decherchi-Le Peutrec Maïck et Gérard
Durand Jean et Jeanine
Favot Bernard et Nicole
Favre Danièle et Olivier
Fortin M. et Mme Mathieu
Fustier Daniele et Françoise
Goullianne Georges et Ginette
Grielen Alain et Sabine
Guille des Buttes M. et Mme Yves
Jacob Yvon et Michèle
Jacob Pierre-Yves et Christine
Janin Gilles et Tina
Joussaume Roger et Rolande
Kauffmann Jean-Paul et Brunerie Joëlle
Kneppert Christian et Marie-Claude
Knockaert Hervé et Christine
Lafont Bruno et Marie-Constance
Large Jean-Marc et Denise Riffé
Lazzari Jean-Yves et Maryvonne Blanchet
Le Corre Yannick et Françoise
Le Gurun Marcel et Marie-José
Le Marec Alain et Laurence
Le Nevé Arnaud et Violette Le Féon
Le Nevé Dominique et Marie-Claude
Lembo Philippe et Brigitte
Lévi Aristide et Marie-Louise
Ludot Franck et Valérie
Malamitsas Hugues et Véronique
Moreau Hervé et Anne-Marie
Moreaux Jean-Eric et Catherine
Morin Hervé et Sylvie
Neau M. et Mme André-Claude
Rochard Dominique et Hélène
Stagnara Jean et Françoise
Thomas Paul et Monique
Vanot Jean-Philippe et Armelle
Vasseur Bernard et Odile
Vielvoye Alain et Andrée
Voisin Luc et Françoise
Zuber Valentine et Christophe Ganz

70 Actifs simple

Allagnat Jean-Paul
Auphan Éric
Auvray Gilles
Bannet Jean-Yves
Barbier Pierre-Yves
Besnard Michèle
Biche André
Bolitt Geneviève
Brémond Maryvonne
Brigand Louis
Buttin Paul
Cauchy Bruno
Caumon Jean-Pierre
Chauris Louis
Clémenceau Olivier
Cordier Jean-Yves
de Larue Jacqueline
Deutsch Marie-Odile
Digabel Christine
Dirol Jean-Pierre
Feuilly Mauricette
Frichet Anne
Fustier Géraud
Geneste Michel
Gernelle Noëlle
Hartemann Christine
Hubert Anne
Janeau Marc
Junguéné Pierre
Lafarge Grégoire
Lavoine Eric
Le Bartz Michel
Le Berre Maguy
Le Boulaire Paul
Le Coq Florence
Le Gurun Chantal
Le Gurun Jean-François
Le Gurun-Brière Danièle
Le Luherne Christine
Le Scoarnec Hervé
Leclercq-Preuss Béatrice
Lehoux Patrick
Leprette Béatrice
Leurette Denise
Livory Pierre
Macé Monique
Mauffret Claude
Mazarguil Jean-Pierre
Mensior-Courtois Sophie
Moisdon Emilie
Pannetier Christophe
Paternotte Pascale
Quiquand Jean-Paul
Réville Nicole
Rivière Gabriel
Roger Jean-Louis
Sanders Bernard
Sicard Emmanuel
Tarrazi Sigrid
Thibault Gabriel
Tual René-Jean
Vanot Ronan
Vasse Francine
Vassel Alain
Verdeau Rémi
Zuber Marie

Personnes morales

Archives départ. du Morbihan
Archives départ. Ille et Vilaine
Musée de Préhistoire de Carnac
Univ. de Bretagne Occidentale

87 Sympathisants

Allanic Christian
Allard Dominique
Bachelot Daniel
Bertin Thérèse
Besret Emmanuelle
Blanchet Loïc
Blot Jacques
Bolitt Joseph
Bolo Mico
Bordes Julie
Bouvarel Daniele
B-Toebe Evelyne
Calmé Dominique
Cancé Jacques
Cancé Virginie
Caro Bernard
Chatelus Christiane
Copin Jacqueline
de Guibert Arnaud
de Sacy François
de Trogoff Jean-Pierre
Defrocourt Marianne
Devalland Jean-Baptiste
Dionisio Martine
Dirand Dominique
Drouin-Prouvé Catherine
Dubois Michel
Dupont Guy
Farber Sabine
Fedoroff Marianne
Fouillet Serge
Franger Arthur
Gerbeno Patrick
Gourhand Alain
Guanzini Philippe
Guiet Rosine
Guillien Marie Elisabeth
Hérisset Dominique
Herzog Antoine
Joseph Claude
Judet Lise
Kervadec Jean-Michel
Le Berre Marie-Annick
Le Coz Monique
Le Duc-Le Gurun Andréa
Le Fur Elisabeth
Le Gurun Nicole
Le Gurun Dominique
Le Gurun André
Le Hyaric Bernard
Le Hyaric-Chuiton Marie-Thérèse
Le Meut Christian
Le Pache Jean-Luc
Le Pessec Jeanne
Le Roux Benoit
Le Roux Martine
Lemaître Didier
Lembo Dominique
Lembo Nicole
Leparoux Véronica
Lerculey Annie
Marcault-Derouard Marie-Charlotte
Martino Anne
Menou Ambroise
Merour Joëlle
Moortgat Laurent
Morvan Françoise
Obadia Nicole
Picard Isabelle
Pignal Marie-Claire
Poiré Jean-Pierre
Prevot Jean-Jacques
Ravard Jean-Claude
Renoul Jean-Michel
Rina Ortiz Edith
Robino Nicole
Roussel Julien
Sandre Bernard
Schmit Bernard
Stagnara Sébastien
Thévenin Luc
Thiberville Jean-Pierre
Toublan Jean-Luc
Troudet Laurent
Van Voorhees Viviane
Vuillaume Damien
You-Jolaber Béatrice

6 Échanges de revues

Erica, bull. de botanique armoricaine
Conservatoire botanique de Brest

Bulletin et mémoires du Morbihan
Société polymathique du Morbihan

Amarai
Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

Bulletin des amis de Vannes
Les Amis de Vannes

Bulletin du Ceram
Centre d'étude et de recherche archéologique du Morbihan

La Maison forte
Patrimoine de la presqu'île de Rhuys

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

JUIN 2016 - N° 26

www.melvan.org - melvan@melvan.org

page 3

LE VÉRITABLE ATHANASE

J'ai connu Athanase Senyonien en 1963, bénéficiaire d'une bourse d'études de l'État Rwandais...

page 4

LE PORTRAIT

Iain Pears fait de Houat le bel écrin d'un roman passionnant et documenté dont l'énigme ne se résout que dans les dernières pages.

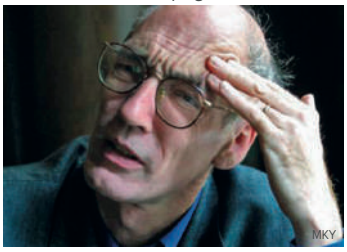

page 5

ABEILLES SAUVAGES DES DEUX ÎLES

Étude en cours sur ces principaux pollinisateurs des plantes, pour comprendre leur présence et écologie dans ces espaces insulaires.

page 7

LA CANNE DE MARIE LONGANE

D'où provient cette canne dont le pommeau est façonné en tête d'aigle ?

Chou maritime *Crambe maritima*, Hoedic mai 2016

Houat et Hoedic ont un passé humain très riche que Melvan tente de mettre en lumière au fil de ses publications. Cet héritage est parfois difficile à cerner mais il est là, immuable. Le patrimoine naturel est un autre héritage des deux îles et un atout majeur de leur attractivité actuelle. Cependant celui-ci est vivant, instable, précaire..., fragile comme le montre la dégradation rapide de nombreux sites continentaux. La flore des deux îles, en particulier, est exceptionnelle pour de si petits territoires et reste préservée. Si le lupin semble trouver dans l'archipel son dernier refuge en Bretagne, d'autres espèces disparaissent, comme récemment le diotis. Des plantes exogènes, souvent échappées des jardins, s'installent en compétition avec la flore locale. La surfréquentation estivale de visiteurs parfois mal informés constitue un autre risque croissant de dégradation. Soyons vigilants : c'est l'affaire de tous, des collectivités territoriales, des associations, aussi bien que de chaque individu.

Hoedic et Houat, une flore remarquable

La flore des îles d'Hoedic et de Houat est sans doute une des plus riches de Bretagne, si l'on prend en considération leur faible superficie. Pas moins de 472 espèces sont recensées par le conservatoire botanique national de Brest (CBNB). Cela ne situe l'archipel qu'en 133e position sur les 354 mailles de 100 km² du recensement, mais la maille intégrant les deux îles ne comporte que 5 km² de terre émergée (en assimilant l'ensemble d'Hoedic à cette maille alors que la partie orientale est sur une autre maille). De plus, sur ces 472 espèces, 49 (10 %) sont classées comme « rares ou en régression » par le CBNB. Les 500 ha des deux îles montent alors en 12e position pour la richesse en plantes rares sur le même réseau de 354 mailles. ■

Pierre Buttin

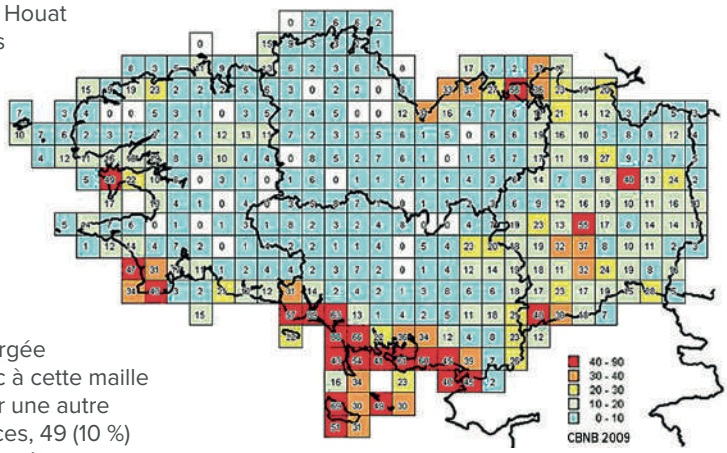

Nombre de taxons inscrits sur la liste des plantes rares et en régression en Bretagne, par maille UTM 10 x 10 km

Sources : HARDEGEN M., *et al.*, 2009 — Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, *www.cbnbrest.fr.*

La *Jeune Florentine* et le petit mousse

« Mercredi dernier, vers 7 heures du matin, une goélette s'est perdue sur les récifs dits Lemalavoir, situés entre l'île d'Hoedic et le phare de ce nom. Les habitants d'Hoedic ont vu cette goélette se briser et tomber sous leurs yeux à quelques centaines de mètres de l'île, sans pouvoir porter secours aux naufragés, la mer étant affreusement mauvaise. Ils ont remarqué cinq hommes sur le pont au moment où la goélette a coulé pour ne plus reparaître. On ignore le nom et la nationalité de la goélette ».

C'est en ces termes que *Le Progrès du Morbihan* relate, le 18 novembre 1891, le naufrage survenu une semaine plus tôt sur les brisants d'Hoedic, pendant une tempête — qualifiée de véritable ouragan — au large des côtes bretonnes. Si le navire n'est pas encore identifié, on saura bientôt qu'il s'agit de la *Jeune Florentine*, une goélette construite à Trentemoult et dépendant du port de Nantes. Chargée d'orge, elle a quitté, la veille (10 novembre) le port de Saint Martin de Ré pour rallier Dunkerque. À son bord, 5 hommes commandés par Michel Tattevin, tous domiciliés à Mesquer (Loire-Atlantique). On suppose que le capitaine en difficulté a tenté de se rapprocher de l'île d'Hoedic proche des côtes bien connues de l'équipage. Malheureusement, la tempête du 11 novembre 1891 *« est une des plus violentes qui se soit déclenchée depuis de nombreuses années »* et *« le malheureux navire sombre corps et biens dans les brisants de ces dangereux parages »*.

Si le naufrage est relaté dans la presse locale, il est également consigné dans le cahier paroissial d'Hoedic : *« Tout fut englouti par les flots, navire et équipage, sous les yeux des habitants d'Hoedic éplorés de voir qu'ils étaient dans l'impossibilité de porter secours aux pauvres naufragés qui leur faisaient des signes désespérés. Le recteur leur donna l'absolution du rivage ».*

Un corps retrouvé à Hoedic

Le 30 novembre, un corps est retrouvé à Hoedic, ainsi que l'atteste le registre d'état civil : *« un inconnu retrouvé entre le Mât d'Avoir et la Tourelle, au lieu-dit port de la Croix, commune du Palais, paraissant âgé d'une trentaine d'années et paraissant avoir séjourné une vingtaine de jours dans l'eau »*. Deux autres corps sont rendus par la mer à la pointe du Grand Mont sur la commune de Sarzeau (presqu'île de Rhuys). Un mois après le naufrage, le corps du capitaine, Michel Tattevin, est découvert sur la côte de Batz (Loire-Atlantique). La reconnaissance de la dépouille donne lieu à un incident, car le corps est d'abord identifié comme celui d'un autre marin disparu à la même époque. L'événement est raconté dans les colonnes du journal de Nantes, *L'Union bretonne* (15 et 17 décembre 1891) : *« D'après les informations reçues du Croisic, le sieur Léhuédé, paludier au bourg de Batz étant à ramener du goémon dans la baie de la barrière a trouvé un cadavre étendu sur le ventre, à environ 40 mètres de l'eau après un séjour d'un mois dans l'eau (...) De l'enquête qui a été faite, il semble résulter que ce cadavre est celui d'un sieur Lemoing, âgé de 42 ans, père de 5 enfants, pêcheur à Locmalo, disparu en mer, il y a 3 semaines environ (...). La chemise portait les initiales MT et malgré les affirmations catégoriques des marins qui déclaraient reconnaître le défunt, l'enterrement du sieur Lemoing eut lieu. Deux heures après l'enterrement, arrivait une dame tout éplorée demandant à voir les vêtements du défunt, dont elle avait vu des lambeaux d'étoffe à la mairie ; une exhumation eut lieu, le lendemain, en présence de la famille Tattevin qui confirma l'identité du capitaine »*. Les obsèques du capitaine de la *Jeune Florentine* célébrées en l'église de Mesquer, le 13 décembre, rassemblèrent toute la commune *« par delà l'hommage rendu au capitaine, c'est à tout l'équipage qu'alla le religieux souvenir, et à toutes les mères et les veuves l'affection de tous »*. Le décès des cinq autres marins — jamais formellement identifiés — fut établi par jugement et inscrit sur les actes de l'état civil de Mesquer en mars 1897, ce qui permit enfin aux veuves de toucher une petite pension.

Le tragique naufrage de la jeune Florentine restera dans les mémoires comme en témoigne, en 1938, un pêcheur rencontré par le neveu d'un des naufragés : *« J'me rappelle bien cette nuit-là, c'était le soir de mon mariage et j'ai juste eu le temps d'ôter ma vareuse propre pour équiper notre canot. Hélas, on n'a rien retrouvé. Paraît que le corps du petit mousse fut retrouvé au Petit Mont. Oui, je n'ai pas oublié cette nuit-là »*. Par ailleurs, on note sur le registre des naissances d'Hoedic la naissance d'une petite Marie Sophie Florentine Le Gurun, le 24 février 1892.

Le mystérieux jeune mousse

Le petit mousse s'appelait Gabriel-Félix Legal. Il n'avait pas encore 15 ans et naviguait avec son père, Gabriel, second à bord de la *Jeune Florentine*. Aujourd'hui, les promeneurs des falaises de Port-Navalo, à l'entrée du golfe du Morbihan, s'arrêtent souvent devant la *« tombe du petit mousse »* érigée en mémoire d'un naufragé inconnu. Le monument — toujours fleuri — est devenu un amer pour les navigateurs. Qui est ce jeune mousse enterré au Petit Mont ? Selon un récent article du *Télégramme* plusieurs hypothèses sont avancées *« parmi lesquelles celle du 2 octobre 1859 où le corps d'un homme de 30-40 ans avec des boutons de cuivre gravés d'ancres a été inhumé, ou encore celle de novembre 1891 où le corps du mousse de la* Jeune Florentine, *perdue corps et biens, aurait été retrouvé au Petit-Mont »*. Sur la tombe, il est écrit : *« Qui donc repose ainsi face à l'océan, dans cet enclos de fusains torturés par le vent ? »*. À ce jour, le mystère demeure. ■

Goélette

- Guyonnet Y., 2012 — La Jeune Florentine. *Histoire et culture en région nazairienne*, mars, n° 2, p. 24-32.
- *Le Progrès du Morbihan*, 18 novembre 1891
- *Le Télégramme*, 3 février 2016

Viviane Van Voorhees

Fruits défendus

Très heureuse de recevoir la *Lettre* de décembre 2015 qui me remet en mémoire mes souvenirs d'enfance comme ce figuier, dans le jardin du recteur, dont les branches surplombent le chemin menant au port La Croix. Nous passions et repassions sous cet arbre en respirant dans l'air iodé, ce puissant parfum de figues vertes ou mûres. Ces figues, mêmes mûres à point, nous ne les appréciions pas dans ma famille. Par contre de l'autre côté de ce fameux mur en pierres, il y avait du

raisin en espalier. Mais interdiction de franchir cette enceinte défendue par des tessons de bouteilles, sinon gare aux coupures. Malgré cela des garçons intrépides passaient l'obstacle et nous cueillaient quelques grappes. Gare à eux si le recteur ou les sœurs l'apprenaient. Ce petit larcin était puni à l'école le lendemain, ce n'était pas méchant mais on s'en souvient. À cette époque d'après-guerre, nous n'avions pas beaucoup de fruits, quelques pommes en hiver que notre papa achetait aux fermiers sur le continent vers Saint-Jacques et dans les terres. ■

Rosine Guiet

Blandine, fileuse de laine à Hoedic

Originaire de Rennes, Blandine a élu domicile à Hoedic, il y a six ans. Passionnée de tricot, elle a eu l'idée de réaliser un serpent de laine pour les Insulaires : le *Boa Bèèh*.

♦ ***Comment êtes-vous arrivée à Hoedic ?***

« Des problèmes de dos m'ont amenée à abandonner l'activité ostréicole que j'exerçais avec mon mari, dans la baie du Mont-Saint-Michel. J'ai alors commencé à camper d'abord à Houat, puis à Hoedic. J'ai eu le coup de foudre pour Hoedic ! Peu à peu, j'ai envisagé d'y vivre une partie de l'année puis l'année entière. »

♦ ***Pourquoi cet intérêt pour le tricot ?***

« Le tricot est ma passion depuis l'âge de 20 ans. Quand Sam Kergal a ramené sur l'île une trentaine de Landes de Bretagne, une très belle race de moutons, il m'a dit "après la tonte, tu prends la laine que tu veux, le reste ira sur le continent "*. J'ai donc appris, à laver la laine, la carder à la main et mon mari m'a offert un magnifique rouet de Nouvelle-Zélande. »*

Le Boa Bèèh, 200 m, 60 kg

♦ ***Et l'idée du Boa Bèèh ?***

« Quand j'ai su que la 4e édition des Insulaires aurait lieu sur l'île, j'ai eu l'idée, pour accueillir les festivaliers au port, d'organiser des cours de tricot et de réaliser un serpent composé de carrés cousus et rembourrés. Toutes les tricoteuses d'Hoedic s'y sont mises : Jeanne, Raymonde, Marcelle, Maguy, Geneviève, Jeannette, des amies de Rennes, Brest, Carantec, Toulouse, Charleville-Mézières, Le Havre… Nous avons mis neuf mois à tricoter les 693 carrés de Boa Bèèh, juste à temps pour les Insulaires. Cent kilos pour 200 m, 60 personnes pour le porter ! C'est un grand bonheur pour moi d'avoir partagé ce beau projet et je remercie charmeurs et charmeuses de serpents de m'avoir aidée. »

♦ ***D'autres projets ?***

« Nous avons tricoté un beau plaid qui sera vendu à la kermesse de juin au bénéfice de l'école d'Hoedic. Cet été, Boa Bèèh sera exposé lové en rond comme un tapis sur lequel on pourra faire une petite sieste ! Il y aura aussi des démonstrations de cardage, de filage et une exposition de mes dernières créations. Un ami m'a proposé d'emmener Boa bèèh, à bord de son sinagot aux Insulaires sur l'île d'Aix, mais c'est trop compliqué… Je préfère, cette fois-ci y aller en touriste. » ■

Blandine

Propos recueillis par
Viviane Van Voorhees

Le véritable Athanase

L'article *Les Derniers Hoedicais* (*Revue des deux îles* 2016, p. 123), évoque Athanase, surnommé « Blanchet » par les Hoedicais. Son ami Dominique Le Nevé apporte des précisions sur ce personnage.

J'ai connu Athanase Senyonien en octobre 1963. Bénéficiaire d'une bourse d'études de l'État Rwandais, il était inscrit en première année de Sciences économiques à Rennes. Garçon joyeux et étonné de tout, il devint un ami de la famille et mes parents l'invitèrent à Hoedic au cours de l'été 1964. La rencontre avec l'île fut épique ! Athanase n'avait jamais vu la mer et de nombreux Hoedicais n'avaient jamais vu de noir. Son naturel chaleureux le fit adopter et rapidement baptiser du surnom de *« Nénesse Blanchet »*. J'ai voulu l'initier à la pêche à la crevette. Au premier coup de haveneau, il prit une expression dégoûtée et effrayée, pestant contre ces « *sauteuses* », les associant aux sauterelles ravageant les récoltes dans son pays. Cuites et roses, elles n'éveillèrent pas plus son appétit à l'heure du repas. De son côté, ma mère avait ramené des palourdes qu'il regarda aussi avec circonspection. À l'ouverture de la première, il s'exclama : *« Je me demande qui est le grand savant qui a découvert que, dans ce caillou, il y avait quelque chose à manger ! »*

La mer n'était pas son amie. Les deux ou trois fois où nous avons embarqué, il virait au gris et dédaignait alors casse-croûte et coup de blanc. Inutile de préciser que notre ami n'aurait jamais pu faire de saison de pêche à Houat, ainsi que le suggère l'article de la *Revue*.

Athanase n'est pas allé au bout de ses études à Rennes. Sa proximité politique avec les dirigeants d'alors, d'ethnie Hutu, lui a valu une carrière diplomatique fulgurante, culminant en 1970 avec sa nomination au poste « d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire » au Congo Kinshasa. Destitué en 1973 par un coup d'État, il s'est retrouvé fonctionnaire au ministère des Postes au Rwanda, heureux d'être vivant, ce qui n'a pas été le cas de certains de ses camarades. En 1994, une maladie pulmonaire l'a emporté, deux mois avant le génocide entre Hutus et Tutsis. Au moment des massacres son épouse quitta précipitamment le Rwanda, marchant la nuit avec ses cinq garçons. Ils ont erré pendant cinq ans en Afrique. En 2005, je l'ai rencontrée à Bruxelles où elle vit modestement. Deux de ses fils sont en République Sud-Africaine, aucun n'est retourné au Rwanda.

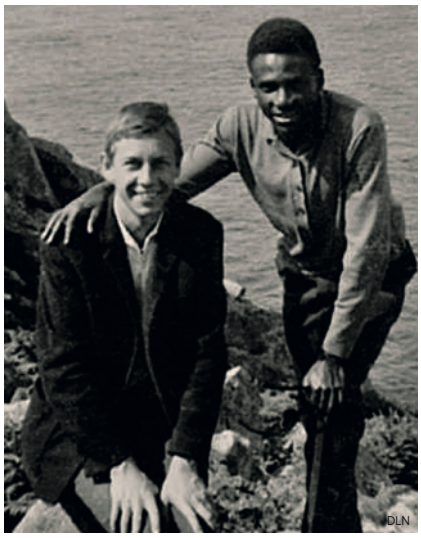

Dominique et Athanase à Hoedic - 1964

Voilà, en résumé, l'incroyable destin, souvent pathétique, parfois drôle, d'un jeune Rwandais débarqué à Hoedic, à l'âge d'environ 200 lunes selon ce qu'il nous disait. ■

Dominique Le Nevé

« *Le Portrait* » de Iain Pears

Au début du XX[e] siècle, un peintre anglais, Henry Mc Alpine, vient s'installer à Houat. Alors qu'il avait réussi à se faire une place dans le milieu fermé de la bonne société londonienne, et à être reconnu comme portraitiste coté, il quitte brutalement et sans explication la capitale, traverse la Manche, part en France à la recherche d'un lieu qui lui convienne, finit par élire Houat. Nul ne le connait. Étranger et perçu comme étrange, il vit un peu à l'écart de la population, dans une maison miteuse avec une vue superbe sur la mer. Quatre ans plus tard, William Nasmyth, critique d'art redouté et redoutable, débarque à son tour, pour que le peintre fasse son portrait. Les deux hommes se sont bien connus : c'est Nasmyth, introduit dans la haute bourgeoisie grâce à la fortune et à la position de son épouse, qui a fait la carrière de Mc Alpine, artiste écossais talentueux mais de modeste origine. Des événements vont mettre à mal cette relation d'amitié, et pousser Mc Alpine à choisir l'exil et le silence. La rencontre des deux hommes à Houat est l'occasion, dans un affrontement à huis clos, d'éclairer la face sombre de cette histoire, d'en révéler peu à peu les arcanes. À travers la voix du peintre, qui, dans un dispositif narratif singulier, est le seul à parler, on découvre des aspects du processus de la création artistique, en même temps que la cruauté du monde de l'art, et la toute-puissance de la critique, qui peut, en quelques lignes, faire et défaire les réputations. On découvre aussi la complexité des sentiments en jeu dans la relation entre le peintre et le critique : Mc Alpine admire Nasmyth qui trouve de secrètes satisfactions à sentir le peintre dépendre de son pouvoir. Mc Alpine en faisant sur la toile le portrait du critique, fait en même temps son portrait psychologique : il dévoile, dans un suspens et une tension qui vont croissant, la noirceur du personnage et ses liens avec les drames qui ont motivé l'exil à Houat.

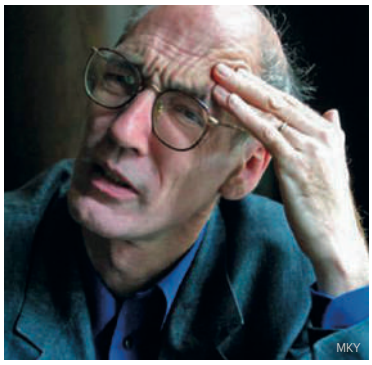

« Roman captivant qui réussit la formidable combinaison de l'érudition et du thriller », a écrit un critique littéraire. L'auteur du *Portrait*, Iain Pears, né en 1955, est en effet docteur en philosophie et en histoire de l'art. Il a fait paraître sept romans policiers se déroulant dans le monde de l'art, comme *L'affaire Raphaël*, *Le comité Tiziano*, *Le mystère Giotto*, ainsi qu'un essai sur l'art et cinq romans historiques dont le dernier, *Arcadia,* n'est pas encore traduit en français. Avant d'être publié en 2005, Le portrait a connu huit versions[1]. La figure de Mc Alpine peut évoquer par certains côtés celle de l'écrivain Henri Thomas lors de son séjour sur l'île[2] ou celle du peintre Henry Moret qui a séjourné à Houat à la fin du XIX[e] siècle. Mc Alpine trouve à Houat des paysages et des lumières qui comblent son regard, *« une vraie splendeur »*, *« la mer est mouvement, violence, vacarme »*. Se dessine un parallèle entre les éléments naturels environnants et les sentiments des protagonistes : solitude de l'artiste créateur, force des émotions. L'art et la vie se confondent. Au fil du monologue, apparaissent des notations sur les Houatais, *« gens discrets »* qui *« ne parlent que s'ils ne peuvent pas se faire comprendre autrement »*, qui *« savent discerner la sympathie de la condescendance »*. Notations sur la façon dont ils vivent, le rôle du recteur, le fort, Saint Gildas, le *« ferry »* (problème de traduction ?) qui relie l'île et le continent.

Iain Pears a connu Houat il y a plus de vingt-cinq ans, invité par une amie y possédant une maison. Il a aimé l'île par tous les temps, écrit-il, dans un message de février 2016[3]. *« Dès le début, je l'ai trouvée étrangement magique (…) Je crois avoir marché sur chaque sentier, mangé dans chaque restaurant et sur chaque plage, avoir, hypnotisé, contemplé la mer. Je suis aussi tombé d'une ou deux falaises. C'est un endroit exceptionnel même quand il pleut, quoiqu'il faut avoir passé pas mal de temps en Écosse, ainsi que je l'ai fait, pour* savoir l'apprécier quand le temps devient vraiment mauvais ».

Avec son talent d'écrivain, Iain Pears fait de Houat le bel écrin d'un roman passionnant et documenté dont l'énigme ne se résout que dans les dernières pages. C'est en même temps une réflexion sur l'art. Comme le dit Mc Alpine, *« un peintre est précisément ceci : un être qui prie avec son pinceau. Ce que le critique ne pourra jamais faire ni même comprendre »*. ■

- Pears I., 2007 — *Le Portrait*. 10-18, 192 p.

Christine Hartemann

1. www.lelitteraire.com
2. Morvan F., 2009 — Henri Thomas, un homme de lettres à Houat, ***La Revue des deux îles*** n° 6 p 141- 158
3. Réponse que Iain Pears nous a aimablement faite à la question de savoir quand il était venu à Houat.

Une cruche ancienne découverte à Houat

Une cruche en terre cuite est exposée dans l'Eclosarium de Houat. Elle avait été trouvée en 1969 par Yvon Malherbe dans la citerne de l'ancienne caserne du fort central de Houat, lorsqu'elle avait été vidangée par la municipalité pour en mesurer la capacité. C'était un endroit dangereux avec une ouverture au niveau du sol, où les habitants venaient puiser de l'eau pour laver le linge. Yvon a exhumé cette cruche d'une épaisse couche de vase au fond de la citerne, où d'autres objets auraient aussi été retrouvés. Il précise que, selon sa mère, des cruches similaires étaient utilisées autrefois pour aller chercher de l'eau.

Une estimation sur photo date cette poterie de la période médiévale (avant 1492) ou moderne (avant 1789). La seconde hypothèse serait plus vraisemblable compte tenu de la localisation de la découverte dans un fort construit en 1853.

Trouvée entière, cette poterie fut par la suite cassée, après être passée dans plusieurs mains. Elle finit par être stockée à l'Eclosarium où elle dormait au fond d'une boîte. Nous l'avons fait restaurer par Benoît Le Roux afin de pouvoir la montrer aux visiteurs. ■

Aude Gaillard
Eclosarium de Houat

Cruche globulaire à bec tubulaire hauteur : 30 cm

Basse mer au bas croc avec Jean-Pierre

Vous apercevrez Jean-Pierre accompagné de son chien Viking à l'arrivée du courrier, assis au pignon d'une maison abrité des vents d'ouest, sur la margelle du puits, ou bien sous le mur du cimetière. Silhouette repérable de loin, poil dru, casquette vissée sur le crâne : *« Salut Jean-Pierre ! »*. Vous aimerez saluer ce survivant d'un Hoedic qui n'existe plus. De sa casquette émerge une tignasse échevelée sur un visage buriné et pétri de soleil, encadré d'une barbe poivre et sel, aussi ébouriffée que la tignasse. Son blouson est patiné par le temps, son pantalon, roidi et luisant, garde la mémoire de plus d'une pêche ! À 65 ans, Jean-Pierre Blanchet vit avec une petite pension. Ses plaisirs de toujours sont la chasse — qu'il a dû cesser en raison d'une vue défaillante — et la pêche. Il l'a pratiquée autrefois en tant que professionnel, embarqué comme matelot par son père Jeannot, sur le *Karao*. Ensuite et pendant de nombreuses années, Jean-Pierre a été maçon dans l'équipe de Gérard Bolitt, trônant le plus souvent sur le Sambron autour des chantiers.

Tous les 15 jours en milieu de matinée, Jean-Pierre se dirige vers l'ouest, bottes au pied, muni d'un seau et d'un bas croc. Les grottes qu'il va fouiller pour pêcher le crabe ne découvrent qu'aux grandes marées de coefficients supérieurs à 80. Un jour, je l'accompagne, curieux de cette pêche un peu mystérieuse qu'il est le seul à encore vraiment pratiquer sur l'île. Arrivé sur l'estran, il se dirige vers la première grotte, sans hésitation. Il s'agit d'un étroit et profond boyau ouvert dans le massif granitique, dont l'entrée, cachée sous une touffe d'algues, serait parfaitement invisible au non-initié. Le bas croc, tige d'acier d'un mètre environ recourbée à l'extrémité, est introduit jusqu'à la garde pour explorer la cavité. La grotte est bien occupée et aussitôt un crabe dormeur est ramené à l'air libre. Puis Jean-Pierre se dirige vers une seconde grotte, une troisième et ainsi de suite. Elles sont toutes parfaitement identifiées, 28 entre Port Kal et Port Blanc pour un parcours d'une petite heure. En fin de tournée, le seau contient une dizaine de crabes qui s'avéreront particulièrement pleins et savoureux dans l'assiette… Parfois il trouve aussi des ormeaux. Après cette pêche, inutile de revenir avant la lune suivante. Ces 15 jours sont nécessaires pour que d'autres crabes réinvestissent les caches.

Rien ne signale ces grottes à crabes. Rien n'est plus déroutant qu'un estran rocheux pour se localiser ! Tout est pareil, les repères identifiés lors d'une marée sont perdus à la marée suivante… Un copain astucieux de Jean-Pierre avait imaginé de les signaler avec des marques de peinture… lesquelles avaient disparu à la marée suivante !

Plus bas sur l'estran, il est d'autres grottes où l'on peut trouver des congres, parfois des homards. Mais pour les fouiller correctement, il faudrait des feuillards de châtaignier que l'on ne fait plus

Jean-Pierre fouille une grotte avec un bas croc

venir à Hoedic depuis que les casiers sont en plastique. Ces longues tiges de bois souples et solides, équipées d'un gros hameçon à l'extrémité, permettaient de suivre les courbures de ces cavités profondes, en partie sous l'eau.

L'apprentissage de ces circuits à basse mer était transmis de génération en génération dans une famille. Jean-Pierre a ainsi été initié par sa grand-mère Fine Arboulette. Il pourrait être le dernier de la chaîne. Cette transmission est-elle encore compatible avec le mode de vie actuel ? ■

Pierre Buttin

Étude des abeilles sauvages de l'archipel Houat-Hoedic

Les abeilles comptent environ 1 000 espèces en France métropolitaine. L'abeille mellifère, ou abeille domestique (*Apis mellifera*) ne représente que l'une d'elles. Les autres espèces, que l'on regroupe souvent sous le terme « abeilles sauvages », sont par exemple les bourdons, les abeilles charpentières, les osmies, les andrènes ou les halictes. Toutes ont en commun un régime alimentaire constitué exclusivement de pollen et de nectar issus des fleurs, aussi bien aux stades larvaire et adulte. Cette caractéristique écologique fait des abeilles le principal groupe d'insectes pollinisateurs à l'échelle mondiale. La reproduction de nombreuses plantes sauvages et cultivées dépend de leur présence dans les écosystèmes et dans les cultures. En comparaison avec d'autres groupes d'insectes comme les papillons ou les libellules, la répartition des abeilles en France est mal connue, notamment du fait de la grande diversité au sein du groupe et de la complexité d'identification des espèces. En effet, aujourd'hui, seuls quelques spécialistes en Europe sont en mesure de réaliser cette identification.

Halictus scabosiae, côte sud d'Hoedic

Depuis quelques années, une étude sur les abeilles est menée à Hoedic. En 2015, l'étude a également porté sur les îlots de Téviec, Roëlan, Er Valhueg et Melvan. En 2016, l'accent est mis sur Houat, île pour laquelle quasiment aucune donnée n'existe à l'heure actuelle, et se poursuit conjointement sur les îlots. Cette étude vise à inventorier les espèces présentes, mais aussi à comprendre leur écologie dans ces espaces insulaires : quelles sont les ressources florales utilisées ? Quels sont les milieux utilisés pour la nidification ? Quels enjeux de conservation ces connaissances induisent-elles ? ■

Remerciements : Nous remercions chaleureusement Marine Leicher et Matthieu Fortin (Bretagne Vivante) pour les trajets en bateau permettant de se rendre sur les îlots ainsi que Thomas Zgirski (Bretagne Vivante) pour son soutien. Un grand merci également aux habitants des îles pour l'intérêt porté à cette étude et à l'association Melvan pour son soutien financier.

Violette Le Féon et Anthony Stoquert

Hoedic est-elle la dernière station bretonne du lupin à feuilles étroites ?

Un des joyaux de la flore hoedicaise est le lupin à feuilles étroites. Il est considéré par les flores *Flora europaea* et la *Flore du Massif Armoricain*, comme une sous-espèce : *Lupinus angustifolius* L. subsp. *reticulatus*. Il faut cependant noter que d'autres flores, comme *Flora gallica,* ne distinguent pas de sous-espèce, considérant qu'*« il s'agit d'une variation continue qui ne justifie aucun traitement intraspécifique »*.

Lupin à feuille étroite, Hoedic avril 2016

Le lupin à feuilles étroites se rencontre sur des dunes ou champs sableux secs, en région méditerranéenne et atlantique. Il est sur la liste rouge des espèces menacées CR en Bretagne et VU en Pays de la Loire. (CR : en danger critique d'extinction ; VU : vulnérable). Il s'agit d'un taxon en régression très sensible dans le nord-ouest de la France, à très forte valeur patrimoniale non seulement pour Hoedic ou le Morbihan, mais aussi pour la Bretagne.

Le Massif armoricain constitue la limite nord-ouest de l'aire de sa répartition. Le lupin a été observé dans 18 communes après 1980, et dans 30 autres avant 1980, dans les Pays- de-la-Loire (Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée) et en Bretagne dans le Morbihan. Il n'a pas été vu depuis 1980 dans plus de 62 % des communes où il a été observé historiquement, depuis le XIX[e] siècle le plus souvent, signe de son extrême rareté et de sa régression.

Les dernières observations en Loire-Atlantique remontent à 2015 au sud de la Loire, à Arthon-en-Retz et à Machecoul. Au nord de la Loire, il a été observé dans ce même département à Saint-Nazaire en 1984 et à Assérac en 2006 où il semble avoir disparu (non revu en 2014 et 2016). Dans le Morbihan il a été observé à Locmariaquer en 2004, mais non retrouvé en mai 2016 par Hervé Knockaert de l'association Melvan. Sa seule localisation pour le Morbihan — et pour la Bretagne — serait alors celle d'Hoedic où il reste présent dans les dunes à l'est du village. Il était déjà connu avant 1850 à Hoedic et aussi à Houat : *« M. Lloyd l'indique rare à Hoedic ; je n'en ai vu que quelques pieds à Houat à la batterie de Gorlay »* (Delalande, 1850).

Boris Varry a pu établir une cartographie précise des 120 pieds observés à Hoedic en mai 2016. Elle permettra d'assurer le suivi de cette espèce dans les années à venir. ■

- Source : cf. site d'information en ligne sur la flore, du Conservatoire botanique de Brest. cbnbrest/eCalluna

Gabriel Rivière, Boris Varry, Pierre Buttin

Localisation des 120 pieds de lupin relevés à Hoedic en mai 2016 par Boris Varry

Restauration de la croix du dolmen

C'est par grand vent, le 18 mai, qu'a été restauré le haut de la croix du dolmen à Hoedic, située dans le périmètre du Conservatoire du littoral. Après élimination des plantes contribuant à la dégradation de la construction, une pierre descellée a été remise en place et les joints rafraîchis pour refaire l'étanchéité. Pascal Leroux, maçon de métier, a coordonné l'opération, de manière bénévole *« pour la cause commune… »*. Qu'il soit ici remercié ! Vous remarquerez la date 1896 qui apparaissait bien avec la lumière rasante de cette fin de journée. ■

Melvan

Pascal Leroux restaurant la croix du Dolmen

LETTRE DE MELVAN N° 26

Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org — www.melvan.org

COMITÉ ÉDITORIAL

Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ADHÉSION À MELVAN

membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Crédit photos : AG Aude Gaillard, EM Émilie Moisdon, IA Isabelle Allanic, MKY Marilynn K. Yee, PB Pierre Buttin, RA Roger Allanic.

Une révolution en cours au fort d'Hoedic

Une première phase de travaux a été initiée ce printemps dans le fort d'Hoedic par l'association gestionnaire (AGFHE), pour la rénovation des sanitaires du gîte d'étape. Les anciens sanitaires (wc et douches), dataient des premiers travaux de restauration, vers 1990. Ils étaient devenus très délabrés avec les années et insuffisants pour l'accueil des groupes. Les plans des travaux ont été réalisés par l'architecte Jules Millour avec le soutien technique bénévole de René Piquet qui a suivi « de main de maître » les travaux pour le compte de l'AGFHE, et que nous remercions vivement. L'entreprise NB rénovation avait un délai très court pour la réalisation, elle a tenu ses engagements. Les travaux ont démarré mi-mars par la démolition des anciens équipements, puis les corps de métiers se sont succédé pour terminer les travaux le 30 avril, juste à temps pour l'ouverture du gîte. Les anciens sanitaires sont devenus la partie réservée aux douches et le petit dortoir de six lits a été supprimé pour être transformé en plusieurs WC. La surface et les équipements ont ainsi été doublés : quatre douches et quatre WC sont maintenant disponibles et accessibles aux personnes en situation de handicap. Inutile de dire que le confort des gîteurs a considérablement augmenté !

Le montant des travaux proche de 80 000 € a été financé à hauteur de 15 000 € par l'AGFHE et le reste par le Conservatoire du Littoral. La mise en place de cet équipement moderne fonctionnel et esthétique est très encourageante pour la suite des projets d'aménagements du fort. Ils se poursuivront cet automne avec l'étanchéité du toit-terrasse et la restauration de son couronnement. Une fois cette phase critique de mise hors d'eau effectuée, les aménagements intérieurs se poursuivront selon les lignes directrices définies par l'AGFHE en 2015 avec l'aide de Jules Millour (*cf. LdM* n° 24, juin 2015, p. 4-5). ■

EM

Nouveaux sanitaires du gîtes du fort d'Hoedic

Émilie Moisdon

La canne de Marie Longane

Suite à la dernière parution de la revue, Marc Allanic a reçu un courrier de son vieil ami Roger Allanic. Est-il encore nécessaire de présenter Roger ? Alors, laissons la parole à Marc : *« … Roger, un gars né à Hoedic et qui habite à la Turballe, alors que moi je suis né à la Turballe et j'habite à Hoedic ».*

Bien cher Marc et ami… Les illustrations du n° 13 de Melvan, m'ont fait remonter 80 ans en arrière, beaucoup de photos ont été prises par moi, quelques-unes auraient pu être modifiées, mais ça ne change rien pour ceux qui n'ont pas vécu ces moments. Mon regard s'est arrêté sur Marie Longane (p. 68). Elle s'appuie sur une canne dont le pommeau est façonné en tête d'aigle. J'en possède deux semblables dont les dessins sont identiques. Je les avais achetées à Dantzig quand nous naviguions en mer Baltique au début des années cinquante. Je me pose du coup la question sur la provenance de cette canne[1] étant donné que cette photo a été prise le jour de votre mariage, toi et Thérèse. À ce moment-là, j'avais déjà cessé de naviguer en raison de notre mariage qui a eu lieu 3 ans avant le vôtre, le 28 mars 1960 déjà 56 ans ! (…) Mon existence à Hoedic, je l'ai passée dans les années vingt et trente. La guerre et tant d'autres circonstances nous ont obligés à quitter l'île, nous les jeunes en particulier. Voir ainsi tant d'amitiés se disperser, se revoir uniquement à certaines occasions. C'est la vie, tant de faits où les tournures des événements plus ou moins pénibles nous surprennent au moment où nous sommes désarmés. La sagesse est indispensable pour garder notre endurance intacte… *Kenavo bedag distro*. ■

Marie Longane, 11 sept 1963

RA

IA

Les deux « cannes de Zakopane » de Roger Allanic

1. Stanislaw Budnik, un ami de Melvan en Pologne, précise que ces cannes proviennent des régions montagneuses de Zakopane, dans le sud du pays. Elles étaient utilisées autrefois par les bergers pour marcher et aussi comme arme.

Roger Allanic

Actualité Melvan

Résultats 2015

Melvan consolide en 2015 une activité principalement axée sur les publications, autour de la *Revue* et de la *Lettre* et sur son implication dans l'association de gestion du fort d'Hoedic et de son environnement. L'essentiel des charges de l'année correspond aux frais d'impression, d'affranchissement et au renouvellement de matériel informatique. La rubrique produits ne reflète plus que les ressources propres de l'association, avec des ventes se maintenant à un bon niveau, complétant les cotisations. Celles-ci sont en légère baisse, en relation avec un tassement du nombre d'adhérents, 279 en 2015, par rapport à 295 en 2014. Au total, le résultat reste positif, confirmant les finances saines de l'association. Fin 2015, Melvan dispose d'une trésorerie de 30 818 € que nous envisageons d'investir pour soutenir des études et des étudiants (*cf. infra*).

Activités et projets 2016

Le recentrage effectué depuis 2014, avec les publications pour principal objectif, a permis de bien soulager les tâches administratives de l'association. La coordination des ventes, des adhésions et la comptabilité continuent cependant de nécessiter un suivi attentif de Virginie, votre contact pour toute question de cette nature.

En 2016, nous avons entrepris une refonte complète de notre site Internet, assurée par Gilles Janin. Il sera opérationnel cet été. Notre fonds audiovisuel s'est enrichi de belles séquences filmées, prises par Jean-Pierre Guémas dans les années 1970-1980 et confiées par son épouse Armelle. Elles ont aussitôt été intégrées par Bernard et Chantal Audollent dans nos projections de l'été. Nous nous sommes par ailleurs engagés dans le soutien d'une étude sur les abeilles des deux îles, en finançant des déterminations d'espèce, tâche particulièrement délicate pour ces insectes. Ce projet s'inscrit dans une intention plus générale d'utiliser notre réserve à des études contribuant à l'amélioration des connaissances sur les deux îles, de préférence dans le cadre de stages étudiants. Les sujets traités pourront faire l'objet d'articles dans nos publications.

Les projets d'aménagement du fort d'Hoedic avancent. Les nouveaux sanitaires du gîte ont été achevés avant la saison et les travaux d'étanchéité seront initiés à l'automne. Une révolution en marche pour Hoedic ! Notre fonds d'exposition restera déployé sur le même périmètre dans l'attente de la refonte du futur espace patrimonial. ■

Melvan

Résultats Melvan 2015

Charges		2015	2014	Produits		2015	2014
604	Achat prestation de service	4 588 €	6 837 €	701	Vente produits	7 945 €	7 252 €
6063	Fourniture petit matériel	1 920 €	565 €				
6064	Fournitures admin., assurances	470 €	742 €	74	Subventions	–	4 074 €
6181	Documentation	143 €	142 €				
625	Frais de déplacement, réception	1 215 €	1 384 €	754	Collectes	63 €	173 €
626	Frais postaux	2 300 €	1 935 €	756	Cotisations	5 930 €	6 360 €
627	Frais banque	44 €	44 €	7585	Dons	143 €	205 €
641	Rémunération / stages	508 €	–	76	Produits financiers	300 €	227 €
65	Autres charges de gestion	33 €	10 €				
	Total	11 221 €	11 623 €		Total	14 400 €	18 306 €
					Excédent	+ 3 180 €	+ 6 682 €

Financement de stages étudiants

Melvan propose de financer des stages étudiants master sur des sujets pouvant contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des îles de Houat et d'Hoedic et de leur environnement, dans l'ensemble des thématiques : archéologie, histoire, géographie, sociologie, économie, naturalisme, environnement…

En fin de stage, outre son rapport universitaire, l'étudiant pourra proposer un article pour publication dans La Revue des deux îles, soumis à l'acceptation du Comité éditorial.

Dans un premier temps, 1 ou 2 stages par an devraient être pris en considération selon les thèmes retenus, ensuite selon les finances de l'association.

Modalités

- **Les personnes intéressées peuvent nous contacter pour évaluer les sujets pouvant être traités dans ce cadre.**
- **Une candidature détaillant le projet retenu, validée par l'enseignant qui suivra le stage, nous est communiquée. Le Comité éditorial de Melvan statue dans les meilleurs délais sur sa recevabilité en fonction du contenu et des priorités de l'association.**
- **Une convention de stage est proposée entre l'étudiant, l'université et Melvan. Le stage est réalisé dans le laboratoire de l'université, ponctué de réunions de coordination entre les trois parties. Selon le sujet, Melvan met à la disposition de l'étudiant son fonds documentaire. Durant son stage, le stagiaire conserve son statut d'étudiant, sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'enseignement.**
- **La durée du stage peut être de 4 mois. Melvan propose une gratification mensuelle sur la base légale (554,40 € en janvier 2016), plus frais éventuels sous réserve d'accord préalable.** ■

Convocation

Vendredi 19 août 2016
10 h 30 - Salle communale - Hoedic

Assemblée générale

Ordre du jour : a) Rapport d'activité 2015 ; b) Bilan financier 2015 ; c) Projets en cours et futurs.

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association (deux pouvoirs au plus par membre).

POUVOIR *(à recopier et à retourner avant le 15 juillet à Melvan, Le bourg, 56170 Hoedic)*

Je soussigné (e) _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _, membre de l'Association Melvan, dont le siège est à Hoedic, donne pouvoir à M. _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _ pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Hoedic le vendredi 19 août 2016 à 10 h 30. En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents et participer à tous votes organisés lors de cette assemblée générale.

Fait à _ _ _ _, le _ _ _ _ (Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* ».)

Agenda Melvan
été 2016

1er juin au 30 sept

■ Exposition

→ **Fonds Melvan et Cap Vrai**

Fort d'Hoedic, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, fermé les dimanches et jours fériés.

Lundi 25 juillet

■ Projections

Organisées avec le Comité des fêtes

10 h 30 - Salle communale Hoedic

→ **« Hoedic en fêtes 2 »**

Nouveau montage de 25 mn sur les années 1970-1990, de C. et B. Audollent

→ **« Hoedic années 1930 »**

Fouilles archéologiques et vie insulaire, images de St-Just Péquart.

Vendredi 19 août

■ Assemblée générale Melvan

Suivie de deux projections organisées avec le Comité des fêtes

10 h 30 - Salle communale Hoedic

→ **« Hoedic en fêtes 2 »**

Nouveau montage de 25 mn sur les années 1970-1990, de B. et C. Audollent

→ **« Pêche au thon »**

Reportage de 15 mn de J.-P. Guémas sur la pêche des thoniers de l'île d'Yeu en 1977.

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

DÉCEMBRE 2016 - N° 27 | www.melvan.org - melvan@melvan.org | 3 €

page 2

GARANCE

une grande dame de Houat...

page 6

GABY LÉDAN

Étonnant chasseur de sons, grâce à qui nous sommes en mesure d'écouter les chants religieux d'Hoedic.

page 5

LE LOTISSEMENT BULOT

Le recteur de Houat Adrien Bulot était aussi président de la Société civile immobilière de Houat...

page 7

POUR UNE ACTIVITÉ AGROPASTORALE À HOEDIC

Le conseil municipal d'Hoedic décide de mener une étude sur le potentiel agropastoral de l'île.

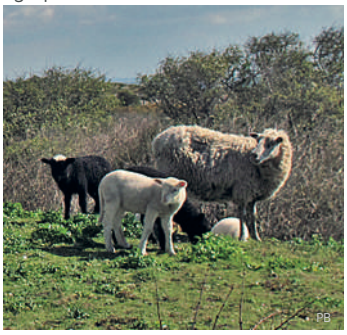

Adrien Bulot, recteur de Houat de 1958 à 1965, dans le jardin du presbytère

Le succès de la diffusion de La Revue des deux îles *à travers les points de vente de Houat, Hoedic et Quiberon, ou sur notre site internet, montre que les publications de Melvan peuvent intéresser au-delà du cercle des adhérents soutenant l'association. Le dernier numéro de la revue, n° 13, a été tiré à 800 exemplaires et il est presque épuisé en cette fin d'année bien que le nombre d'adhérents ne progresse plus guère, 282 cette année après 276 en 2015.*

Au-delà de l'information associative, la Lettre de Melvan *s'est ouverte, au fil des années, à de multiples auteurs couvrant divers aspects de la vie insulaire, de son histoire, de son patrimoine — un peu à l'image de la revue, mais dans de plus courtes notices. Ce contenu au format plus court paut aussi intéresser d'autres lecteurs que nos adhérents. Il nous paraît donc souhaitable d'en élargir la diffusion pour mieux faire connaître le travail réalisé par l'association. À partir de ce numéro, nous proposons la* Lettre de Melvan *dans les points de vente usuels de la revue. Nous espérons ainsi de nouveaux lecteurs, de nouveaux auteurs, de nouveaux sujets à traiter, toujours dans le même esprit qui anime Melvan.*

Bonne lecture à tous, faites-nous part de vos idées et...

MEILLEURS VŒUX POUR 2017!

Parlez-vous hoedicais ?

Le parler des anciens Hoedicais est riche d'expressions locales utilisées dans la vie quotidienne, mais aussi échangées avec délice, et non sans malice, lors des rendez-vous hivernaux à la Trinquette... En voici quelques-unes rassemblées à l'initiative de Marc Allanic. Avec votre aide, cette liste ne demande qu'à être enrichie! D'autres expressions sont sans doute plus propres à Houat. Faites-nous en part... nous les rassemblerons pour en faire une synthèse.

◆D'où tu viens avec tes bottes ? ◆T'es revenu avec ta jambe (jambe guérie). ◆Et moi dans mon lit avec ma tête (j'ai été me coucher parce que j'avais mal à la tête). ◆Je ne peux plus marcher avec mes jambes (assis, je ne peux plus me relever). ◆La peur crochée dans mon ventre et moi en route (parti en courant). ◆Chrétien soviétique (aller en mer le dimanche). ◆Thérèse est partie contre Marc à Quiberon (partie le rejoindre à Quiberon). ◆On n'a pas su venir, on n'a pas senti le passage malgré le mauvais temps. ◆ Son pelon raide contre lui (érection...). ◆ Feu sous ses pattes (fers des sabots qui faisaient des étincelles sur le gravier du chemin). ◆J'ai coupé sa tête dehors (tué le poulet). Gibier matchollé (tiré de trop près, écrabouillé). ◆Me voilà enfermé dehors (pas de clefs). ◆Casier bissellié ou karieugé (croché au fond). ◆Filet chteulé (avec du mou).

Marc Allanic

Françoise Teynac, îlienne de cœur à Houat

Françoise Teynac, dite **Garance**, est une grande dame de Houat. Elle s'est posée sur l'île, il y a environ 25 ans après une vie intense entre Paris, la Baule et Port-Navalo.

Garance vient en réalité de beaucoup plus loin. Son arrière-grand-père, Adolphe Siou s'est expatrié à Moscou en 1853 et y a fait souche. Son épouse Clarisse développe une production « *de petites douceurs gourmandes* » qui auront un grand succès. L'atelier devient rapidement une importante usine de biscuits avec jusqu'à 3 000 ouvriers, dirigée par leur fils aîné, Louis, grand-père de Garance. Louis se marie quelques années plus tard avec Suzanne, une jeune fille de Saint-Petersbourg. Le couple aura quatre enfants dont Adrienne, la mère de Garance. Leur réussite leur permet de passer leurs vacances annuelles en France, à La Baule.

Garance a consacré un livre à sa mère qu'elle admirait, *Mademoiselle Adrienne Siou*. « *L'idée de ce livre m'est venue des silences de maman sur sa jeunesse en Russie. Le silence des exilés est comparable à celui des soldats qui vécurent l'angoisse des tranchées. Notre famille était amoureuse d'espace, de nature, de liberté. Maman nous a enseigné la liberté du corps. Quel plaisir de se promener nue sous la tiédeur de la pluie ! Enfants, elle nous entraînait au Louvre pour découvrir l'art grec, telle la statue de Praxitèle, l'Hermès nu à la grâce nonchalante portant l'enfant Dionysos. Elle nous incitait à la caresser. Maman était une jeune femme libre, en avance sur ce début du siècle dernier.* »

Lors de la révolution russe en 1917, la famille ne peut rentrer à Moscou et s'installe à Paris dans l'appartement que le grand-père a acquis avant-guerre et aménagé avec meubles et icônes russes, rappelant ainsi l'esprit de Moscou.

Adrienne se marie à la fin des années 1910 avec Gilbert Dupuis rencontré à La Baule. Après des études de dessin à l'académie Julian, Gilbert devient peintre portraitiste et assure la direction de l'académie. Garance, née quelques années plus tard sous le vrai prénom de Françoise, ne pouvait qu'être pleinement imprégnée de l'amour de la France, de la Russie, d'espaces, de liberté, de voyages, d'arts et de mer.

« *J'ai eu une vie d'une grande richesse, un peu de saltimbanque. J'ai beaucoup voyagé, Alaska, Sainte-Hélène, Égypte, Iran, tour du monde… J'ai été journaliste, peintre, j'ai écrit des nouvelles. J'ai côtoyé de nombreuses personnalités, aussi bien que des personnes de toutes conditions. J'aime les contacts humains, mais je n'aime pas le* middle, *le moyen, le modéré… J'adore les bistrots et les palaces !* »

Garance voudra être peintre comme son père et pour cela étudiera à l'Institut d'Art de la rue Michelet à Paris.

« *J'étais avant tout peintre, éprise de liberté, je voulais découvrir les richesses de la vie. J'ai été mariée à Maurice Teynac, ami de Sacha Guitry, très bon comédien. Mais les contraintes de son métier étaient difficilement compatibles avec mes horaires de peintre. Nous nous sommes séparés et, beaucoup plus tard, j'ai connu André Barret, écrivain littéraire, père de ma fille Delphine* »

Port-Navalo, à l'entrée du golfe, est le premier refuge breton de Garance. De sa fenêtre, l'île de Houat apparaît à l'horizon. Mais le développement immobilier gomme peu à peu tout cachet à ce petit village. En 1990, elle décide de s'installer à Houat.

« *Mon ami Philippe Giffard m'a invitée à visiter l'île et une autre personne m'a aidée à trouver une maison ayant appartenu à de vrais Houatais, jamais occupée par des touristes. Je l'ai trouvée dans la descente vers le vieux port et rénovée avec ma fille Delphine. Son jardin potager, en pente douce, est un enchantement.* »

Aujourd'hui les trois petits-enfants de Garance aiment Houat. S'ils ne passent pas sur l'île huit jours de leurs vacances, ce ne sont pas de vraies vacances ! Le sentiment de Garance à l'égard de « *son île* » est très fort :

« *J'ai été immédiatement séduite. Mon île est un lieu clos, ceint par la mer qui incite à l'évasion du corps et de l'esprit. L'île c'est la liberté, une prison libre. Ce qui m'enchante, c'est l'infini, le murmure de la mer autant que son tohu-bohu. Les moules, les huîtres sauvages fixées sur les rochers battus par les vents et l'océan. La variété des fleurs, les œillets, les lys, les immortelles… Et leurs effluves ! L'empreinte des sillons de pommes de terre, le persil et l'oseille sauvage. La vie au rythme des marées et des cloches qui sont mon horloge naturelle. J'aime les chemins, j'aime la campagne de Houat. Il faut savoir la regarder, la pénétrer, entrevoir les richesses de l'île encore inviolées. Houat est devenue ma petite patrie personnelle. J'aime les authentiques, je connais des gens en profondeur qui sont devenus des amis proches. Je croise Jean-Noël, notre recteur, sur la plage au gré de nos promenades et nous échangeons librement. J'ai appris aux femmes à se baigner l'hiver sur la plage de Treach er Goured. Elles y restent fidèles et sont heureuses. Je regrette de ne pas avoir connu un homme qui ait un bateau, un marin. Le marin et le peintre ont le même regard. Nous clignons les yeux. Le marin aime la peinture.* »

FT

Garance organise pendant quelque temps, un cours de peinture, l'« *Acadilenne* ». Elle aura beaucoup d'élèves, des adultes et des enfants. Ils apprennent à peindre en plein air ou bien à reproduire des toiles anciennes qui leur sont projetées. Jean Cogez fait sa promotion dans *Ouest-France* ce qui permet à Garance de vendre de nombreux tableaux. L'un d'entre eux est dans le bureau du maire de Houat.

« *Houat a beaucoup d'atouts, l'île doit être respectée, dorlotée. Elle est comme une abbaye, ce peut être une retraite, un sacerdoce. Tous les jours je me dis : bonjour la vie, merci pour cette belle journée qui commence ! Je serai enterrée à Houat et cela m'enchante.* »

FT

Propos recueillis en juin et octobre 2016

Alain Vielvoye

Le difficile langage des pierres

Sur l'estran de la plage de Port la Croix à Hoedic, près d'un fracas de roches, l'une d'entre elles gît, encombrée de ses algues et de ses bernicques. Ce bloc a attiré la curiosité de Pierre Buttin intrigué par sa forme singulière, fusiforme, avec une très belle figure d'érosion longitudinale qui laisse penser que cette pierre a autrefois été dressée. Son détachement du substrat granitique, la présence d'un arrachement à sa base la plus large, son sommet, étroit, très régulier font dire que cette belle dalle de 2,20 m de long sur 1,35 m de large, d'une épaisseur de 0,40 m, a été un menhir au Néolithique (vers 4500 av. n.è.). C'est du moins ce qu'on a compris mais rien n'est sûr... La dalle a subi l'érosion de la mer qui a arrondi imperceptiblement ses reliefs, lui conférant une allure douce et suggestive... Mais est-ce la vérité? Il y a tant de blocs à Hoedic, à Houat, et sur l'ensemble de la croupe granitique de Quiberon et du Sud-Morbihan, qui peuvent prétendre au statut de menhir. Pour cela, les archéologues ont des critères lorsque le bloc est tombé. Ils regardent les figures d'érosion qui se forment quand le bloc a été érigé longtemps (plus d'un millénaire au moins). Ces figures, verticales, comme sur le menhir de la Vierge (mais il ne pose pas de problème, lui, il est encore debout...) indiquent que les blocs ont été érigés à un moment donné de leur histoire.

La pierre de la plage du Port la Croix repose sur la roche. Les bernicques ont pris position... (Août 2016)

Restitutions 3D de la dalle de Port la Croix à partir de relevés photogrammétriques réalisés en juin 2016 (à l'aide du logiciel Photoscan).

La forme donne aussi un indice mais il existe des menhirs qui sont simplement des pierres arrachées au substrat sans mise en forme aucune. Le bloc du Port la Croix semble avoir été mis en forme. Mais « semble » seulement.

Bref, on a affaire à une pierre qui intrigue. On pourra lever l'interrogation en observant son autre face, celle qui est au contact avec le sable de la plage. Alors peut-être y trouvera-t'on une confirmation... ou une infirmation?...

Du coup, pour garder en mémoire cette pierre et pour pouvoir avoir une référence complète, un essai de restitution 3D a été réalisé à l'aide de photographies numériques effectuées par un simple appareil et d'un logiciel adapté que Florian Cousseau sait manipuler à la perfection (merci Florian). Les quelques images qui agrémentent cet article sont des extraits de cette restitution qui permet de réaliser des coupes virtuelles de la pierre et d'avoir une vue zénithale alors que le photographe avait les pieds dans l'eau lors de la prise de photographies... Ce moyen est de plus en plus utilisé par les archéologues pour renseigner une structure, un bloc,...

C'est toujours un défi de mettre des mots sur une pierre. De lui trouver une histoire. De l'inscrire dans un moment de l'histoire. La pierre de Port la Croix semble nous dire quelque chose... Mais saurons-nous la comprendre?...

Jean-Marc Large

Actualité Melvan

Site internet

Le nouveau site internet de Melvan, dont nous avions annoncé la refonte en juin, est opérationnel. Il s'agit d'une évolution importante pour l'association. Ce site constitue une belle vitrine de Melvan sur l'extérieur, à travers internet. Il est facile à parcourir, comporte peu de rubriques, mais des rubriques essentielles : un aperçu descriptif des deux îles en quelques articles, une présentation de nos publications permettant de les acquérir en ligne, un accès à nos fiches patrimoniales et un lien vers les messages diffusés sur la liste de Melvan (Mailchimp). Belle réalisation de Gilles Janin.

Projets d'études avec des étudiants

Depuis nos annonces proposant de financer des stages étudiants sur des travaux en relation avec les deux îles, différents projets se sont dégagés, et certains sont en cours.

- Étude des abeilles sauvages des deux îles. Anthony Stoquer, encadrée par Violette Le Féon, pour l'École pratique des hautes études. Rapport final début 2017 suivi d'un article dans la revue 2018.
- Reconstitution 3D des fortifications des deux îles. Jeanne Simon, encadrée par Julien Lescop. Premier bilan juin 2017
- Études des anciens saloirs, évalués comme étant des céramiques du XVIII^{e} siècle. Contact à suivre.
- Études des anciens cadastres. Contact à suivre.

Publications

La revue 2016 a connu un grand succès. Elle est presque épuisée malgré un tirage en hausse (800 exemplaires au lieu de 700). La parution n° 14 de 2017 est en bonne voie de bouclage avec une nouvelle sélection d'articles, dans le même esprit d'éclectisme que les précédentes. De nombreux nouveaux sujets sont travaillés et pourront aboutir à des publications dans les revues à venir.

AIDEZ-NOUS PAR VOS PROPOSITIONS POUR FAIRE VIVRE NOS PUBLICATIONS. ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, FAITES-NOUS PART DE VOS PROJETS.

LETTRE DE MELVAN N° 27
ISSN 1768-5834
Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org — www.melvan.org

COMITÉ ÉDITORIAL
Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ADHÉSION À MELVAN
membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Sources photo : AC Adrien Collet ; PB Pierre Buttin ; AH Antoine Herzog ; FM Fonds Melvan ; FT Françoise Teynac.

Sauvons le phare des Cardinaux

Impossible de dissocier l'île d'Hoedic du phare des Cardinaux qui se situe sur la bande de rochers du même nom au sud-est de l'île. À la fois feu d'éclairage et amer, ce phare signale l'entrée de la baie de Quiberon. Outre l'attachement sentimental des îliens, des marins et des pêcheurs, sa présence reste essentielle même à l'heure du GPS. Or, ce phare perd, chaque année un peu plus, sa fière allure faute d'un entretien de la peinture extérieure, laissant craindre un désintéret des services de l'État pour ce bâtiment. Face à cette situation, une association a été créée cet été pour alerter sur l'aspect délabré du phare. Tout a commencé par l'ouverture d'une simple page Facebook fin juillet - *« Sauvons le Phare des Cardinaux »* - et une affiche appelant les bonnes volontés à se manifester. Devant le succès immédiat, tout est allé tres vite. Et l'association rassemble aujourd'hui 170 familles adhérentes et plus de 3 100 *« like »* sur sa page Facebook. Une rencontre avec le service des Phares et Balises début novembre à Lorient a permis d'être rassurer sur l'état de santé du phare qui n'est pas en péril. Cependant, automatisé depuis novembre 1973, marquant le départ des derniers gardiens de phare, il a besoin a minima d'un sérieux ravalement extérieur, l'intérieur étant quasi à l'état d'abandon. L'association s'est donné pour but de faire avancer les réflexions de l'État sur la nécessité de faire repeindre le phare et de déposer un dossier à la DRAC pour le faire classer. Pour cela il faut parler et faire parler du phare, au-delà des côtes d'Hoedic. En préparation : un livre sur le phare et une exposition dans le fort. Nous sommes à la recherche de toute photo, tout document, toute vidéo, tout témoignage pour enrichir nos projets.

Adhésion 10 euros par an et par famille. Sauvons le Phare des Cardinaux, 56 170 Hoedic, sauvonslepharedescardinaux@gmail.com.

Véronique Malamitsas

PB

Hoedic contre *Le reste du monde*

En 1987, un *Festival des Hoedicais* fut organisé du 8 au 13 août. De nombreuses manifestations se déroulèrent avec jeux nautiques, régates, course à pied, boules, pétanque, un tournoi de football, un concert à l'église et un corso fleuri (défilé de chars) haut en couleur. Ce festival, renouvelé en 1988, eut beaucoup de succès. Il s'est malheureusement arrêté l'année suivante pour des raisons futiles. Le tournoi de football que nous avions pris en charge avec Olivier Favre rassembla de nombreux spectateurs, plusieurs centaines, sur l'ancien terrain de football au-dessus de Port Blanc. Vu cet engouement, nous avons continué les années suivantes à organiser un tournoi sur une après-midi, autour de la date du 15 août. Une dizaine d'équipes de garçons, deux de filles, deux de jeunes participaient. Pour les équipes de garçons, une première confrontation avait lieu entre 6 à 8 équipes de non-hoedicais, chacune composée de 6 joueurs plus un gardien. Il s'en dégageait un vainqueur qui aurait le droit — et l'honneur — de rencontrer les *Hoedicais* aux alentours de 19 h. Ce match final, *Hoedic* contre *« Le reste du monde »* attirait toute une foule et se disputait dans une ambiance de grande finale. Une buvette tenue par Agnès abreuvait et redonnait des forces aux valeureux combattants… et à leurs supporters. Rappelons quelques illustres figures qui, année après année, ont défendu les couleurs hoedicaises : dans les buts, Christian Allanic puis son neveu Richard Allanic ; à l'arrière, Jean-Yves Lazari, les frères Bernard et Didier Le Scoarnec, Éric Allanic, Serge Allanic ; au milieu et à l'avant, les frères Loïc et Jean-Marc Blanchet, Bernard Blanchet, le véloce ailier Dany Le Gurun… Et nous en oublions. *Les Échos d'Hoedic* de Geneviève Bolitt rapportaient résultats et commentaires, tel celui du Petit Robert (Robert Neefs, arbitre du tournoi, à ne pas confondre avec « le gros » Robert Selschotter.) *« Nous voilà partis pour deux mi-temps prometteuses en événements et rebondissements spectaculaires. Après le quart d'heure d'observations et d'essais de part et d'autre, les* Napolis *prirent l'avance au marquoir, suite d'une belle combinaison collective. Le gardien* hoedicais *ne sachant rien faire pour éviter le but que l'on sentait venir. » (Les Échos d'Hoedic,* n° 20 octobre 1988). Souvent *Hoedic* était vainqueur, mais *Le reste du monde* marquait parfois aussi. En 1994, deux équipes de Houat participèrent, cela se déroula dans un esprit très sportif : ni gendarmes ni CRS ne furent nécessaires. La veille, nous avions tout de même évacué les cailloux qui traînaient autour du terrain. Ce tournoi fut disputé chaque année jusqu'à ce que Jean-Marc Blanchet, Pierre Gay et Christophe Vasseur reprennent le flambeau en 2002 avec *La Pince d'Or* (cf. LdM n° 22, 2014, p. 7)

Antoine Herzog

L'équipe d'Hoedic en 1988 — 1er rang : Yannick Jarno, Richard Allanic, Daniel Blanchet, Éric Allanic, Loïc Blanchet, Christian Allanic ; debout : Jojo Allanic, Bernard Blanchet, Dany Le Gurun, Patrick Allanic, Alexis Le Gurun, Antoine Herzog

AH

L'équipe de Houat en 1994 — 1er rang, jeunes de Nantes ; debout Jean-Marie Depelchin, Benoît Eymard, Patrice Héno, (?), Pascal Scouarnec, Bozec Le Fur, Patrice Le Roux, Daniel Le Fur†, (?), Antoine Herzog.

AH

Église d'Hoedic : fin des travaux

Située sur une hauteur au nord du village, l'église Notre-Dame-la-BLanche est particulièrement exposée à tous les vents. Songez que la seule terre qui la protège des tempêtes d'ouest est la lointaine Amérique ! En 2006, nous apercevant que l'église commençait à sérieusement se dégrader avec les années, nous avons créé l'association *L'Église d'Hoedic,* en accord avec le maire André Blanchet et la municipalité, avec pour objectif une restauration complète de l'église. Au fil des années, les opérations de restauration ont successivement concerné la remise en place des cloches (2008), la rénovation des circuits électriques (2012), la reconstruction des portes (2013), la restauration de 4 statues et de 2 bannières, la mise en place de nouveaux vitraux d'En Calcat sur les fenêtres arrière, la toiture et le ravalement de façade (2013-2014). Dans la dernière phase qui est en cours, c'est l'intérieur qui est restauré, les boiseries, les murs (crépi et peintures) et la voûte du plafond (2016). Il ne restera alors que la remise en état de la sacristie. En 2011, un livret sur l'histoire de l'église a été publié par l'association Melvan en soutien aux travaux de restauration. Le montant des travaux évalué aux environs de 500 000 €, a été entièrement financé par des aides extérieures : conseil général du Morbihan, région Bretagne, Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (FNADT) et par les très nombreuses contributions de particuliers auprès de l'association et de la Fondation du patrimoine. Une importante campagne de communication a été menée à cette fin et l'association a reçu en 2013 le 1er prix du mécénat populaire. Les finances restent cependant tendues pour achever le travail. **Je sais qu'on vous sollicite souvent, mais encore un petit effort, nous avons besoin de vous pour terminer ce beau périple ! Et l'**association vous remercie tous pour ce qui a déjà été réalisé.

Christian Allanic

PB

PB

Le lotissement Bulot à Houat

Les recteurs des deux îles ont assumé de multiples fonctions non sacerdotales, évoquées au fil des pages publiées par Melvan. Adrien Bulot, recteur de Houat de 1958 à 1965, a ainsi été président de la Société civile immobilière de Houat, domiciliée au presbytère, au nom de la paroisse. C'est à ce titre qu'il va donner son nom au lotissement « Bulot », aussi appelé lotissement de la plage, situé sur les hauteurs de la Grande Plage Treach er Goured. Ces terrains faisaient partie des 55 ha acquis par René Bolloré en 1932 par acte d'échange avec la commune. En 1964, Amélie Thubé, la veuve de René Bolloré remariée à M. Soulas sous le régime de la séparation des biens, cède une parcelle de 2 ha à Adrien Bulot par un acte d'échange de biens. L'objectif, approuvé par le conseil municipal en janvier 1965, est la création d'un lotissement. Les terrains sont partagés en 6 lots, 5 à usage d'habitation sur 17 000 m², les 3 000 m² restants devant rester non constructibles. Trois maisons vont être construites au début des années 1960. Cependant, désapprouvant leur style, le conseil municipal s'opposera en 1976 à toute nouvelle construction. En 1998, le Conservatoire du littoral acquiert la parcelle n° 4. Les 5 autres parcelles restent la propriété de particuliers (3 Martino, 5 Masuger, 6 Grielen, 7 Judet, 8 Lavenant). Cette opération aura permis à la paroisse de construire, en 1965, le foyer Saint-Vincent de Paul, sur les fondations de l'ancienne cantine.

Lotissement Bulot sur cadastre.gouv.fr
Colorisation Melvan

Alain Vielvoye

Qualité des eaux de plage à Houat

L'Agence régionale de santé, délégation départementale du Morbihan effectue chaque année un contrôle sanitaire des eaux de baignade à Houat. Cinq prélèvements d'eau de mer sont effectués de la mi-juin à mi-août sur chacune des plages Treach er Goured et Salus. Analysés par le laboratoire départemental d'analyses, ils portent sur le taux d'entérocoques intestinaux et d'*Escherichia coli*. Les résultats sont comparés aux références qualité fixées par le ministère en charge de la santé depuis la saison 2013. Pour être qualifiés de bons, ils doivent être inférieurs à 100 unités formant colonies pour 100 ml. Sur chacun des deux sites, et pour l'ensemble des prélèvements, les résultats sont inférieurs à 15. Le rapport conclut : *« L'eau de baignade, classée en qualité excellente pour les sites Treach er Goured et Treach Salus satisfait aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur ».* (ARS Bretagne octobre 2016)

PB

Alain Vielvoye

Gaby Lédan, chasseur de sons

C'est grâce à Gaby Lédan, étonnant chasseur de sons, que nous sommes en mesure d'écouter les magnifiques chants religieux d'Hoedic — sommet du patrimoine oral des anciennes générations — enregistrés en 1952 sur un appareil ultramoderne à l'époque : le magnétophone.

Naissance d'une vocation

Né en 1921 à Quiberon, d'un père marin et d'une mère cultivatrice, Gaby Lédan rejoint à 13 ans le petit séminaire d'Auray. Jeune enfant de chœur, il découvre la sonorisation pendant un congrès eucharistique. Dès lors, il se passionne pour les postes à galène et bricole des radios qu'il cache dans ses casiers d'écolier... La guerre met fin à ses études par correspondance à l'École centrale de Paris. Il poursuit alors son apprentissage en autodidacte tout en fabriquant des postes pour écouter radio-Londres. À 20 ans, il se lance dans la sonorisation bénévole d'évènements organisés par des mouvements de jeunesse bretons, comme la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). Ses montages sonores à partir de disques vinyles sont remarqués.

« Radio Armor »

Gaby ouvre son magasin de *« radio, sonorisation et enregistrement »*, en 1942, Place duchesse Anne à Quiberon, sous l'enseigne *« Radio Armor »*. Désormais son métier se calquera sur sa passion : la sonorisation qu'il pratiquera comme professionnel et musicien amateur.

Dès 1952, il acquiert son premier magnétophone. Cet appareil, très récent sur le marché, révolutionne son activité en lui permettant de faire des enregistrements plus longs et d'effectuer des montages grâce aux bandes magnétiques faciles à couper et à recoller. Cette année-là, il enregistre les cantiques interprétés par les Hoedicais pendant les messes et processions célébrées par le recteur Dano. Hoedic n'est pas encore raccordée au réseau électrique et Gaby réalise un exploit en utilisant une batterie de 12 volts pour obtenir du courant de 110 volts, à l'aide d'un transformateur. Remarquables tant par leur qualité et leur beauté que par leur ancienneté, ces enregistrements sont diffusés par le célèbre chasseur de sons Jean Thevenot, quelques mois plus tard, dans sa célèbre émission de radio *« Aux quatre vents »*.

Avec l'arrivée de l'électricité à Hoedic, en 1963, Gaby Lédan commence à vendre quelques postes de télévision en assurant la pose des antennes : chez Lucie (café du Port), Christine (café du Repos), Jean-Ri, Henri Marius, mais aussi chez le recteur et dans la salle municipale où les séances de télévision publique restent mémorables. Les ainés réunis, pour l'occasion, sont fascinés par ces images nouvelles. Certaines anecdotes demeurent dans les mémoires : Polite se trémoussant devant une séance de French Cancan ou encore Mémé Céline, ébahie d'avoir vu le pape et racontant à sa famille : *« je lui parlais, il m'a répondu ! »*.

Personnalité originale

Plusieurs témoignages permettent de mieux cerner la personnalité de Gaby Lédan. *« C'était un cerveau,* se rappelle Marc Allanic, *un homme très intelligent sous un aspect trompeur, humble et modeste, parlant d'une voix fluette : un peu gogol ! »*. Raymonde Chapel se souvient d'une histoire que l'espiègle Gaby lui avait confiée. *« Quand il parcourait le Morbihan avec sa camionnette pour enregistrer les chants traditionnels des fêtes populaires, les excès de boisson de l'assistance engendraient de fréquents besoins de soulager les vessies. Excédé par les jets arrosant sa camionnette, Gaby Lédan aurait alors branché un berger électronique sur le métal de son véhicule, histoire de faire danser les buveurs indélicats et les inciter à se soulager ailleurs »*.

Le père Adrien Collet, vingt ans maître de chapelle à Sainte Anne d'Auray, a côtoyé Gaby Lédan pendant les nombreuses années où il a sonorisé les offices de la basilique. *« C'était un passionné de Sainte-Anne, à la fois du lieu mais aussi de la sainte, à qui il vouait une grande dévotion. Il avait réalisé un montage audiovisuel pour les veillées du grand pardon. Une année, on a réalisé que l'orgue n'était pas installé. Nous voilà partis à 2 h du matin en chercher un à Quiberon. Sur la route, on s'est fait arrêter par les gendarmes qui nous ont demandé ce qu'on fichait à cette heure-là... et Gaby a répondu :* "je tiens à ce que ça soit beau demain"*. Il avait une grande conscience professionnelle mais aussi un côté flegmatique : il prenait son temps, notamment les dernières années où il soupirait : ce n'est plus de mon âge ! »*. Parmi ses nombreux souvenirs, le Père Collet mentionne le côté bricoleur de son ami Gaby associé à sa passion pour la technologie. *« Il ne ratait aucun salon à Paris et voulait toujours être à la pointe de la technique... J'ai vu ma première image de télévision, grâce à lui, le jour de Noël 1957, à Sainte-Anne grâce à l'antenne qu'il avait installée au sommet de la tour de la basilique. Il en était tout fier. Je me souviens aussi de l'interphone avec écran qu'il avait bidouillé chez lui, alors que ça n'existait pas encore. Il pouvait ainsi savoir qui venait le voir : je ne vais pas certainement ouvrir à ce c.. là, disait-il ! »*

1 500 heures de mémoire vivante

Gaby Lédan prend sa retraite en 1996. Pendant cinquante ans, il aura sonorisé un nombre incroyable de manifestations : pardons, fêtes populaires, festou-noz, kermesses, obsèques, comices agricoles, fêtes du parti communiste...

Deux ans avant son décès, en 2009, il confie 270 bandes magnétiques et près de 400 cassettes audio - soit 1 500 heures de mémoire vivante - aux Archives départementales. André Le Meut, responsable technique du fonds d'archives sonores, est chargé de numériser l'ensemble au format MP3 pour permettre une consultation sur internet. Compte tenu de leur intérêt, les enregistrements d'Hoedic sont également numérisés dans leur état original pour les conserver en haute définition. Ils ont fait l'objet d'un CD publié par Melvan en 2011 *« Chants sacrés des îles de Houat et d'Hoedic »* où transperce *« l'âme d'un peuple qui ne chante pas toujours en vivant, mais qui vit toujours en chantant... »* (Recteur Dano, 1952).

Viviane Van Voorhees

Gaby Lédan dans les années 1960

Pour une activité agropastorale à Hoedic

Le *Bulletin d'information n° 11 de la mairie d'Hoedic* fait état de la décision du conseil municipal du 19 octobre 2016 de mener, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, une étude sur le potentiel agropastoral de l'île, en recourant à un stage d'étudiant en agronomie. *« Le rapport de stage se conclura par des recommandations ainsi qu'un cadre de travail sur lequel pourra s'appuyer la Municipalité (...) »* C'est une initiative intéressante pour le futur de l'île. Voyons quels sont les enjeux autour de cette question.

L'île d'Hoedic est d'une superficie de 208 ha, la taille d'une belle exploitation agricole sur le continent. Elle a vécu de manière isolée jusque dans les années 1960, de la pêche de crustacés et d'une agriculture vivrière comprenant un important troupeau de vaches (jusqu'à 80) et une production de céréales, auxquelles se sont substituées les pommes de terre à partir des années 1920. Deux grands champs étaient cultivés à l'est et à l'ouest du village pour une superficie de 70 ha. Les 138 ha restants comportaient le village, deux étangs rétrolittoraux (nord et sud), et des terres communales pour la pâture du bétail, comportant quelques zones de lande à ajonc et de grandes superficies en dunes. L'agriculture s'est progressivement éteinte entre les années 1950-1960.

Avec l'abandon des pratiques agricoles, la totalité de l'île — hors village — est devenue propriété de la commune dans les années 1960. En 1979, Hoedic bénéficie du statut de « sites classés » pour ses richesses naturelles. Par ailleurs entre 1979 et 1991, le Conservatoire du littoral acquiert 38 hectares dans le sud de l'île. Aujourd'hui, fait exceptionnel pour une commune, les 188 ha non urbanisés de sa superficie (environ 20 ha sont urbanisés) sont propriété soit de la municipalité (82 %), soit du Conservatoire du littoral (18 %). Cependant, avec l'abandon de l'agriculture, le paysage de l'île s'est rapidement fermé avec un développement massif des ronces, des prunelliers ou des ajoncs. Au cours des années, diverses initiatives ont permis une réouverture partielle de ces espaces, nécessitant parfois l'intervention de gros engins de débroussaillage, à l'initiative du Conservatoire du littoral, de la Fédération de chasse, de propriétaires privés de chevaux, d'un éleveur de moutons ou d'opérations ponctuelles de dégagement de sites remarquables. La pérennité de ces actions, dépendant beaucoup du volontariat ou d'initiatives individuelles, n'est cependant pas acquise. On constate, avec le départ récent de chevaux, une refermeture rapide des surfaces abandonnées avec un retour de la banalisation de l'environnement.

En 2016, le tourisme se trouve être le principal moteur dans la survie économique d'Hoedic. Les paysages de l'île, son patrimoine naturel sont au cœur de cette attractivité. Ils deviennent un atout primordial pour la collectivité insulaire. Ce patrimoine doit à la fois être entretenu et préservé sur le long terme de toute dérive ou mauvaise pratique dans son exploitation, essentiellement le tourisme, la chasse, l'élevage ou l'agriculture. Un élevage extensif bien intégré et économiquement viable serait une option pérenne et non onéreuse pour l'entretien paysager de l'île, en l'encadrant dans un rigoureux plan de rotation des parcelles à pâturer. Cette perspective mérite d'être étudiée sérieusement et nous sommes en cela pleinement en phase avec la municipalité.

Une renaissance de l'agriculture est un objectif qui a souvent été évoqué à Hoedic avec pour motivation une certaine nostalgie du passé mais aussi le retour d'une activité à l'année, pouvant faire vivre une famille. Cet objectif est cependant délicat, trop souvent abordé d'une manière un peu spontanée, sans étude de faisabilité devant permettre de viser viabilité économique et gestion de l'environnement. Il nécessite une compréhension et des compétences inexistantes à Hoedic et, au-delà, devenues rares dans une civilisation de plus en plus urbanisée. De la viabilité économique autonome d'un tel projet dépendra sa pérennité et la possibilité de transmission, quand le temps sera venu, à un autre éleveur.

Sam Kergal conduit avec motivation depuis 12 ans un troupeau de 60 brebis sur des terres du Conservatoire du littoral et de la municipalité. Il s'agit à ce jour d'une activité secondaire mais Sam souhaite évoluer vers une activité à 100 % agricole, en élargissant son troupeau et en développant accessoirement du maraîchage. La transition est cependant délicate et engendre des malentendus sur l'utilisation ou l'entretien des terres, des surpâturages occasionnels affectant l'objectif d'un retour de biodiversité... Et une pollution du village quand les animaux circulent en liberté en égrainant leurs abondantes déjections, ce qui est mal toléré par les insulaires-citadins que nous sommes devenus. Nos racines agricoles ne sont plus qu'un vague souvenir...

PB

PB

Les 188 ha de terres non urbanisées de l'île doivent faire l'objet d'une étude pour en évaluer les qualités, leur fragilité environnementale, leur biodiversité, et leur potentiel pour l'élevage extensif de moutons ou le maraîchage. Les questions à résoudre sont nombreuses : quelle activité est la plus compatible avec le territoire disponible ? Quelles parcelles peuvent être allouées à telles ou telles activités ? Quelles limites de production devraient être envisagées, un maximum de moutons sur l'île ? Quels aménagements, quels investissements seraient nécessaires ? Quels conflits possibles entre activités ou avec un objectif environnemental ou de biodiversité ?

Beau projet ! Nous en attendons les résultats et ne manquerons pas de vous tenir au courant du déroulement et des conclusions de cette étude.

Pierre Buttin

282 adhérents en 2016

7 membres d'honneur

Allanic Roger
Allanic Marc
Blanchet André
Cogez Jean
Lanoé (abbé) Jean-Noël
Marquer (abbé) Joseph
Thomas (abbé) Auguste

112 Actifs couples

Audollent Bernard et Chantal
Bertaud Jean et Anne
Bilquin Étienne et Anne-Marie
Blanchet Loïc et Macha
Bourdet André et Jacqueline
Bourhy Roland et Françoise
Boutry Alain et Jacqueline
Brossier Bernard et Marylou
Buttin Bruno et Françoise
Buttin Dominique et Marie-Thérèse
Buttin Emmanuel et Françoise
Buttin Henri et Marie-Paule
Buttin Pierre et Anne
Buttin Pierre et Virginie
Caumon Jean-Pierre et Catherine
David Armelle, Ben Fredj Nicolas
Decherchi-Le Peutrec Maïck et Gérard
Depelchin Jean-Marie et Claude
Durand Jean et Jeanine
Farber Myron et Sabine
Favot Bernard et Nicole
Favre Danièle et Olivier
Fustier Daniele et Françoise
Goullianne Georges et Ginette
Grielen Alain et Sabine
Jacob Pierre-Yves et Christine
Jacob Yvon et Michèle
Janeau Marc et Marianne
Joussaume Roger et Rolande
Kauffmann Jean-Paul et Joëlle
Kneppert Christian et Marie-Claude
Knockaert Hervé et Christine
Lafont Bruno et Marie-Constance
Large Jean-Marc, Denise Riflé
Lazzari Jean-Yves, Maryvone Blanchet
Le Corre Yannick et Françoise
Le Gurun Marcel et Marie-José
Le Marec Alain et Laurence
Le Nevé Arnaud, Le Féon Violette
Le Nevé Dominique et Marie-Claude
Lembo Philippe et Brigitte
Lévi Aristide et Marie-Louise
Ludot Franck et Valérie
Malamitsas Hugues et Véronique
Moreau Hervé et Anne-Marie
Moreaux Jean-Éric et Catherine
Morin Hervé et Sylvie
Ravard Jean-Claude et Françoise
Rochard Dominique et Hélène
Stagnara Jean et Françoise
Thomas Paul et Monique
Vanot Jean-Philippe et Armelle
Vasseur Bernard et Odile
Vielvoye Alain et Andrée
Voisin Luc et Françoise
Zuber Valentine, Christophe Ganz

70 Actifs simple

Allagnat Jean-Paul
Auphan Éric
Auvray Gilles
Bannet Jean-Yves
Bertuccelli Julie
Besnard Michèle
Biche André
Bolitt Geneviève
Bolo Michel
Bordes Julie
Cauchy Bruno
Chauris Louis
Clémenceau Olivier
Cordier Jean-Yves
Dallier François
de Larue Jacqueline
de Trogoff Jean-Pierre
Defrocourt Marianne
Digabel Christine
Dirol Jean-Pierre
Drouin-Prouvé Catherine
Dubois Michel
Errera Irène
Fedoroff Marianne
Feuilly Mauricette
Frichet Anne
Fustier Géraud
Geneste Michel
Gerbeno Patrick
Gernelle Noëlle
Guille des Buttes Yves
Hartemann Christine
Hubert Anne
Junguéné Pierre
Lafarge Grégoire
Lavoine Éric
Le Bartz Michel
Le Berre Maguy
Le Boulaire Paul
Le Bras Michel
Le Coq Florence
Le Gurun Chantal
Le Gurun Jean-François
Le Gurun-Brière Danièle
Le Luherne Christine
Le Scoarnec Hervé
Leclercq-Preuss Béatrice
Leprette Béatrice
Leurette Denise
Levert François
Livory Pierre
Macé Monique
Manceron Patrick
Mauffret Claude
Mazarguil Jean-Pierre
Mensior-Courtois Sophie
Moisdon Émilie
Neau André-Claude
Pannetier Christophe
Quélennec Roger-Emmanuel
Quiquand Jean-Paul
Rivière Gabriel
Sanders Bernard
Sicard Emmanuel
Stagnara Sébastien
Tarrazi Sigrid
Thibault Gabriel
Tual René-Jean
Vassel Alain
Verdeau Rémi

5 Personnes morales

Archives départ. du Morbihan
Archives départ. Ille et Vilaine
Compagnie Océane
Musée de Préhistoire de Carnac
Univ. de Bretagne Occidentale

88 Sympathisants

Allanic Christian
Allard Dominique
B-Toebe Evelyne
Bachelot Daniel
Barbier Pierre-Yves
Bertin Thérèse
Bolitt Joseph
Bolo Mico
Bouvarel Daniele
Brémond Maryvonne
Bruté de Rémur Gaëlle
Buttin Paul
Calmé Dominique
Cancé Jacques
Cancé Virginie
Caro Bernard
Chatelus Christiane
Copin Jacqueline
d'Hauteville Isabelle
de Ladebat Philippe
de Sacy François
Devalland Jean-Baptiste
Dionisio Martine
Dirand Dominique
Dupont Guy
Fouillet Serge
Franger Arthur
Gourhand Alain
Gouthe Glenn
Guiet Rosine
Guillien Marie Élisabeth
Hérisset Dominique
Herzog Antoine
Joseph Claude
Judet Lise
Juvenspan Henri
Kervadec Jean-Michel
Lamour Steven
Le Berre Marie-Annick
Le Coz Monique
Le Duc-Le Gurun Andréa
Le Fur Élisabeth
Le Gurun André
Le Gurun Nicole
Le Hyaric Bernard
Le Hyaric-Chuiton Marie-Thérèse
Le Meut Christian
Le Pache Jean-Luc
Le Pen Hubert
Le Pessec Jeanne
Le Roux Benoit
Le Roux Martine
Lehoux Patrick
Lemaître Didier
Lembo Dominique
Lembo Nicole
Leparoux Véronica
Lerculey Annie
Maquaire Jean-Pierre
Marcault-Derouard Marie-Charlotte
Martino Anne
Mazeaud Anne-Sophie
Menou Ambroise
Merour Joëlle
Moortgat Laurent
Morvan Françoise
Nicod Maryse
Obadia Nicole
Paternotte Pascale
Picard Isabelle
Pignal Marie-Claire
Poiré Jean-Pierre
Prevot Jean-Jacques
Renoul Jean-Michel
Rina Ortiz Édith
Robino Nicole
Roussel Julien
Sandré Bernard
Thévenin Luc
Thiberville Jean-Pierre
Toublan Jean-Luc
Troudet Laurent
Van Voorhees Viviane
Vénéreau Mylène
Vuillaume Damien
Wiener Patrick
You-Jalaber Béatrice
Zuber Marie

6 Échanges de revues

Erica, bull. de botanique armoricaine
Conservatoire botanique de Brest

Bulletin et mémoires du Morbihan
Société polymathique du Morbihan

Amarai
Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

Bulletin des amis de Vannes
Les Amis de Vannes

Bulletin du Ceram
Centre d'étude et de recherche archéologique du Morbihan

La Maison forte
Patrimoine de la presqu'île de Rhuys

Lettre de Melvan

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

JUIN 2017 - N° 28 | www.melvan.org - melvan@melvan.org | 2 €

page 2-3

MÉSOLITHIQUE REVISITÉ

Fouilles et études : du nouveau dans le Mésolithique morbihanais.

page 5

MISSIONS VERS LES ÎLES

Jean-Claude Cordonnier, longtemps mécanicien à bord de l'hélicoptère.

page 8

JEAN DRU

Un investissement à Houat mûrement réfléchi et n'ayant rien de fortuit...

VIENT DE PARAÎTRE

La densité en espèces botaniques communes ou rares est exceptionnellement élevée sur l'archipel Houat-Hoedic.

Découvrez cette flore dans un guide de 56 pages, illustré de 215 espèces, réalisé avec les botanistes du Conservatoire national botanique de Bretagne. — **10 €**

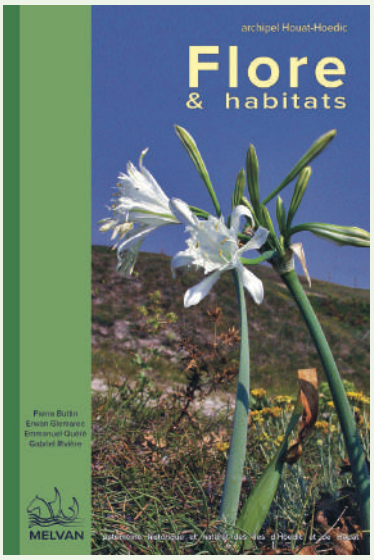

Jo Le Hyaric et Henri Buttin
Inauguration de l'exposition Péquart en 2007

Adieu Henri

Henri Buttin nous a quittés en mars. Il fêtait cette année les cinquante ans de sa découverte d'Hoedic qui devint l'une des grandes passions de sa vie.

Son premier contact sur l'île avec la famille Carcanagues, est à l'origine de cette longue histoire commune. Qui aurait pu penser un seul instant que la rencontre entre le très rigoureux homme de loi Henri et le fantasque clan des Carcanagues, puisse connaître un tel développement ? C'est le mystère des îles...

Âgé d'à peine quelques semaines Henri commence sa vie au Maroc. Il va y vivre plus de trente années au cours desquelles il devient avocat, et épouse Marie-Paule. La seconde guerre mondiale est sa première confrontation avec le monde. Enrôlé dans l'armée de l'air, il se retrouve abandonné au cours de la débâcle et tente de rejoindre sa famille au Maroc en fuyant à pied par les Pyrénées. Il y parvient non sans avoir été arrêté par la garde espagnole pour être interné dans le camp de Miranda, avant d'être libéré par les Américains. Une expérience humaine difficile mais enrichissante. Il est alors muté dans l'armée de l'air américaine et envoyé aux États-Unis pour être formé comme pilote de bombardier. Revenu en France, il participe aux derniers bombardements, avant de retrouver la vie civile, décoré de La Croix de Guerre et de la Médaille des Évadés.

Puis c'est le retour au Maroc avec son épouse et la naissance de ses 4 premiers enfants. Vers la fin du protectorat, l'instabilité de la situation politique marocaine et la charge de sa famille le ramènent en France, près de Paris. Il redémarre à zéro une carrière de juriste international qu'il va poursuivre toute sa vie, travaillant aux quatre coins du monde. Il emmène sa famille — désormais 6 enfants — vivre à Londres puis à Bruxelles.

Au cours de cette vie pleine de rebondissements, de départs, de ruptures, de déplacements, Henri et sa femme s'investissent dans un lieu qui devient le port d'attache familial : Hoedic. La première rencontre avec l'île en 1967 est décisive. Après avoir séjourné à l'hôtel du Sémaphore, puis loué pendant les vacances, ils achètent leur propre maison grâce aux Carcanagues. Une maison de pêcheur, beaucoup trop petite pour toute la famille, mais les enfants couchent sous la tente. L'attachement d'Henri et de sa famille pour cette maison ne s'est jamais démenti. On s'y retrouve autour de la cheminée avec les premiers amis rencontrés sur place, pour raconter les exploits des pêches du jour et les journées à la plage.

Mais si Henri adore pêcher et naviguer — pendant longtemps, il fait l'aller-retour avec le continent sur son bateau — il se passionne aussi très vite pour l'île et l'histoire de ce rocher encore très loin de la France en cette fin des années 1960. Il commence par débrouiller les fils innombrables de parenté pour quelques familles, aidant à résoudre d'interminables problèmes de succession et d'indivision. Puis il s'intéresse aux questions d'alimentation de l'île en eau, de préservation de l'environnement — premières acquisitions du Conservatoire du littoral sur l'île —, d'organisation des transports... Cela ☞ p. 2

Le Mésolithique à Hoedic, la lumière viendra-t-elle de Quiberon ?

La nécropole mésolithique de Port Neuf à Hoedic fait la renommée de l'île dans la petite communauté des préhistoriens, depuis sa fouille de 1931 à 1934 par Marthe et Saint-Just Péquart. Daté du milieu du 6e millénaire avant notre ère, un cimetière de huit tombes était immergé dans un niveau épais d'environ trente centimètres, rempli de déchets du quotidien (os, coquilles, silex taillés, pierres rubéfiées…). La dissolution partielle des coquilles tamponne l'acidité naturelle des sols armoricains, ce qui explique la très bonne préservation des ossements animaux et humains. Ces niveaux coquilliers, hélas bien rares, sont dès lors une formidable source d'informations pour comprendre les modes de vie des derniers chasseurs-cueilleurs maritimes. Même si la fouille des années 1930 avait adopté des méthodes modernes, comme le tamisage systématique ou la description précise des découvertes, beaucoup de questions restent ouvertes : tombes et habitat sont-ils contemporains ou bien le cimetière a-t-il été implanté dans un ancien village ? S'agissait-il d'un habitat sédentaire ou bien d'un point d'arrêt dans un plus large système de mobilité ? Quel était le plan des habitations ? Ces dernières étaient-elles disposées autour de l'amas de détritus, à la manière de ce que l'on connaît encore aujourd'hui en Afrique de l'Ouest ? Seule une nouvelle fouille à Port Neuf permettrait d'y répondre. On peut cependant tirer bien des analogies des travaux menés actuellement sur le niveau coquillier de Beg-er-Vil à Quiberon.

Ce site est installé sur la pointe du même nom, qui ferme à l'est l'anse de Port-Maria. Découvert par G. Bernier, il a fait l'objet d'une fouille par O. Kayser, de 1985 à 1988. Sa rapide détérioration par l'érosion marine et anthropique a entraîné la mise en place d'une fouille programmée depuis 2012, sous la responsabilité de G. Marchand et C. Dupont (CNRS/Université de Rennes 1). Parce qu'il ne fut occupé qu'un ou deux siècles à la fin du 7e millénaire avant notre ère, il représente un témoignage unique des modes de vie des chasseurs-cueilleurs maritimes en France atlantique. Le niveau coquillier s'étend sur environ 130 m², mais l'habitat est bien plus vaste sous les dunes. Contrairement aux travaux antérieurs réalisés en France, cette fouille concerne à la fois le dépôt de déchets et ses abords ; au printemps 2016, la surface fouillée était de 200 m².

Le protocole de collecte systématique des vestiges par tamisage à l'eau (4 et 2 mm), puis leur tri à sec en laboratoire, livrent une qualité d'information insurpassable concernant la répartition des objets ou les caractéristiques des économies de pêche. La nouvelle exploration de Beg-er-Vil est aussi l'occasion de documenter ces structures du quotidien mal décrites par les époux Péquart à Hoedic. Les fosses sont très nombreuses et semblent liées à des activités de combustion. Il y a aussi des foyers de plusieurs types. Cette diversité devait bien répondre à des besoins spécifiques, mais nous n'en sommes qu'au stade des hypothèses. La découverte à quatre mètres du dépôt coquillier des traces d'une hutte vient confirmer notre intuition initiale. De plan circulaire, elle a un diamètre de 3.50 m et est délimitée par des petits calages de piquet. Un grand foyer bordé de dalles inclinées était creusé au milieu. Cette structure légère était-elle une habitation ou un séchoir à poisson ?

La fouille actuelle de Beg-er-Vil éclaire un angle mort des travaux des Péquart sur les derniers chasseurs-cueilleurs-pêcheurs du Mésolithique. On peut désormais rêver au village mésolithique qui sommeille encore autour du niveau coquillier de Port Neuf à Hoedic… ■

- Marchand G., 2014 — *Préhistoire atlantique. Fonctionnement et évolution des sociétés du Paléolithique au Néolithique*. Éditions Errance, Arles, 520 p.
- Péquart M., Péquart S.-J., 1954 — *Hoëdic. Deuxième station-nécropole du Mésolithique côtier armoricain*. De Sikkel, Anvers, 93 p.

Grégor MARCHAND
(Directeur de recherche CNRS / Université de Rennes 1)

☞ l'amène naturellement à réfléchir à l'avenir de l'île qui, ne pouvant plus vivre en autarcie, est de plus en plus confrontée à l'explosion du tourisme. Mais pour Henri, pour bien parler du futur, il faut connaître le passé… Et le voilà parti dans une longue enquête sur l'histoire d'Hoedic, parcourant les bibliothèques et les archives, bien au-delà des frontières de la Bretagne, rencontrant historiens et témoins, retraçant les relations exceptionnelles entre l'île et ses recteurs, le recteur Marion en particulier, exhumant l'imposant travail des Péquart sur la préhistoire, faisant revivre des pans entiers oubliés de la vie de l'île au cours des siècles. Il va ainsi rassembler une documentation et une iconographie impressionnantes, qui lui serviront de base pour son livre *Passeport pour Hoedic,* synthèse de l'histoire de l'île suivie de son analyse et ses propositions pour son futur. Ce sont aujourd'hui ces décennies de recherche qui constituent la base du fonds documentaire de l'association Melvan. Tout ce travail reste une mine inépuisable exploitée pour les publications de cette association sous la direction de son fils Pierre.

Henri aimait tellement Hoedic qu'il a souhaité y être inhumé et y repose pour l'éternité. Sa disparition a été l'occasion pour de nombreuses personnes de manifester leur reconnaissance, bien qu'il fut toute sa vie d'une discrétion absolue.

Son épouse et sa nombreuse famille perpétuent cet amour pour cette terre îlienne. Ils peuvent ainsi se recueillir sur sa tombe en embrassant du regard la plaine de l'Argol et cette île si chère à son cœur. ■

Véronique et Hugues Malamitsas

La fouille sur l'habitat mésolithique de Beg-er-Vil à Quiberon s'est étendue en septembre 2016 à l'est du niveau coquillier proprement dit. Elle a permis de découvrir pour la première fois en France les traces d'une habitation circulaire, ainsi que de nombreuses structures du quotidien (fosses, foyers) (Photo : G. Marchand).

Le Mésolithique de Téviec et d'Hoedic revisité...

Entre 1928 et 1934, les époux Péquart fouillent les deux cimetières mésolithiques de l'îlot de Téviec à Saint-Pierre-Quiberon et de Port Neuf à Hoedic. En tout 20 tombes contenant 38 individus sont découvertes, formant les ensembles funéraires les plus importants de cette époque sur la façade atlantique de l'Europe. Récemment, un projet collectif de recherche appelé Cimatlantic, dirigé par G. Marchand, a débuté une révision des publications des Péquart réalisées avec l'aide des anthropologues M. Boule et H.-V. Vallois. Il était devenu nécessaire de reprendre l'ensemble de la documentation à la lumière des nouvelles méthodes de travail.

Bruno Boulestin, anthropologue des pratiques autour de la mort dans les sociétés anciennes, est le premier à faire connaître sa révision critique des interprétations des Péquart. Dans une étude reprenant l'ensemble des éléments osseux humains mais en exploitant aussi la documentation photographique et filmographique de l'époque réunie par Melvan, il apporte une réflexion générale sur les cimetières des derniers chasseurs-cueilleurs de notre région ainsi que sur l'état des sociétés d'alors, à travers le prisme des pratiques funéraires. Il s'interroge sur la notion même de cimetière : pourquoi réunit-on les morts dans un endroit spécifique ? Il peut s'agir d'un comportement pragmatique, on enterre le mort à l'endroit où l'on séjourne au moment de son décès. Ou bien d'une volonté de rassembler les morts appartenant à un même groupe. Une troisième hypothèse est la volonté d'enterrer les morts dans un lieu précis. Cela ne préjuge pas de l'appartenance du mort à une lignée ou à une classe précise. Cette organisation en cimetière, symptomatique des pratiques funéraires des chasseurs-cueilleurs selon B. Boulestin, se heurte à celle qui apparaîtra dans les temps nouveaux du Néolithique, quelques siècles plus tard. Rien dans les sépultures des Mésolithiques de Téviec et d'Hoedic n'annonce ce que seront ces temps nouveaux en matière de regroupements des morts, dominés dans notre région par le mégalithisme. Les tombes de Téviec et d'Hoedic évoquent un univers plutôt égalitaire qui ne connaît pas la richesse. Le Néolithique, dès ses débuts au 5e millénaire, montre une société opposée, fortement inégalitaire avec une richesse ostentatoire, perceptible dans le mobilier de prestige

SJP/ BB

Téviec. Tombe double E, inhumation primaire réunissant un adulte mâle décédé entre 30 et 50 ans et un enfant décédé entre 1 an et 2 ans. Boulestin 2016,

et la taille monumentale des monuments dédiés aux morts illustres. Il y a bien deux étapes distinctes. Pourtant, dans son épilogue, l'auteur nous livre une phrase dont il a le secret : *« le mégalithisme est une tradition qui dérive de l'idéologie des derniers chasseurs-cueilleurs »*. On aimerait qu'il précise son argumentaire, car le paradoxe mériterait d'être développé.

L'étude de ces deux cimetières amène un faisceau de questions en prise directe avec la recherche d'aujourd'hui. Le travail épistémologique de B. Boulestin met à mal les interprétations souvent subjectives des Péquart, sans renier l'apport considérable des informations qu'ils ont réunies. Toutefois, cette analyse ne représente qu'un volet de la remise à plat de ces fouilles. Le projet Cimatlantic reprend l'ensemble de la documentation, lithique, parure, coquillage, analyse de l'aménagement des cimetières, études ADN et ses isotopes, etc. Ce nouveau corpus pourra faire émerger de nouvelles hypothèses. Il permettra d'avoir une meilleure représentation de ces dernières sociétés de chasseurs-cueilleurs avant qu'elles ne se diluent quelques siècles plus tard dans les premières sociétés paysannes à richesse ostentatoire... ■

- Boulestin B., 2016 — *Les sépultures mésolithiques de Téviec et Hoedic. Révisions bioarchéologiques*. Archaeopress Archaeology, 307 p.

Jean-Marc Large

Le parfum des îles, Françoise Sylvestre

47°20' de latitude nord, 2°52' de longitude ouest. C'est le point de départ qui a *« mené définitivement et irréversiblement »* Françoise Sylvestre vers les îles un jour de mai 1981. Vous avez reconnu les coordonnées d'Hoedic. La jeune femme reconnut aussi le lieu, elle avait lu *La grâce de Dieu* de Jean Noli. Depuis ce jour, elle n'a cessé d'aller d'une île à l'autre, en différents endroits du monde. Elle a vécu pendant huit ans à l'île aux Moines, y implantant une librairie de la mer et du voyage, trois ans à Belle-Île, avec la même activité. Journaliste, écrivain, elle a aussi créé une petite maison d'édition. Son amour de la mer lui vient de son père, d'origine danoise, pasteur à Alençon, où elle est née en 1947. Elle fut, se souvient-elle, la première femme membre du Club nautique hoedicais. Son premier livre, paru en 1990, est consacré à *Huit postiers cap-horniers*. Ses autres ouvrages, dont certains en collaboration avec des artistes, ont tous trait au voyage et aux îles. *Le parfum des îles*, paru en 2009, nous embarque à la découverte de lieux fort différents les uns des autres. Il y a loin en effet entre les coutumes ancestrales des Kuna qui *« recueillent l'eau de pluie et vivent à la lumière du jour ou d'un feu sur la grève, qui leur sert aussi de foyer »*, l'exubérance des ports antillais

Françoise Sylvestre

FS

et la rudesse des îles du nord balayées par les vents. Mention spéciale est faite aux Kerguelen où l'auteur séjourna durant l'hiver 1993. Grâce à un style en prise avec le réel, nous sommes avec elle sur cet archipel, jadis nommé *« îles de la désolation »*. Les rotations du *Marion Dufresne* qui approvisionne la base des scientifiques sont beaucoup moins fréquentes que celles du *Dravanteg*, sur lequel Françoise Sylvestre clôt son récit, accordant une place particulière à Hoedic qu'elle évoque à plusieurs reprises. C'est également à Hoedic qu'elle situe sa nouvelle *Varech* dans le recueil *Alizée suivi de Elle, D'île en île*, l'histoire d'une jeune femme qui ramasse le goémon, se sent bien sur l'île. C'est le bonheur d'un mode de vie pas tout à fait comme les autres que Françoise Sylvestre nous transmet dans ses écrits, en même temps qu'elle nous fait voyager. ■

Christine Hartemann

Mécanicien de l'hélicoptère

Jean-Claude Cordonnier a longtemps été mécanicien à bord de l'hélicoptère de la Sécurité civile assurant la liaison avec les îles. Retraité depuis une vingtaine d'années, il habite Ploemeur, près de Lorient, où je l'ai rencontré.

Quelques mots sur votre vocation ?

Originaire du Pas-de-Calais, je suis rentré à 15 ans dans la Marine, à l'école de Rochefort. Après mon engagement obligatoire de cinq ans, j'ai rejoint le civil pour continuer le métier, en tant que mécanicien aéronautique sur la base hélicoptère de la Sécurité Civile de Lorient. Créée en 1957, en même temps que celle de Grenoble (pour les sauvetages en montagne), la base de Lann-Bihoué avait pour mission d'assurer la continuité territoriale avec les îles de Bretagne et l'intervention en mer.

Il y avait deux équipages affectés au Morbihan et à ses îles (Houat, Hoedic, Belle-Île et Groix). On assurait donc les gardes à tour de rôle. Les premiers vols vers Houat et Hoedic, à cette époque, s'effectuaient sur des appareils Bell 47 G2 à flotteurs.

Quels sont les premiers souvenirs de vos vols vers Houat et Hoedic ?

La première fois que j'ai atterri sur les îles c'était dans les années 1971-72, à bord d'un Alouette II. À Hoedic on atterrissait toujours en face de La Trinquette et à Houat sur le terrain de foot. Quand on se posait à Hoedic la nuit, Dédé éclairait la piste avec son tracteur. Quand il lui manquait un phare, c'était plutôt rock and roll... Puis les îles se sont modernisées avec l'éclairage de nuit. Je me souviens aussi que par temps de brouillard, quand la brume était soudée à l'eau, on ne passait pas. À présent, avec les GPS, ça a bien changé.

Une anecdote qui vous a marqué ?

Oui, une anecdote plutôt drôle. Nous avons été appelés, un jour, pour un accident de la route à Hoedic ! À l'époque, il n'y avait pas d'infirmière et les bonnes soeurs devaient téléphoner à la préfecture en cas de problème. La soeur infirmière, ce week-end là, a fait une demande d'hélico pour un accident de la circulation... On a immédiatement pensé à un canular, alors on l'a rappelée. En fait, c'était un Hoedicais qui fêtait la naissance de son bébé, il avait pris la 403 du curé et avait foncé dans un poteau. Il avait un genou en l'air... on l'a transporté à l'hôpital d'Auray où il s'est retrouvé dans la même chambre que son épouse qui venait d'accoucher !

Comment votre métier a-t-il évolué ?

Tout a changé dans les années 1982-1983 avec la création des SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) et des SAMU (Service d'aide médicale urgente). En même temps, les hélicos se sont médicalisés et sont devenus plus gros (Alouette III et Dauphin). C'est le docteur Tacher à Quiberon qui gérait les urgences. Je sautais de l'hélico avec la « caisse à outils ». Souvent, il fallait découper les pulls pour passer les pastilles et brancher le cardioscope. Notre nouvelle mission était d'assister le médecin. De fait, notre appellation a donc changé, on est devenu MSS (Mécanicien, sauveteur, secouriste).

Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur vos années d'activité ?

Je peux dire que ça a été un plaisir que d'aller tous les jours au travail ; mais c'était quand même un métier dangereux avec son lot de mauvaises nouvelles. Je ne veux pas mentionner trop d'événements tristes, mais juste rappeler qu'un mécanicien est décédé, en 1977, suite à un crash en mer au large de Quiberon pendant une mission d'évacuation sanitaire de Belle-Île vers le continent.

Quelles circonstances vous ont amené à vous installer à Hoedic ?

Quand j'ai été recruté à Lann-Bihoué, je comptais visiter toutes les îles en famille. Nous avons d'abord campé à Houat et l'année suivante on est partis à Hoedic.

JCC

Un jour, le recteur nous a dit *« plantez votre tente dans mon jardin, près du figuier : vous serez plus tranquilles ! »*. Il y avait là une remise un peu en ruines. Au bout de 3-4 ans, elle a été en vente ; j'ai postulé et on me l'a vendue. Peu à peu, je l'ai aménagée et nous y avons passé beaucoup de vacances, avec mon épouse, à présent décédée, nos trois enfants et, plus tard, nos petits-enfants. Aujourd'hui, je m'en sépare avec regret, car mon état de santé ne me permet plus d'entretenir la maison et son potager. ■

Propos recueillis par
Viviane van Voorhees

Un accident de la circulation à Hoedic...

C'était le 21 juin 1971, j'avais 25 ans. Rennes venait de gagner contre Lyon en championnat de France et nous fêtions cela au café du Port, chez Lucie. Je suis sorti « à moitié gaz » de là... J'ai pris la 403 du curé et suis parti faire le tour du calvaire dans l'ouest. Je suis revenu pleins gaz devant l'hôtel du Sémaphore pour finir à 80 km heure dans le pignon en face du presbytère (maison de Yves Loisel). La voiture était « pliée ». J'ai pu sortir une jambe mais me suis étalé en sortant la deuxième, la rotule explosée par le choc contre le tableau de bord. L'hélicoptère m'a amené à l'hôpital d'Auray, pour être opéré. Ma femme Aline m'a rejoint le lendemain matin pour donner naissance à Régis. Et, c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés tous les trois dans la même chambre !

Jojo Allanic

Les 4 amers d'Hoedic… et la tour de Pise

En 1866, quelques années après l'achèvement de la construction du fort (1858), l'Administration décide de faire construire des amers sur l'île d'Hoedic afin de sécuriser l'approche des bateaux : au nord, zone de mouillage pour gros bâtiments, et au sud, l'accès du Port La Croix à de plus petits navires. Pour être validé, le projet doit passer en *« Commission mixte »,* rassemblant le Génie, la Marine et les Ponts et Chaussées. La commission a lieu le 22 octobre 1866, en présence du chef de bataillon Farjan, commandant du génie à Belle-Île, du lieutenant de vaisseau Le Loarev et de l'ingénieur Guibert, des Ponts et Chaussées. En voici les conclusions, consignées dans le *« Procès-verbal de la commission mixte du 22 octobre 1966 »*, déposé aux archives départementales du Morbihan (4S589) :

« L'ingénieur des Ponts et Chaussées expose que les quatre amers dont il s'agit seront placés aux points A, B, C, D du plan ci-contre. Les deux premiers, A et B pris, le premier par le clocher de l'église et le second par le fanal, font trouver le gisement de la Chèvre, situé au nord de l'île. Le troisième, C, pris par un repère peint sur le pignon de l'ancien fanal donne l'alignement de l'une des passes de l'entrée du port d'Hoedic. Enfin le quatrième D, pris par la tourelle de Roch Melen, donne un alignement passant par l'écueil de Men Fourchec qui est très dangereux. Les trois premiers consistent en un mur en maçonnerie de 0,50 m d'épaisseur, 3 m de hauteur et 2,20 m de largeur à la base et 2 m au sommet, terminé à la partie supérieure par un demi-cercle de 2 m de diamètre. Ce mur sera étayé par un contrefort de 0,50 m de saillie et 0,50 m de largeur. Le troisième D, placé sur une maçonnerie existante consistera en un simple mur de 0,50 m d'épaisseur, de 1,50 m de largeur et de 1,40 m d'élévation.

Les amers A et B qui sont en dehors des zones de servitude et l'amer D qui est au-delà de la 2e zone du fort d'Hoedic seront construits en maçonnerie avec mortier de chaux, le quatrième, C, qui est dans la 2e zone mais au-delà de la limite de la première, sera construit en maçonnerie avec mortier de terre. Ce dernier sera soumis, conformément à la loi, à démolition sans indemnité dans le cas où la place serait déclarée en état de guerre[1]*. Ces petits ouvrages rendront de grands services à la navigation des abords d'Hoedic pour les embarcations et les petits navires, et le soussigné propose de les autoriser purement et simplement. »*

Les 4 amers de 1866 , carte extraite du P. -V. du 22 octobre 1866 (ADM)

Depuis la construction du port de l'Argol en 1973, la Chèvre est signalée par une balise en forme de piquet, rendant inutiles les amers A et B de la côte nord. Par contre, les amers C et D de la côte sud pourraient toujours avoir leur rôle, pour peu qu'ils soient entretenus, ce qui n'est plus le cas depuis de nombreuses années. L'amer C (scellé au mortier de chaux et non d'argile) est de plus déstabilisé et penche dangereusement vers le sud-ouest, avec une inclinaison de 7,3°, mesure du 10 novembre 2016. À titre de comparaison, la tour de Pise inclinée d'un angle jusqu'à 5,7° en 1993, est revenue récemment à un angle de 4° suite à des aménagements du sous-sol, devant éviter son effondrement.

Plus personne n'assure aujourd'hui l'entretien de ces 4 amers. Dans les années 1950-1960, les peintures étaient encore entretenues comme on le voit sur la balise C dans le film de Michel Melle tourné en 1968, ou avec le repère peint sur la cale du port La Croix, renforçant l'amer D, visible sur une photographie aérienne du milieu des années 1950. Il est surprenant que ces amers semblent aujourd'hui officiellement orphelins, sans acte d'abandon. Consulté par le Conservatoire du littoral (propriétaire de la parcelle où se trouve l'amer C), P. Houssais du service des Phares et Balises (anciennement rattaché aux Ponts et Chaussées) précise en novembre 2016 : *« Ce ne sont pas des amers gérés par nos services, où ils sont inconnus ».*

Si l'inclinaison de l'amer C devait s'accentuer dangereusement, le Conservatoire pourrait engager des travaux pour le redresser. Ce serait l'occasion de rafraîchir la peinture de la marque, de débroussailler et repeindre aussi le pignon de l'ancien fanal qui marque, avec l'amer C, la passe du port. ■

1. *cf.* zones de servitudes *in* Fortification des îles de Houat et d'Hoedic au XIXe siècle, Buttin P., Buttin H., *Melvan, La Revue des deux îles* n° 12, 2015, p. 121 et 130.

Pierre Buttin

État des amers en novembre 2016 (PB)
(amer C, en 1968, alors non penché et entretenu, photogramme Michel Melle)

Amer peint sur le grand môle du port La Croix

PB

Élections 2017 : convergences et divergences insulaires

Présidentielles 1er tour

Au-delà du taux de participation, supérieur à la moyenne nationale mais comparable à ceux du département et de la région, avec toutefois une mention spéciale pour Hoedic (88,1 %), que retenir du choix des électeurs des deux îles ?

Dans une remarquable convergence, Houat et Hoedic ont l'une et l'autre placé François Fillon en tête du 1er tour, avec un score non négligeable (respectivement 30 % et plus de 33 %, soit environ 10 points de plus qu'aux niveaux départemental, régional et national), et Emmanuel Macron en seconde position, mais en lui accordant proportionnellement moins de suffrages (respectivement 21,4 % et 17,8 %) que ceux relevés au plan national (24,0 %) et surtout à l'échelon du Morbihan (27,9 %) et de la Bretagne (29,1 %).

Deuxième convergence à noter : Marine Le Pen, pas plus à Houat (en 5e position, avec 11,4 %) qu'à Hoedic (en 4e position, avec 15,9 %), et pas plus qu'aux niveaux départemental et régional, ne fait véritablement recette, en restant sensiblement au-dessous de son résultat national (21,3 %).

Autre convergence des îles sœurs : Benoît Hamon y a réussi bien mieux (15,9 % à Hoedic et 11,4 % à Houat) que sur l'ensemble de la France (6,4 %), voire sur la Bretagne (9,0 %) et le Morbihan (7,3 %). On l'a vu, le constat est analogue pour François Fillon. Les électeurs insulaires auraient-ils conservé une certaine légitimité aux candidats officiels de la gauche et de la droite parlementaires ?

En revanche, s'agissant de Jean-Luc Mélenchon, Houat et Hoedic divergent, la première lui ayant réservé la 3e place en le créditant d'un score de 19,6 % (quasi identique ou très proche de celui relevé aux plans national ou régional), la seconde l'ayant placé en 5e position en ne lui accordant que 12,1 % de ses suffrages.

Présidentielles 2e tour

Le taux de participation à Houat et à Hoedic, à l'exemple de l'ensemble de la Bretagne, est resté, comme à l'habitude, plus élevé que sur la France entière, avec toutefois une légère érosion par rapport au 1er tour, conforme à la tendance nationale propre à cette élection à maints égards hors norme.

Les deux îles se sont, l'une et l'autre, très majoritairement ralliées à Emmanuel Macron (Hoedic : 77,2 % et singulièrement Houat : 86,0 %), se situant en cela dans le sillage de la Bretagne (75,4 %), et dans une moindre mesure du Morbihan (71,6 %). Par voie de conséquence, Marine Le Pen n'y a obtenu que des résultats modestes (14,1 % à Houat et 22,8 % à Hoedic) en comparaison de ses scores régional (24,6 %), départemental (28,4 %) et surtout national (33,9 %).

Legislatives

« En Marche » n'a investi aucun candidat dans la 2e circonscription du Morbihan, disputée principalement par Philippe Le Ray (député sortant LR) et Jimmy Pahun (Div.), lequel s'est revendiqué « majorité présidentielle » sans disposer de l'investiture de LREM. Les électeurs d'Hoedic ont placé le premier très largement en tête (65,3 % !), alors que ceux de Houat, comme ceux de l'ensemble de cette 2e circonscription du département, ont accordé les mêmes faveurs à Ph. Le Ray et à J. Pahun.

Autre différence notable, le candidat EELV a obtenu plus de 10 % des voix houataises, alors qu'aucun hoedicais n'a voté pour lui.

Épilogue d'un interminable marathon électoral, le 2nd tour sera marqué par une divergence particulièrement tranchée entre les îles sœurs, Hoedic plébiscitant le député sortant Ph. Le Ray (77,8 % !, à rapprocher des 77,2 % obtenus par E. Macron…) et Houat lui préférant J. Pahun (54,3 %), lequel remportera la 2e circonscription du Morbihan (51,1 %), dont il est désormais le nouveau député. ■

Aristide Lévi

Présidentielles 2017

%	Ht	Hd	Morb	Bret	France
1er tour					
Participation	*81,1*	*88,1*	*83,4*	*83,5*	*77,8*
E. Macron	21,4	17,8	27,9	29,1	24,0
M. Le Pen	11,4	15,9	17,7	15,3	21,3
F. Fillon	30,0	33,6	20,9	19,0	20,0
J.-L. Mélenchon	19,6	12,1	17,5	19,3	19,6
B. Hamon	11,4	15,9	7,3	9,0	6,4
Autres	6,4	4,7	8,8	8,3	8,7
2e tour					
Participation	*78,2*	*86,5*	*79,7*	*79,7*	*74,6*
E. Macron	86,0	77,2	71,6	75,4	66,1
M. Le Pen	14,1	22,8	28,4	24,6	33,9

Législatives 2017

%	Ht	Hd	Morb 2e C
1er tour			
Participation	*53,6*	*62,7*	*54,5*
LREM - pas de cand.	-	-	-
LR - Philippe Le Ray	26,1	65,3	26,9
Divers - Jimmy Pahun	26,8	16,0	28,9
PS - S. Le Squer	12,0	9,3	8,1
Fr insoumise - D. Jan	11,3	5,3	10,5
FN - E. Fordos	8,5	2,7	9,3
EELV - D. Coupeau	10,6	0	5,6
2e tour			
Participation	*51,8*	*60,3*	*46,2*
LR - Philippe Le Ray	45,7	77,8	48,9
Divers - Jimmy Pahun	54,3	22,2	51,1

Le triton à Houat

Le statut du triton palmé *Lissotriton helveticus* sur l'île de Houat restait un point d'interrogation depuis la publication de Violette Le Féon en 2008. Il n'avait alors pas été observé depuis de nombreuses années. Il a été retrouvé ce printemps par Maxime Jolicart dans une mare temporaire côte nord (sous la plaque de commémoration de l'*Abel-Alain*) ainsi que dans d'autres mares qui s'assèchent en période estivale. *« Cette mare grouille d'individus »*, mâles et femelles ont été observés. Au dernier passage, le 20 mai, il restait des individus toujours en phase aquatique. ■

- Le Féon V., 2008 — Amphibiens et reptiles des îles de Houat et d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5 — 2008.

Pauline Le Hyaric

Triton palmé *Lissotriton helveticus*

Bilan financier Melvan 2016

Les comptes 2016 sont conformes à ceux des années précédentes, reflet d'une activité principalement axée sur les publications, avec comme dépenses des frais d'impression, de réunions et d'envois et, comme ressources, les cotisations et la diffusion des publications. Au total, le résultat positif témoigne des finances saines de l'association. Notons notre engagement en 2016 pour une première contribution aux frais d'identification d'abeilles sauvages dans le cadre d'un inventaire réalisé sur les 2 îles, pour un montant de 1 136 €. En 2017, les frais engagés pour diverses études (p. 7) seront en nette augmentation. ■

DÉPENSES	2016	2015	RESSOURCES	2016	2015
Prestation de service	4 962 €	4 588 €	Vente produits	8 215 €	7 945 €
Fourniture	261 €	1 920 €	Subventions	— €	— €
Administration	966 €	547 €	Divers	120 €	525 €
Documentation	169 €	143 €	Cotisations	6 210 €	5 930 €
Déplac. réception	2 261 €	1 215 €	Prod. financiers	470 €	— €
Frais postaux	1 758 €	2 300 €			
Études & stages	1 136 €	508 €			
Total	11 513 €	11 221 €	Total	14 546 €	14 400 €
			Excédent	+ 3 031 €	+ 3 180 €

Actualité Melvan

En 2017, Melvan s'est engagé dans le soutien de divers projets d'études. En premier lieu, signalons la conception d'un guide de la flore des deux îles, classée par habitats, accompagné d'une liste complète des 530 espèces rencontrées à ce jour et de photographie pour 215 d'entre elles. Cet ouvrage a été réalisé par Pierre Buttin, Gabriel Rivière, référent botanique pour le Morbihan, Erwan Glemarec et Emmanuel Quéré, tous deux du Conservatoire national botanique de Brest.

Nous avons par ailleurs invité les 7, 8 et 9 mai une équipe bretonne parmi les meilleurs experts de France, pour établir un premier inventaire des lichens des deux îles, avec Jean-Yves Monnat, Rémy Ragot et Yann Quelen. Le travail de terrain est effectué, reste un gros travail de labo et d'identification. Dans une première approche J.-Y. Monnat, qui rassemble les données, recense à ce jour 216 espèces à Houat et 160 à Hoedic. Le botaniste Gabriel Rivière était également présent pour des ajustements de la flore. Merci à Jean-Paul Priou, lui-même mycologue (les lichens sont aujourd'hui rattachés aux champignons), d'avoir organisé cet inventaire. Il a profité de ces journées pour ajouter quelques espèces nouvelles sur le territoire des deux îles.

Mission lichens, les 7, 8, 9 mai 2017, de g. à d. : Rémy Ragot, Jean-Yves Monat, GR Yann Quelen, Pierre Buttin, Gabriel Rivière, Jean-Paul Priou.

À la frontière entre l'archéologie et le naturalisme, une étude des crabes protohistoriques provenant du site gaulois de Port Blanc à Hoedic, a été réalisée, dans le cadre d'un stage financé par Melvan, par Mathis Arthur, étudiant en archéologie à l'université de Rennes 1, sous la direction de Catherine Dupont. *« L'étude des restes de crabe protohistorique se réalise en différentes étapes. L'ensemble se présente principalement sous la forme de portions de pinces. Une identification d'espèce est faite, lorsque le reste le permet, ainsi qu'une détermination de latéralisation pour pouvoir par la suite calculer un nombre minimum d'individus. L'étude permettra de savoir quelles espèces étaient pêchées, quelles méthodes étaient utilisées, par quels procédés les crabes sont-ils arrivés sur le site, ou encore, si il y a des différences avec la distribution actuelle des espèces. »*

Une autre frontière entre naturalisme et environnement est en cours d'exploration avec un inventaire des abeilles sauvages de l'archipel, milieu préservé de l'atteinte des grandes cultures. Il est réalisé par Anthony Stoquert de l'École pratique des hautes études, encadré par Violette Le Féon, avec une aide financière de Melvan. *« L'identification des abeilles sauvages est délicate et nécessite une collecte pour étude par des spécialistes. En 2016, l'examen des abeilles collectées a révélé la présence d'une grande diversité avec une soixantaine d'espèces identifiées. En 2017, le travail d'inventaire de l'archipel se poursuit avec l'identification des abeilles capturées sur Houat. »*

Abordant une question qui, cette fois, se partage entre activité économique et entretien d'espaces ouverts en faveur de la qualité paysagère et de la biodversité, Melvan assure à travers l'AGFHE (Association de gestion du fort et de son environnement) le monitorat d'un stage de 6 mois sur le potentiel agropastoral de l'île (cf *LdM* n° 27, p. 7). Cette étude, financée par

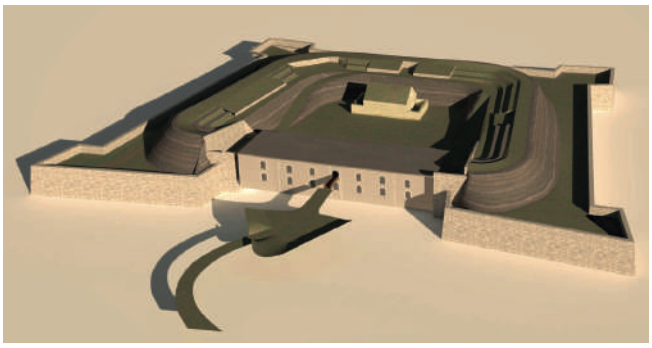

Une étape dans la renconstitution 3D des forts centraux des deux îles
Jeanne Simon, École d'architecture de Nantes

la municipalité d'Hoedic et menée en partenariat avec l'AGFHE, est assurée par Marion Bernard de l'Agrocampus de Rennes, sous la direction de Didier Le Cœur. *« L'objectif est d'aboutir à des recommandations évaluant le potentiel fourrager pour le pâturage dans une triple perspective : faire vivre un élevage, ouvrir le paysage et favoriser la biodiversité. Il a fallu tout d'abord recenser les différentes parcelles et la qualité de leur sol, par échantillonnage à la tarière et évaluation botanique. Une enquête sociologique est prévue pour comprendre les perceptions de possibles développements et débouchés d'activité d'élevage ou de maraîchage. »*

C'est dans la troisième dimension que Jeanne Simon, étudiante de l'école d'architecture de Nantes, s'est investie sous la direction de Laurent Lescop, dans le cadre d'un stage de 5 mois. Le travail vise à une reconstitution numérique 3D des forts des deux îles en commençant par celui d'Hoedic qui est mieux renseigné. *« La reconstitution permettra non seulement d'appréhender le fort tel qu'il devait être en 1863, de pouvoir le communiquer, mais aussi de comprendre ses usages et son architecture. Une application smartphone permettra de visualiser rapidement plusieurs points de vue à l'aide de lunettes de réalité virtuelle ou par simple observation sur le téléphone. »*

Pour finir, précisons que les travaux d'étanchéité du fort d'Hoedic seront finalement initiés à l'automne. Une souscription est ouverte auprès de la Fondation du patrimoine pour contribuer au coût des travaux pour sa restauration. ■

Appel aux dons pour la restauration du Fort d'Hoedic

« Les aménagements prévus ont pour ambition de faire du fort d'Hoedic un pôle central d'attraction au plan patrimonial et un atout de développement considéré comme prioritaire par la municipalité de l'île. »

Pour faire un don
www.fondation-patrimoine.org/43881

Jean Dru, professeur des écoles à Houat

Âgé de 38 ans, Jean Dru, le nouveau professeur de l'école maternelle et élémentaire, nous a rejoint à la dernière rentrée. Son arrivée sur l'île a été mûrement réfléchie et n'a rien de fortuit. Après des études à Toulouse et Montpellier, Jean a démarré sa vie professionnelle à Paris dans un bureau d'étude en urbanisme, spécialisé en éclairage urbain. La charge de travail dans cette PME créée par des jeunes est lourde. Après quatre années de cette vie, il recherche avec sa compagne, étudiante en orthophonie, un meilleur équilibre de vie. Attirés par la mer et le littoral, la Bretagne Sud leur apparaît vite comme une bonne option, alliant océan, douceur climatique et quiétude après la tension parisienne. Jean se réoriente vers l'enseignement et devient professeur stagiaire sur le golfe du

JD

Morbihan. À l'occasion du *« premier mouvement »*, il demande les îles, qu'il pense moins recherchées que la côte morbihannaise. Le calcul est bon, Jean est titularisé à Houat. Son prédécesseur Roland Tournier, maintenant à la retraite, lui assure *« une transmission très soignée de son univers de travail de trente ans »*. La mission commence sous de bons auspices ! Les rapports avec les parents d'élèves deviennent vite *« fraternels »* et la relation avec la municipalité de qualité. Le climat est positif. L'école rassemble onze élèves — ils étaient deux en 2015 ! — cinq maternelles et six élémentaires en une classe unique. Le bon équilibre doit être trouvé entre petits et grands pour répartir les activités. *« Le travers à éviter est de négliger l'apprentissage des plus petits »*. Jean y consacre beaucoup de temps, aidé d'une assistante maternelle, Timothéa. Les plus grands deviennent rapidement autonomes, ils savent ce qu'ils ont à faire. L'ambiance de travail est bonne dans la classe, *« entre petits et grands, on s'entraide »*. Pourtant, Jean n'est pas entièrement satisfait, il ne peut pas réaliser toutes les activités qu'il souhaiterait. Ses priorités restent d'assurer les fondamentaux : lire, écrire, compter. Elles laissent heureusement une place aux activités de découverte, telle une semaine à la neige, initiée avec les parents d'élèves avec le soutien de la municipalité. Au retour, une soirée de restitution rassemble plus de quatre-vingts Houatais de toutes générations, dans une ambiance festive autour d'un excellent repas. C'est un beau succès, Jean est heureux, il participe ainsi à l'animation de la vie insulaire. Il se sent déjà intégré, *« on se connaît, on se salue »*. Mais il reste prudent, il est sans doute trop tôt pour dresser un bilan, *« il faut rester humble »*. Plusieurs rentrées seront nécessaires pour faire le tour de la mission. En attendant, Jean se sent bien à Houat, il s'y voit rester des années. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction. ■

Alain Vielvoye

L'école de Houat en classe de neige, les 7, 8, 9 mai 2017

JD

Agenda Melvan
été 2017

1er juin au 30 sept

■ Exposition

→ **Fonds Melvan et Cap Vrai**

Fort d'Hoedic, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, fermé les dimanches et jours fériés.

mardi 25 juillet

■ Assemblée générale Melvan

Suivie de la projections organisées avec le Comité des fêtes

10 h 30 - Salle communale Hoedic

→ ***« Images de la pêche à Hoedic et à Houat »***

Nouveau montage de 25 mn sur les années 1970-1990, de B. et C. Audollent

Convocation
Assemblée générale

Mardi 25 juillet 2017
10 h 30 - Salle communale - Hoedic

Ordre du jour : a) Rapport d'activité 2015 ; b) Bilan financier 2016 ; c) Projets en cours et futurs.

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette AG, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association (deux pouvoirs au plus par membre).

POUVOIR *(à recopier et à retourner avant le 15 juillet à Melvan, Le bourg, 56170 Hoedic)*

Je soussigné (e) _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _, membre de l'Association Melvan, dont le siège est à Hoedic, donne pouvoir à M. _ _ _ _, demeurant à _ _ _ _ pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Hoedic le mardi 25 juillet 2017 à 10 h 30. En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents et participer à tous votes organisés lors de cette assemblée générale. Fait à _ _ _ _, le _ _ _ _ (Signature précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* ».)

Lettre de Melvan n° 28

ISSN 1768-5834

Le Bourg - 56 170 - Hoedic
melvan@melvan.org — www.melvan.org

Comité éditorial

Pierre Buttin (direction), Bernard Audollent, Chantal Audollent, Virginie Buttin, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier, Alain Vielvoye, Viviane van Voorhees.

La reproduction intégrale ou partielle des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable. Les opinions exprimées dans les articles signés de cette lettre n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Adhésion à Melvan

membre sympathisant : 20 €
membre actif : 30 €
membre actif, cotisation couple : 40 €

Tous les membres à jour de cotisation reçoivent la *Lettre de Melvan* et *La Revue des deux îles*.

Sources photo : BB Bruno Boulestin, DL Denise Leurette, GA Gaby Arthaud, GG Ginette Goulianne, GM Grégor Marchand, GR Gabriel Rivière, JCC Jean-Claude Cordonnier, JD Jean Dru, PB Pierre Buttin, SJP St-Just Péquart.